

Bertrand refuse la politique d'Ottawa

Le contrôle de la radio-TV éducative revient à Québec



Les opérations financières ont repris sur la place de Londres après l'arrêt ordonné par le gouvernement pendant la phase de négociations monétaires des dix nations à Bonn. A la banque Barclay les employés du service des changes ont fort à faire pour remettre en route leur service (Téléphoto AP)

Le climat monétaire s'améliore

Remontée du franc français sur le marché des changes

(D'après l'AFP et l'AP) — Assuré de l'appui général des principales puissances occidentales, et notamment des États-Unis, le franc français a enregistré hier une bonne remontée sur la plupart des marchés des changes où on a également constaté une amélioration de la situation du dollar et de la livre et un léger fléchissement du mark allemand.

Le marché de l'or a été cependant très actif, à Paris, où le prix du lingot (un kilogramme) a atteint \$1.348 contre \$1.289 vendredi dernier. Les transactions ont néanmoins été moins nombreuses hier (\$2.560.000) que vendredi (\$4.700.000).

Il semblait donc hier que le gouvernement français avait désormais tous les atouts nécessaires pour mettre frein à la spéculation sur la dévaluation du franc. Des hier matin, il a imposé un contrôle des changes très dur qui interdit la sortie des devises françaises à des fins spéculatives ou personnelles. De plus, ce matin, un conseil des ministres présidé par le général de Gaulle prendra une série de mesures d'austérité destinées à maintenir l'expansion économique du pays et à rétablir la solidité de la monnaie française.

Dès les premières heures de la journée, on a enregistré un premier reflux important, évalué à environ 400 millions de dollars, des capitaux qui avaient cherché refuge en Allemagne et qui sont revenus pour la plupart d'entre eux en France.

A Londres comme à Zurich, les cours de l'or ont également

enregistré dans la matinée une nouvelle hausse appréciable mais qui n'a été que partiellement maintenue. A Londres, le cours de l'or, qui avait atteint \$40.30 l'once contre \$40 vendredi en clôture, est retombé à son prix de fixing \$40.10, hier après-midi.

En même temps, le cours du franc s'est redressé sur le marché officiel, d'une manière parfois importante. A Paris, le dollar s'est négocié entre 4,96 et 4,95 francs pour un dollar alors que mardi dernier il était coté à son plafond, soit 4,97. De son côté le mark est revenu en-dessous de son plafond (125,29 francs pour cent marks) qu'il avait crevé le 8 novembre et est revenu à 124,62 contre 125,40 francs mardi dernier.

A Francfort, le cours officiel

du franc a effectué une remontée qualifiée de "spectaculaire", passant de 79,780 mardi dernier à 80,280 DM pour 100 francs hier. A Londres, où une évolution similaire à celle enregistrée à Paris s'est produite, certains spécialistes envisageaient une grave pénurie de francs d'ici à quatre semaines, les spéculateurs ayant vendu d'énormes quantités de francs à terme, pour règlement dans un mois et devant se couvrir d'ici là pour faire face à leurs obligations. Enfin, sur le marché officiel des changes de New York, le franc s'est également nettement redressé dès l'ouverture, tandis que le mark revenait au niveau prévalant avant la fièvre de la spéculation. Le franc a été coté ainsi entre 20,16 et 20,18 cents, alors

qu'il avait été incoté vendredi et qu'il était tombé à 19,25 cents jeudi.

Changement du climat monétaire

L'engagement de la bataille pour le maintien de la parité du franc à 180 milligrammes d'or, décidé samedi soir par le général de Gaulle, a changé complètement le "décor" sur la scène française et sur le front monétaire international.

Sur le plan intérieur, le "Français moyen", profondément attaché à la stabilité de sa monnaie, qui est pour lui le symbole de la sécurité, sent plus ou moins confusément que l'enjeu est vital pour le pays, et comprend que l'on puisse

Voir page 8: Le franc

Le Canada n'a été ni surpris ni inquiet

par Pierre-C. O'Neill

OTTAWA — Les autorités canadiennes ne se sont montrées ni surprises ni inquiètes de la décision de la France de ne pas dévaluer le franc.

Au cours d'interventions faites en Chambre aussi bien qu'en dehors de la Chambre hier par le ministre des finances M. Benson et le premier ministre M. Trudeau, il est devenu clair que la France ne s'attendait pas vraiment à ce que la France dévalue son unité monétaire.

La semaine dernière d'ailleurs, on avait laissé entendre au ministère des finances qu'il n'y avait pas de déséquilibre fondamental dans l'économie française et qu'une dévaluation n'était donc pas nécessaire.

Hier, le premier ministre et le ministre des finances ont tour à tour rappelé que rien dans le communiqué final de la conférence des dix à Bonn, n'indiquait que la France se trouvait forcée à dévaluer le franc, en retour des crédits de deux milliards qu'on promettait de lui accorder.

Et M. Benson est allé encore plus loin à l'extérieur de la Chambre en disant qu'il ne souhaitait être associé en aucune façon aux propos tenus par le ministre allemand des finances M. Franz Josef Strauss. C'est ce dernier qui, à l'issue de la conférence des dix, avait laissé entendre par ses propos ambigus, que la France dévaluerait le franc en retour de l'aide que les dix étaient disposés à lui offrir.

Si l'opposition n'a à peu près rien appris en Chambre du gouvernement au sujet de la crise monétaire, M. Trudeau de son côté a tenu des propos fort intéressants en dehors de la Chambre sur le nouvel équilibre politique qui pourrait résulter en Europe occidentale d'une évolution défavorable de la crise actuelle, qui frappe à la fois le mark, le franc et la livre sterling.

En réponse aux critiques

de l'opposition qui prétendent que 100 millions n'est pas une contribution très importante à la solution de la crise monétaire, M. Trudeau a rappelé que cela représente 5-0-0 des crédits mis à la disposition de la France, et que c'est l'équivalent de ce que le Canada avait fourni à la Grande-Bretagne au moment de la crise dans ce pays il y a quelques mois.

Il s'est félicité ensuite de ce que l'Allemagne ait su bâtir une économie forte, enrayant

Voir page 8: Le Canada

HULL (Le Devoir) — En matière de radio et de télévision éducatives, la compétence du Québec est pleine et entière et elle le demeurera, a affirmé le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, hier soir.

L'éducation étant du ressort exclusif des provinces, et son complément, la culture, une responsabilité prioritaire pour le Québec, tout le domaine de la radio et de la télévision éducatives doit être contrôlé par le Québec sur son territoire, et sous tous ses aspects, a-t-il précisé, devant les membres de l'association canadienne de la radio et télévision de langue française.

"Le gouvernement du Québec ne peut accepter la politique du gouvernement central suivant laquelle le conseil canadien de la radio et de la télévision ne serait pas autorisé à émettre des permis de diffusion aux provinces ou à leurs agents. Je ne conçois pas comment on pourrait se justifier de refuser un permis au Québec, surtout s'il s'agit d'émissions éducatives, quand déjà des individus et des entreprises privées obtiennent de tels permis pour diffuser une programmation variée."

Le discours de M. Bertrand — l'un des plus importants depuis qu'il a succédé à M. Daniel Johnson — est tout entier consacré à cette question et constitue en fait la première réplique officielle du Québec aux vœux récemment exprimés par Ottawa en cette matière.

Rappelant que le Québec avait demandé que toute la question de la radio et de la télévision soit discutée à la conférence constitutionnelle, le premier ministre a dit que "la récente déclaration du secrétaire d'Etat du Canada semble vouloir mettre fin à cette partie du dialogue avant même qu'il ne soit amorcé".

M. Bertrand commentait ainsi l'annonce faite par le ministre fédéral, M. Gérard Pelletier, qu'une loi fédérale va bientôt créer un office canadien de la radiodiffusion éducative pour contrôler certaines installations techniques et en régir l'usage, "Ottawa s'arrogeant le pouvoir de définir ce que sont la radio et la télévision éducatives".

Faisant part de la déception du Québec, le premier ministre dit avoir lu avec étonnement — sinon avec indignation — que la principale raison serait d'ordre politique pour refuser aux provinces ou à leurs agents des permis de diffusion.

"S'il se glissait aujourd'hui de la propagande politique dans les manuels scolaires du Québec, c'est-à-dire que le gouvernement central se croirait justifié de nous surveiller? Non. Pas plus que le Québec n'a eu le pouvoir de surveiller la publicité défective qui s'est faite depuis cent ans dans les bureaux d'immigration du gouvernement d'Ottawa. En matière de radio et de télévision éducatives, la compétence du Québec est pleine et entière et elle le demeurera."

Voir page 8: Radio-TV



Jean-Jacques Bertrand

Des groupes francophones protestent

Le bill sur les droits scolaires sera présenté dès aujourd'hui

par Louis-Martin Tard

— Monsieur le premier ministre, pouvez-vous faire en sorte que le projet de loi qui doit être soumis prochainement au Parlement de Québec "pour protéger le droit des parents de faire éduquer leurs enfants dans la langue de leur choix", ne soit pas soumis aux députés avant une étude approfondie?

— La loi sera présentée dès mardi à l'Assemblée législative en première lecture, quant au reste, les élus du peuple prendront leurs responsabilités.

La rencontre d'hier après-midi, à l'annexe montréalaise de la "présidence du conseil" tient dans ces deux phrases.

La première prononcée par M. Raymond Lemieux au nom d'un groupe de contestateurs dont l'âge moyen était 50 ans. La deuxième par M. Jean-Jacques Bertrand.

Les interlocuteurs du premier ministre étaient des représentants du M.S. de la société Saint-Jean-Baptiste, de la Société nationale populaire, du mouvement pour l'unilinguisme français au Québec, du club Fleur de Lys, du mouvement laïque de langue française, de Parti-Pris, du Comité de vigilance, du comité des patriotes de 1837-38, de l'association des professeurs de français, du syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, de la ligue d'action nationale, du syndi-

cat des écrivains du Québec, de l'association des enseignants de langue française, de l'association des ingénieurs et cadres, de Québec international et du front de libération populaire.

La déclaration de ce groupe soulignait que le premier ministre rencontrait plus volontiers des représentants d'associations anglophones que ceux parlant au nom de la majorité francophone, que ce n'est pas la culture anglaise qui est menacée au Québec mais bien la culture française, que ce ne sont pas les anglophones qui doivent gagner leur vie dans une autre langue, qui disposent d'un revenu moindre à compétence égale, qui souffrent d'un niveau d'instruction inférieur au Québec et qui ont difficilement accès aux universités, mais les Canadiens français. Que le pouvoir ne doit pas consacrer par une loi d'injustice, les inégalités actuelles, qu'il ne doit pas avec un empressement rare se décider à préférer une langue qui a été imposée par une minorité possédante en prétextant des droits acquis.

Le groupe insiste sur le fait qu'un Etat dont 85% de ses citoyens parlent le français a le droit et le devoir de déterminer que cette langue de la majorité soit la langue d'enseignement dans les écoles publiques, sans préjudice aux droits individuels ou à l'enseignement de l'anglais comme langue seconde. Le document se termine par la demande de l'ajournement, aux fins d'étude par les groupes représentatifs du Québec français, du dépôt de la loi garantissant des droits scolaires aux anglophones du Québec.

Le premier ministre a entendu avec attention cet exposé. Il a assuré ses auditeurs que jamais il ne refuserait de dialoguer "avec ses compatriotes Canadiens français et Québécois".

Les représentants des associations francophones ont-ils été surpris par l'annonce de cette loi?

Voir page 8: Droits scolaires



C'est maintenant définitif: les Expos de Montréal ont choisi hier West Palm Beach, en Floride, comme théâtre de leur camp d'entraînement printanier. Ci-haut, une vue aérienne du magnifique stade municipal de West Palm Beach, où les Expos se produiront. Voir nos informations à la page 15.

dans ce numéro

■ La grève de l'alcool est terminée: les magasins de la Régie rouvrent à 10h ce matin. (Page 3)

■ Le FLQ revendique le coup de chez Eaton: l'incident serait relié à la grève de Victoria Precision Works. (Page 3).

■ En page 4, Paul Sauriol traite de la politique monétaire et du programme d'austérité du général de Gaulle.

■ Selon la Chambre de commerce, l'inflation est le problème majeur au pays et Ottawa doit, comme premier correctif, réduire ses propres dépenses. (Page 9).

■ au gré du temps

Rappels à l'Ordre

La célébration de la victoire de Saint-Denis-sur-Richelieu n'a pas amené la grande foule. On pourrait trouver une explication à cette désaffection en relisant ce qu'enseigne un précis d'histoire du Canada, publié en 1954 par une maison d'édition très sérieuse de Montréal et utilisé il n'y a pas si longtemps dans les bons collèges de la province.

Les auteurs, sous la protection du nihil obstat et de l'imprimatur ecclésiastique, concernant l'insurrection de 1837 et 1838 qu'ils ne peuvent l'approuver même s'il s'agissait de droits légitimes car "la résistance offensive à une autorité légitimement établie n'est jamais permise. Il ne faut pas oublier qu'au-dessus même des libertés politiques que l'on revendique, il y a l'ordre général et celui-ci demande souvent le sacrifice d'un droit légitime, pour que soient évités des troubles trop profonds. Ah! s'il s'agissait des droits même de la conscience, alors la désobéissance serait un devoir et la capitulation un crime. Mais dans le cas, il n'était question que des libertés parlementaires de la démocratie: l'ordre et la tranquillité générale dépassaient en importance le bien en litige".

Nos yeux s'écarquillent en lisant de tels propos: pendant plus de cent ans on a répété aux écoliers du Québec que la sédition n'est pas permise lorsqu'il ne s'agit "que" de défendre un idéal démocratique. Et ils l'ont cru. Ils ont accepté sans murmure ces propos enseignés par leurs maîtres. Personne n'a protesté.

Evidemment! la contestation n'était pas encore inventée.

Louis-Martin TARD

L'empire des journaux Trans-Canada s'étend au groupe Communica Limitée

L'empire des journaux Trans-Canada s'étend rapidement. Hier, cette société a acquis le quotidien et les trois hebdomadaires de la société Communica Limitée dont le président est M. Jacques Brillant. Ce sont "La Voix de l'Est", quotidien de Granby; "Le Petit Journal" et "Photo-Journal", deux hebdomadaires montréalais dont le tirage global dépasse 370.000, et "Dernière Heure", journal du dimanche dont le tirage est de 45.000.

Le prix payé par Trans-Canada à Communica n'a pas été rendu public et les modalités de la transaction ne sont pas

connues. La nouvelle a été annoncée laconiquement dans un bref communiqué publié par MM. Jacques Francoeur, président des Journaux Trans-Canada, et Jacques Brillant.

Les journaux Trans-Canada publient déjà le quotidien "Le Nouvelliste" à Trois-Rivières, le quotidien "La Tribune" à Sherbrooke, les hebdomadaires montréalais "La Patrie" et "Dimanche-Matin", de même qu'une douzaine d'hebdomadaires régionaux dans la métropole.

La majorité des actions de Trans-Canada est détenue par Les Entreprises Gelco et la Société générale de publication

incorporée. L'an dernier, les Entreprises Gelco ont acheté "La Presse". C'est M. Paul Desmarais qui est président des Entreprises Gelco.

Ainsi, l'empire Gelco-Trans-Canada possède maintenant les journaux suivants: La Presse, Le Nouvelliste, La Tribune, La Voix de l'Est, La Patrie, Le Petit Journal, Photo-Journal, Dimanche-Matin et Dernière Heure.

Tirage total: plus de 1.200.000 exemplaires.

Les quotidiens français du Québec et d'Ottawa qui n'appartiennent pas à cet empire sont: Le Soleil et l'Action de Québec, Le Droit d'Ottawa,

Montréal-Matin, le Journal de Montréal et Le Devoir.

Gelco-Trans-Canada a tenté et tente encore d'acquiescer Le Soleil (tirage: plus de 175.000) et Le Droit qui tire à 45.000 exemplaires.

Mais M. Gabriel Gilbert, président du Soleil, a déclaré hier soir que son journal "n'est pas à vendre" et qu'il n'est pas question de le mettre en vente. Aux yeux des spécialistes dans le domaine des publications, Le Soleil est l'un des quotidiens les plus rentables du Canada, compte tenu de son tirage, du bassin de population qu'il dessert et de la réclame qu'il publie.

Trans-Canada voudrait également acquiescer Le Droit, seul quotidien français publié à Ottawa. Publié par Le Syndicat des oeuvres sociales limitées dont 75 pour cent des actions sont détenues par la Compagnie des Oblats de Marie-Immaculée, Le Droit, malgré son tirage relativement modeste, est aussi une entreprise de presse très rentable. Récemment, la direction de ce journal a décidé d'acheter de nouvelles rotatives au coût d'environ \$750.000.

Aussi, les propriétaires n'entendent pas se départir de cette entreprise. Au surplus, Voir page 8: Trans-Canada

Mgr Paul Grégoire

Le marguillier ne comprend son rôle que par la découverte du mystère de l'Église

"Si la qualité propre du marguillier c'est d'être un bon administrateur, il ne comprendra vite le rôle que par la découverte progressive du mystère de l'Église. Car l'administration de la fabrique est au service du royaume de Dieu."

Ainsi s'est exprimé l'archevêque de Montréal, dans l'allocution qu'il a adressée hier soir aux marguilliers de la zone Hochelaga-Maisonneuve réunis au Sambo pour un dîner fraternel.

Mgr Paul Grégoire a donc renouvelé son invitation aux paroisses qui ne l'ont pas encore fait de mettre sur pied un "conseil pastoral" distinct du corps des marguilliers, car la répartition des priorités financières reste très liée à une définition des priorités pastorales.

"Or, affirme Mgr Grégoire, il faut tenir la priorité de la pastorale sur l'économique faute de quoi on réduirait l'Église à devenir une simple compagnie de finance."

Une fabrique jouissant d'un excédent de revenus, explique l'archevêque de Montréal, pourrait faire des dépenses pour l'amélioration matérielle.

Une enquête sur la pratique médicale à C. LeMoine

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec tient à informer le public qu'il a, dès le 9 novembre dernier, décrété la tenue d'une enquête sur la pratique médicale à l'hôpital Charles Le Moine en vertu de la loi médicale de la province de Québec.

La création d'une commission d'enquête portant sur l'administration de cet hôpital a incité l'exécutif du collège à publier sa décision.

Le Collège informera le public de ses conclusions.

du temple, "mais une réflexion profonde pourrait révéler que d'autres besoins pastoraux sont prioritaires".

Ceci, dit Mgr Grégoire, le curé et les marguilliers de certaines paroisses où n'existe pas encore de conseil de pastorale l'ont compris. Prenant conscience de certains besoins pastoraux de la paroisse les marguilliers "ont décidé d'animer à titre de responsabilité personnelle tout un secteur de pastorale et se sont consacrés qui aux laïcs, qui à la catéchèse, qui aux jeunes, qui aux pauvres. J'appelle ça devenir adulte dans sa foi".

Problèmes financiers

Mgr Grégoire n'en appuie pas moins sur l'importance d'un conseil distinct pour définir les priorités pastorales que le conseil de fabrique s'occupe de "réaliser avec les ressources financières dont il dispose".

Car l'archevêque de Montréal ne cache pas que "les problèmes financiers sont nombreux". Ainsi, dit-il, "brutalement, avec la chute rapide de la pratique religieuse, les revenus baissent et les dépenses augmentent. Certaines fabriques sont lourdement endettées. D'autres bouclent tout juste leur budget et voient venir les prochaines années avec appréhension. Amener une participation accrue des fidèles demande une longue formation et beaucoup de dévouement. Être bon administrateur ce sera donc aussi réfléchir à la question des sources du financement de l'Église et des paroisses. D'autre part dans un quartier comme celui d'Hochelaga, il y a beaucoup de grands temples que nos pères ont construits avec fierté et audace. Ils ont vu grand, parfois même somptueux et grandiose. Ils nous ont ainsi laissés, en certains endroits, une lourde succession et nous voilà pris entre le respect pour ce qu'ils ont fait et les obligations du temps présent."

Hors du plan paroissial, poursuit Mgr Grégoire, on trouve d'autres problèmes aussi complexes. Des paroisses à l'aise à côté de paroisses endettées. Des unités nouvelles qui naissent et des paroisses qui se vident. Une ad-

ministration diocésaine qui offre aux paroisses des services nouveaux, efficaces, modernes, mais qui coûtent cher.

Un signe de vitalité

"Je ne suis ni inquiet ni apeuré, précise l'archevêque de Montréal. A chaque jour suffit sa peine. Les choses viendront en leur temps si nous savons aujourd'hui nous mettre à la tâche. Nous avons beaucoup à faire ensemble et une ample collaboration dans la vérité du dialogue nous permettra de trouver les voies les meilleures."

Que les marguilliers des paroisses d'une zone aient eu l'idée de se grouper pour fraterniser, se lier d'amitié et chercher ensemble les moyens de servir plus efficacement l'Église paraît à Mgr Grégoire "un signe magnétique de vitalité et du sens de la responsabilité".

Il n'est donc pas surprenant que l'archevêque de Montréal attache beaucoup d'importance à pareille initiative, "car elle me semble, dit-il, un essai intéressant dans tout ce travail accompli dans le diocèse pour la promotion du laïc et le renouveau des paroisses. Nous vivons un temps magnifique qui ressemble beaucoup à un printemps. Il est certes des faits inquiétants et nous devons reconnaître et identifier les problèmes nombreux et variés qui se posent. Mais nous mettons notre foi en Celui qui peut tout et dont la présence dans l'Église est paix et réconfort".

Son Exc. Mgr Paul Grégoire fut présenté par le curé président de la zone Hochelaga-Maisonneuve qui regroupe les marguilliers d'une quinzaine de paroisses, soit M. le curé Gaston Nicole, de la Nativité d'Hochelaga.

L'abbé Nicole souligna que les marguilliers sont "devenus dynamiquement des gens responsables et compétents" et que "les laïcs deviennent majeurs et autonomes" car, ajouta-t-il, "pour beaucoup ils ont fait un pas de plus dans la découverte de l'Église qui est mystère de communion".

L'organisation du dîner avait été confiée à M. André Lorange, marguillier de la zone Hochelaga-Maisonneuve.

Les effectifs du Canada à l'OTAN: Cadieux n'a pas songé à démissionner

OTTAWA (DNC) — Le ministre de la défense, M. Léo Cadieux, a indiqué hier aux journalistes qu'il n'a pas eu de difficulté à persuader le cabinet de surseoir pour un an à sa volonté de réduire la force de sa brigade aérienne en Allemagne, par suite des événements de Prague l'été dernier. Il a également qualifié de pure spéculation des nouvelles

publiées récemment à l'effet qu'il donnerait sa démission si le Canada réduisait ses engagements en Europe.

Le ministre a tenu ces propos à l'extérieur de la Chambre devant les journalistes. C'était hier la première journée du ministre en Chambre depuis son retour de Bruxelles, où les rumeurs les plus contradictoires avaient couru au sujet de l'avenir de la politique canadienne à l'égard de l'OTAN.

Il a dit que la réaction des pays de l'OTAN à la détermination du Canada de ne pas prendre de nouveaux engagements avant la fin de la révision en cours, avait été plus forte que le Canada ne l'avait escompté. La principale raison à cela, selon le ministre, c'est que jusqu'à la réunion de Bruxelles, le Canada avait refusé de faire état publiquement de sa politique au sujet des répercussions des événements de Tchécoslovaquie sur l'avenir de l'OTAN. Il a ajouté d'ailleurs qu'il y avait eu beaucoup

d'exagération dans les rapports de presse au sujet de l'attitude du Canada et de sa délégation à l'égard de l'OTAN.

Il a ajouté que durant les réunions de Bruxelles il s'était surtout efforcé d'illustrer devant les pays alliés la qualité sinon l'importance quantitative de notre contribution actuelle à l'OTAN.

Plus tôt en Chambre l'opposition avait tenté d'embarasser les ministériels en mettant en contradiction le ministre de la défense et le ministre des postes qui aurait suggéré en fin de semaine que le Canada réduise ses engagements en Europe pour mettre d'avantage l'accent sur des forces de maintien de la paix notamment au Vietnam.

M. Trudeau a dit à cet égard qu'il n'y a pas contradiction entre les deux hommes, que M. Kierans tenait compte du fait que la politique de défense fait l'objet d'une révision complète, et qu'il avait sans doute cru bon de stimuler la réflexion des Canadiens au su-

jet de l'avenir de cette politique.

En Chambre, le ministre de la défense M. Cadieux a rappelé aux députés que la réunion de Bruxelles n'avait pour but que de discuter de la crise de l'été à Prague. Une nouvelle réunion doit avoir lieu en janvier au cours de laquelle les pays membres confirmeront les engagements qu'ils entendent prendre à l'égard de la défense atlantique pour la prochaine année.

Quant aux quatre destroyers pour la chasse aux sous-marins, M. Cadieux a rappelé qu'ils sont en construction et qu'il y a deux ans il avait été décidé de les mettre au service de l'OTAN. Quant à leur affectation au moment où ils deviendront disponibles, M. Cadieux a dit qu'elle fera l'objet d'une décision qui sera prise à l'époque.

Au cours de l'échange survenu durant la période des questions, M. Trudeau a eu l'occasion de dire en réponse à une question spécifique, que

de façon formelle, l'ancien premier ministre du Canada, M. Pearson n'est pas associé à la révision de la politique étrangère.

M. Cadieux, de son côté, a indiqué à un député néo-démocrate, qu'il avait évidemment été question à Bruxelles des façons de ramener la détente dans les relations est-ouest. A une question précise sur les moyens de retrouver cette détente, le ministre de la défense a dit ceci: "Depuis deux ans l'OTAN a encouragé la délégation américaine à entreprendre des discussions avec l'Union soviétique. Cette initiative a donc la bénédiction de l'OTAN, et je crois savoir que des discussions préliminaires sont en cours. Je suppose qu'éventuellement, cela peut conduire l'alliance à des discussions avec les pays du pacte de Varsovie, mais un ministre du gouvernement canadien ne peut certainement pas être tenu de faire au nom de l'OTAN une déclaration à cet égard."

■ aujourd'hui

The International Aerospace Exposition s'ouvrira à Montréal ce matin, à 9h à l'hôtel Reine-Elizabeth.

M. François-E. Clevy, membre du Conseil économique du Canada, sera le conférencier, aujourd'hui, à midi trente, à la Chambre de commerce du district de Montréal. La rencontre aura lieu dans la salle Doré de l'hôtel Mont-Royal.

M. Jean Bruchési, ancien ambassadeur du Canada en Espagne et en Argentine, sera le conférencier à la société d'études et de conférences cet après-midi, à 14h, au salon Outremont, de l'hôtel Bonaventure. M. Bruchési a intitulé sa causerie: "Le royaume de la Plata". Renseignements: 932-8607.

L'assemblée annuelle du Senior Citizens' Forum of Montreal aura lieu cet après-midi, à 14h30, au Holden Fisher Hall, 1355 ouest, boul. Dorchester. Le maire de Pointe-Claire, M. Art. E. Séguin, tracera un portrait des personnes âgées au sein de la communauté.

A la suite de l'article "Histoire des Celtes du Québec", paru dans un quotidien montréalais récemment, les Associations bretonnes de Montréal donneront une conférence de presse cet après-midi, à 17h, à la maison de la Bretagne, 1837 ouest, rue Dorchester, Montréal.

Le dîner-causerie mensuel du Club d'administration industrielle du Canada, chapitre de Montréal, aura lieu ce soir, à 18h, à l'hôtel Queen's. M. Cameron F. Duff, vice-président au groupe des emballages de la CIP du Canada, parlera d'administration.

Le 15e congrès biennal de l'Association des pilotes canadiens débute aujourd'hui à Edmonton, Alberta, et se poursuivra jusqu'au 28. Le congrès, qui se tiendra au Château Lacombe, passera en revue les réalisations passées et courantes, élira des officiers et discutera des problèmes techniques, sociaux et économiques qui affectent les pilotes et l'industrie aérienne en général.

Carrières et Professions

CONTROLEUR (Bilingue)
\$7,922 - \$9,002
Ministère des Postes
North Bay, Ontario.

FONCTIONS:

Sur directives du directeur de district du Service postal, North Bay (Ontario):

- gérer le système de contrôle budgétaire adaptable et le système de rapports de gestion
- établir des systèmes pour le traitement et l'analyse des rapports d'inspection financière et la vérification des fonds au bureau de district
- interpréter et appliquer les règlements de comptabilité

QUALITÉS REQUISES:

Connaissances et aptitudes qu'on acquiert normalement après des études secondaires complètes; de préférence, une formation spécialisée en comptabilité; expérience suffisante des domaines se rattachant aux fonctions de l'emploi.

Fonction publique du Canada

On peut obtenir des détails et des formulaires de demande à la Commission de la Fonction publique, au bureau de poste ou au Centre de la main-d'œuvre du Canada. Veuillez faire parvenir votre demande IMMÉDIATEMENT à la Commission de la Fonction publique, Ottawa 4.
Prière de mentionner le no de concours 68-0-663.

LA COMMISSION DES ÉCOLES SÉPARÉES DE SUDBURY
Requiert un

PSYCHOLOGUE

pour établir des services psychologiques destinés aux étudiants de langue française.

Prière d'inclure dans la demande les qualifications, l'expérience et le salaire désiré.

Toute demande doit être adressée à

M. Onésime Tremblay, Surintendant,
La Commission des Écoles séparées,
221, rue Drinkwater,
Sudbury, Ontario.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
INSTITUT DE POLICE DU QUÉBEC
NICOLET

- 1 - DIRECTEUR ADJOINT** — Traitement initial jusqu'à \$15,000 selon la compétence. Concours 68SP-2123A.
— Diriger l'enseignement et coordonner les activités relatives à la recherche, la programmation, le perfectionnement et le recyclage.
— Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'éducation, et expérience de l'organisation de l'enseignement; une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme.
- 2 - SPECIALISTE DE LA RECHERCHE ET DE LA PROGRAMMATION** — Traitement initial jusqu'à \$12,850 selon la compétence. Concours 68SP-2123B.
— Elaborer et coordonner les projets de recherche et de programmation en matière de pédagogie.
— Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'éducation, et expérience progressive dans ce secteur d'activités pédagogiques; une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme.
- 3 - SPECIALISTE DU PERFECTIONNEMENT ET DU RECYCLAGE** — Traitement initial jusqu'à \$12,850 selon la compétence. Concours 68SP-2123C.
— Elaborer et coordonner les projets d'ordre pédagogique reliés au perfectionnement et recyclage.
— Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'éducation et expérience progressive dans ce secteur d'activités pédagogiques; une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme.
- 4 - RESPONSABLE DES SERVICES AUXILIAIRES** — Traitement initial jusqu'à \$11,800 selon la compétence. Concours 68SP-2111A.
— Organiser et diriger les activités relatives aux services d'audiovidéothèque, de publicité, de traduction, de clinique, d'aumônerie et de loisirs.
— Diplôme universitaire et expérience administrative, de préférence dans les forces policières ou militaires.
- 5 - RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS** — Traitement initial jusqu'à \$11,800 selon la compétence. Concours 68SP-2111B.
— Organiser et diriger les activités administratives et comptables de l'organisme, ainsi que les services d'approvisionnement et d'entretien.
— Diplôme universitaire, de préférence en sciences administratives ou commerciales, et un certain nombre d'années d'expérience administrative pertinente.
- 6 - INSTRUCTEURS ET ASSISTANTS-INSTRUCTEURS** — Traitement initial conformément à l'échelle de salaires du personnel enseignant de l'État du Québec. Concours 68SP-0-69A.
— Enseignement de matières policières ou de sujets connexes, tels que tir, premiers soins, exercice militaire, techniques d'auto-défense (défendo), et conduite automobile.
— 11e année d'études ou l'équivalent et expérience pertinente à un de ces secteurs. La préférence ira aux candidats qui possèdent une expérience policière ou militaire.
- 7 - PROFESSEUR EN EDUCATION PHYSIQUE** — Traitement initial conformément à l'échelle de salaires du personnel enseignant de l'État du Québec. Concours 68SP-0-69B.
— Education physique des recrues et organisation des activités sportives.
— Baccalauréat en éducation physique et expérience pertinente.

8 - PROFESSEURS DE LANGUES — Traitement initial conformément à l'échelle de salaires du personnel enseignant de l'État du Québec. Concours 68SP-0-69C.
— Enseignement du français et de l'anglais.
— Diplôme universitaire en sciences de l'homme et, de préférence, expérience de l'utilisation des techniques audio-visuelles.

Les personnes qui sont actuellement membres d'un corps de police et qui sont reçues à ces concours demeurent policiers dans leur corps de police respectif tout en conservant les avantages acquis.

Tous ces postes sont à Nicolet et l'inscription à ces concours se termine le 6 décembre 1968.

AGENT DE CREDIT INDUSTRIEL — Traitement initial jusqu'à \$12,850 selon la compétence. Office du Crédit industriel du Québec; postes à Québec et à Montréal.
— Étudier les demandes d'emprunt des entreprises manufacturières. Analyser leur rentabilité et évaluer leurs projets d'expansion. Administrer les prêts consentis.
— Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économiques ou en génie, et expérience du domaine de l'entreprise manufacturière, industrielle ou commerciale.
— Concours 68PC-2102. S'inscrire avant le 6 décembre 1968.

GEOLOGUE — Traitement initial jusqu'à \$12,850 selon la compétence. Ministère des Richesses naturelles; poste à Chibougamau.
— Effectuer et diriger la mise en carte de la géologie de la région. Entreprendre diverses recherches concernant le développement minier. Administrer le bureau régional et en faire un centre de documentation technique.
— De préférence détenir un doctorat en géologie et posséder une expérience de quelques années dans les domaines de la cartographie géologique et de l'exploitation minière.
— Concours 68P-2124. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE DES PRÊTS HYPOTHECAIRES — Traitement initial jusqu'à \$11,800 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales; postes à Québec.
— Analyser les demandes de prêts hypothécaires par rapport aux coûts de construction. Vérifier et contrôler les budgets d'opération des projets conformément aux exigences de la Société d'Habitation du Québec. Diriger et coordonner les activités de vérificateurs.
— Diplôme universitaire en sciences commerciales; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels. Posséder plusieurs années d'expérience dans le domaine de la vérification des coûts de construction et de l'administration des prêts hypothécaires.
— Concours 68PH-2103. S'inscrire avant le 6 décembre 1968.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:
710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.
Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

\$200 de moins que les autres machines à dicter, parce que (1) notre nouvelle "84" enregistre sur cassette Philips brevetée et que (2) nos ingénieurs ont éliminé toute complication.

La grève de l'alcool est terminée

Les magasins de la régie rouvrent à 10h ce matin

par Jean-Luc Duguay

La grève des employés de la Régie des alcools a pris fin à 6h30 hier soir quand les syndicats se sont prononcés en faveur du retour au travail dans une proportion de 88 pour

cent. Les magasins de la régie rouvrent donc leurs portes dès 10h ce matin.

Forts de l'expérience de dimanche, le syndicat et la police de Montréal avaient pris les précautions nécessaires pour éviter toute manifestation violente. Des policiers fai-

saient les cent pas à l'extérieur tandis que dans le sous-sol de l'église St-Pierre Apôtre des syndiqués demandaient aux visages inconnus de bien vouloir s'identifier.

A Montréal, 1.118 grévistes sur 1.514 (73,8%) se sont prévalus de leur droit de vote. Au total dans la province environ 64% des employés de la régie se sont rendus aux urnes.

Toujours à l'échelle provinciale, 89,7% des syndiqués ont voté en faveur d'un retour au travail. Dans certaines régions (Mauricie, Gaspé), il y a eu unanimité.

Ce sont les employés d'entrepôts de Montréal qui ont opposé le plus forte résistance à la reprise du travail. 73 d'entre eux ont en effet manifesté leur désaccord sur les propositions patronales, soit une proportion de 20%.

Dans la région de Québec, 94,8% des "fonctionnaires" (employés de bureaux et commis) et 90,8% des ouvriers (employés d'entrepôts) ont décidé qu'il était temps de mettre un terme au conflit qui durait depuis cinq mois.

Le nouveau contrat de travail assure aux employés de magasins une augmentation de salaire hebdomadaire de \$22, le plafond étant de \$105, tandis que les employés d'entrepôts bénéficient d'une augmentation de \$26 avec plafond à \$106.

Quant aux employés de bureaux, ils recevront une augmentation de salaire de 23%, mais leur semaine de travail a été portée de 32 1/2 heures à 34 heures.

De plus, tous les employés recevront une somme de \$375 tenant lieu de rétroactivité. Ils pourront bénéficier de deux journées de congé consécutives par semaines, et leurs périodes de travail ne seront plus entrecoupées.

Ironie du sort, la grève a pris fin dans le local où se réunissent les membres du cercle Lacordaire. Sur le mur, une affiche proclamait: sobriété par tempérance.

Grève à la New York Wire de Montréal

Les 75 métallos de la compagnie New York Wire ne retourneront pas au travail avant qu'on ne leur offre des salaires décentes. C'est ce qu'a déclaré le président du syndicat des métallos, M. Gerardo Gerardy, qui a souligné que le salaire de base à l'usine était actuellement \$1,27 l'heure pour les employés féminins et de \$1,37 l'heure pour les employés masculins.

"Ces salaires ridicules que la compagnie ne veut pas augmenter de façon raisonnable nous ont forcés à déclencher un arrêt de travail légal", a dit M. Gerardy.

La compagnie offre des augmentations de 15 pour cent, augmentation de salaire qui serait répartie sur une période de trois ans. Pour sa part, le syndicat exige une convention collective d'une durée de deux ans avec des augmentations de .35 cents l'heure la première année et .25 cents l'heure la deuxième année.

L'usine de New York Wire — qui fabrique des produits de broche — est située à 5555 est, rue Notre-Dame à Montréal.

La Protection civile du Québec apporte l'aide de ses experts dans la préparation de plans d'urgence en cas de désastre



Les employés de Montréal de la Régie des alcools ont enfin pu exprimer leur opinion sur le contrat collectif du travail que leurs représentants ont négocié. Toutes les précautions avaient été prises pour que ce second scrutin ne soit pas faussé par des troubles. Résultat: les magasins de la RAQ rouvrent leurs portes dès ce matin. (Photo Le Devoir par Hubert Gariépy)

L'incident serait relié à la grève de Victoria Precision Works

Le FLQ revendique le coup de chez Eaton

Le Front de libération du Québec revendique la paternité des actions terroristes qui ont secoué la semaine dernière le magasin Eaton en plein centre de Montréal.

On sait qu'une bombe a fait explosion à 3h30 vendredi matin dans le sous-sol de cette maison d'affaires de l'ouest de la métropole et qu'un deuxième engin, réglé pour exploser à 3h45 de l'après-midi, a été désamorcé de justesse par le laboratoire technique de la police de Montréal. Cette dernière bombe, faite de quatre bâtons de dynamite reliés à un cadran, avait été découverte par une serveuse à proximité du comptoir à bijoux du rez-de-chaussée de l'immeuble.

"Les bombes déposées à la maison Eaton sont une réponse à l'oppression de 'Victoria Precision Works' et de son principal client T. Eaton Co.", affirme un communiqué signé du sigle "F.L.Q." et reçu hier par la poste.

"Par notre action, nous voulons dire au peuple québécois qu'une grève, accouchée dans la douleur, fut transformée en un acte illégal, puis oubliée par à peu près tout le monde, malgré le fait qu'elle s'éternise depuis environ un an," poursuit le communiqué qui ajoute:

"La Compagnie Eaton, elle, continue de faire de l'argent en exploitant 'en anglais' et ses clients (plus de 100 p.c. de profits sur la vente de sa camelote), et ses employés qui ne disposent d'aucun moyen légal de revendication. De plus, son attitude anti-syndicale déteint sur ses rapports avec la Victoria Precision Works. Par sa passivité vis-à-vis ce crime, elle contribue, au même titre que la Victoria Precision, au prolongement de cet arrêt de travail".

Après avoir suggéré à la

maison Eaton de faire pression sur la Victoria Precision pour que le conflit se règle dans le plus bref délai et à l'avantage des grévistes, le F.L.Q. élargit ensuite sa lutte dans les termes suivants:

"Par le fait même, nous déclarons la guerre au système capitaliste qui assassine nos camarades-travailleurs à La Grenade, Dominion Textile, Dominion Ayers, Lauzon, Seven-Up, Crémère Crête, R.A.Q. et chez Abax, Dometar, Murray Hill et Lord's..."

Le communiqué qui est intitulé "avis à toute la population" se termine par les slogans suivants: "Tout le pouvoir aux travailleurs. Vive le Québec libre."

On sait que les deux premières vagues terroristes mettaient d'abord l'accent sur l'indépendance du Québec, poussant à l'extrême les nouvelles revendications nationalistes. Puis une nouvelle flambée de terrorisme mit l'accent, notamment lors de l'attentat qui

fit un mort chez LaGrenade Shoe, sur les revendications ouvrières et sociales.

L'action à la bombe chez Eaton s'inscrivait donc dans cette dernière tendance, si le communiqué reçu hier est authentique.

Vendredi dernier, au moment le plus dramatique, un employé proche de la direction de la maison, s'étonnait qu'un tel événement puisse se produire chez Eaton, puisque, selon lui, il n'y avait pas de syndicat parmi les employés ni de griefs à l'endroit de l'employeur.

La même source écartait l'hypothèse selon laquelle les bombes aient pu être déposées par un membre du personnel. Le personnel chez Eaton compterait 5.000 employés et les Canadiens français y seraient fort nombreux, 75 p.c. selon une source, 90 p.c. selon une autre.

Il n'a pas été possible de faire confirmer ces chiffres hier par un représentant de la maison Eaton.

Terre des hommes

Le comité exécutif veut exercer plus de pouvoirs

Le comité exécutif de Montréal a demandé hier au conseil municipal de lui déléguer de nombreux pouvoirs au sujet de Terre des hommes. Si le conseil accepte de se départir de ces pouvoirs, le comité pourra désormais les exercer pour:

- décréter l'exploitation sur cet emplacement de moyens de transport;
- confier l'administration et l'exploitation, en tout ou en partie, des activités de TDH à toute personne, service, com-

mission ou compagnie intéressés à la suite d'un appel d'offres;

- établir des droits d'entrée sur l'emplacement et à l'intérieur pour ces activités;
- louer, sous-louer, donner en concession, en tout ou en partie, les activités de TDH à des prix ou taux qu'il fixe;
- décréter que le prix du loyer contient la taxe d'eau et la taxe d'affaires.

On sait que l'an prochain TDH sera ouverte au public du 29 mai au 6 octobre.

Montréal abolit la cour municipale de St-Michel

Le comité exécutif de Montréal a recommandé hier soir au conseil municipal d'appliquer à tout le territoire annexé à Saint-Michel les règlements montréalais concernant la construction, la prévention des incendies, la plomberie, ainsi que les permis et taxes spéciales ou personnelles sur les commerces, etc.

Les règlements ne seraient toutefois pas appliqués à l'ancienne ville de banlieue en ce qui a trait au tarif des différents permis qu'ils couvrent. "Le tarif pertinent à ces différentes sortes de permis de-

meure celui en vigueur lors de l'annexion du territoire."

Le comité exécutif a recommandé également de "faire disparaître complètement la cour municipale de l'ancienne cité de Saint-Michel". Le projet de règlement soumis hier dispose cependant que "la complète et totale abrogation" des règlements et résolutions de Saint-Michel à ce sujet n'aura lieu que le 31 décembre 1968 afin que les causes non terminées lors de l'annexion puissent être réglées par le juge municipal qui en a été saisi.

Hausse du loyer des kiosques à journaux?

La ville de Montréal envisage une hausse du loyer qu'elle exige pour les kiosques et cabinets qui vendent des journaux et revues sur la rue.

En vertu d'un amendement apporté à la charte (article 523, paragraphe 4) le montant maximum de \$100 qui pouvait être exigé comme loyer pour la location d'un kiosque a été aboli.

Hier soir, le comité exécutif de Montréal recommandait au conseil municipal de modifier le règlement concernant ces kiosques en décrétant comme suit: "Tout locataire d'un kiosque ou d'un cabinet à journaux devra payer d'avance la somme fixée par le comité exécutif."

Le comité pourra donc, avec cette disposition, hausser le loyer des kiosques à journaux.

Bancardcheek

Bancardcheek

J'ÉTAIS TROP JEUNE POUR GAGNER \$12,000...

Lorsque ma compagnie eut besoin d'un nouveau gérant de district, j'ai offert mes services. Mes compagnons de travail, mes parents et amis disaient que j'étais trop jeune. Ils furent surpris lorsque je fus choisi. Cette nouvelle fonction me rapporte \$12,000 par année.

Il se peut que ce soit seulement grâce à la chance. Mais il se peut aussi que ce soit grâce au cours de Culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de personnalité car mon patron m'affirme que ce cours m'a transformé en moins de 90 jours. Selon lui, la vraie confiance en soi a remplacé la peur de l'opinion des autres; j'ai acquis l'esprit de décision qui me donne le goût de l'initiative, le désir des responsabilités; enfin, j'ai maîtrisé le trac, et je peux maintenant prendre la parole et faire valoir mes idées devant n'importe quel groupe.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux

jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès." C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 11,000 gradués enthousiastes. Les frais de ce cours sont entièrement déductibles du revenu imposable. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Sovez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi 27 novembre ou vendredi 29 novembre à 8h. p.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur J. Pour obtenir un dépliant gratuit à l'Institut de Personnalité signalez immédiatement 842-8186.

La Protection civile du Québec apporte l'aide de ses experts dans la préparation de plans d'urgence en cas de désastre

Escargot

PLACE VILLE-MARIE

Qu'il neige, grésille ou qu'il pleuve.

Nous installons les

GOUTIÈRES

(ho-do)

Acier et aluminium émaillés cuivre, galvanisé.

MONTREAL 322-4160

QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Toutes langues vivantes

COURS DE CONVERSATION

- Leçons semi-privées ou individuelles
- Enseignement oral
- Facilités de paiements
- Méthode efficace.

Leçon-test gratuite

735-2636

INSTITUT 222 INC.

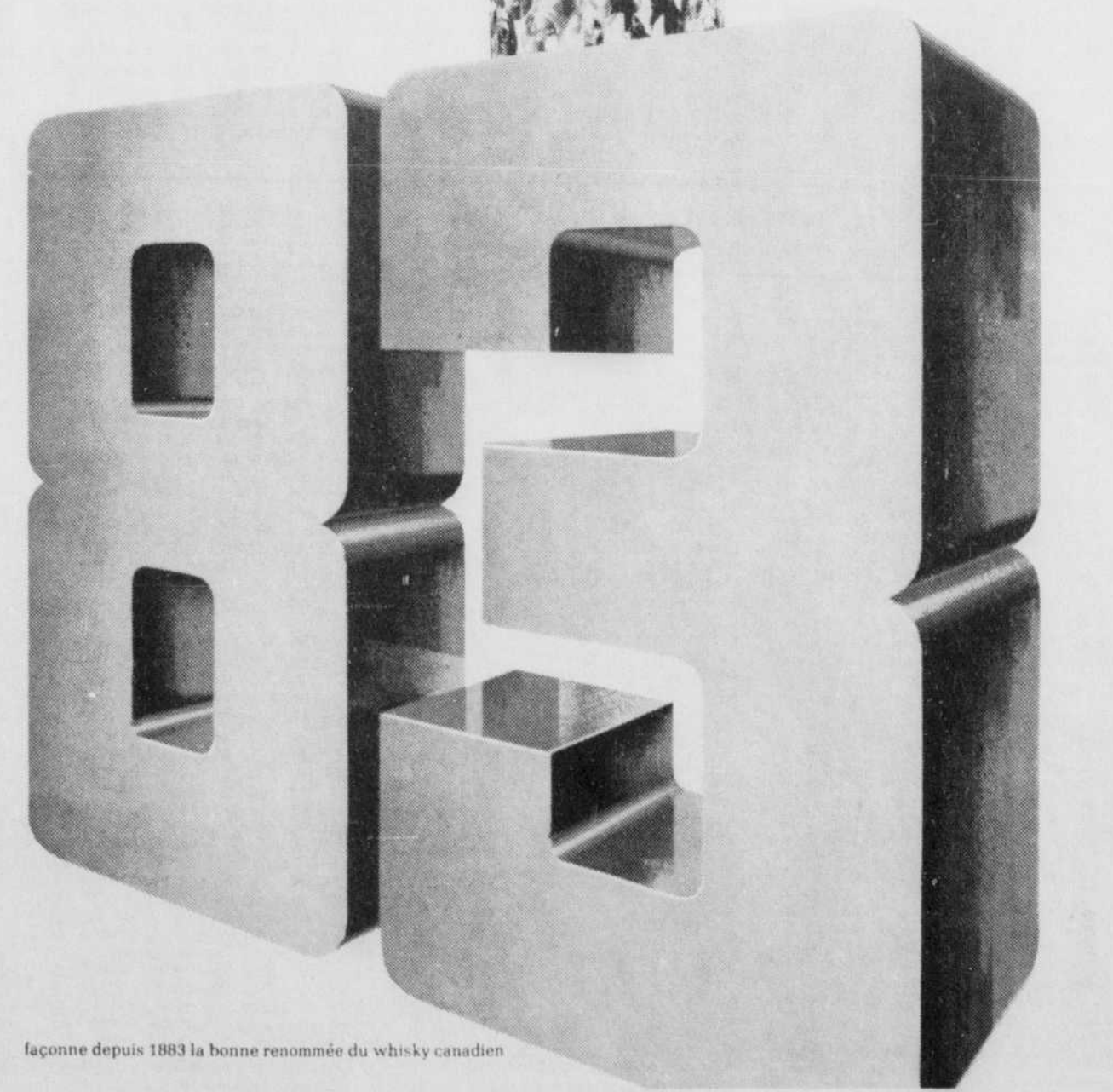
4970 Queen Mary Rd. - Montréal

Pour la grande visite



La prochaine fois que vous recevez, servez le whisky sociable. Le moelleux Seagram 83. Vous pouvez vous fier au goût velouté du 83 pour préparer des consommations plus moelleuses, que ce soit à l'eau, nature ou avec un mixer. Mais... pourquoi attendre la grande visite?

LE MOELLEUX SEAGRAM 83



façonne depuis 1883 la bonne renommée du whisky canadien

La politique monétaire et le programme d'austérité du général de Gaulle

La décision du général de Gaulle de ne pas dévaluer le franc a pris tout le monde par surprise, car dès vendredi l'on annonçait comme certaine une dévaluation dont seule l'ampleur restait apparemment à déterminer. Après la conférence des Dix à Bonn, il était évident que des mesures énergiques s'imposaient pour mettre fin à une spéculation financière dangereuse.

Si le problème à résoudre avait été uniquement d'ordre économique et monétaire, une dévaluation modérée aurait pu être la contrepartie normale des crédits considérables ouverts par les Dix à la France pour enrayeur la spéculation. Mais cette solution soulèverait des difficultés politiques considérables qui risquaient d'en compromettre l'efficacité.

Il y a à peine sept mois, avant les événements de mai et juin, le franc était une monnaie solide. Un peu partout dans le monde, des économistes pouvaient dire la semaine dernière que la dévaluation serait la rançon inéluctable des pertes de production et des autres coûts de ces semaines de désordre. Le gouvernement français aurait pu invoquer le même argument pour justifier, devant l'opinion nationale, une décision de dévaluer le franc.

Cette façon de résoudre la crise monétaire n'était cependant pas sans danger. A court terme, elle assurait évidemment une marge de sécurité en favorisant les exportations. Toutefois, la majoration correspondante des coûts des importations, notamment quant aux matières premières essentielles, risquait de rendre ce remède illusoire dans un délai plus ou moins long, et de susciter de nouveaux problèmes.

Les experts qui favorisaient le recours à cette formule classique prévoyaient qu'elle aurait pu avoir des conséquences inquiétantes pour d'autres monnaies, notamment pour la livre; car les difficultés économiques de l'Angleterre demeurent aiguës malgré la dévaluation récente. Le système monétaire international actuel n'est pas sans défaut; le général de Gaulle a maintes fois formulé des critiques à ce sujet; son refus de la dévaluation dans le cadre de ce système paraît donc assez logique et lui permet de réclamer de nouveau l'établissement d'un système moné-

taire "impartial et raisonnable", pour que les pays soient à l'abri des mouvements subits de la spéculation.

La crise qui a fait l'objet de la réunion des Dix à Bonn comportait d'ailleurs certains aspects étonnants. Au moment de la dévaluation de 1958, la France avait épuisé presque entièrement ses réserves de dollars, qui étaient tombées à \$19 millions. Au début de novembre cette année, elle en possédait encore \$4.3 milliards. D'autre part, le commerce extérieur du pays est proche de l'équilibre; le déficit commercial n'a été que de 6% en octobre dernier, alors qu'il était de l'ordre de 20% en 1957. Le déficit budgétaire, malgré les augmentations, atteint une proportion du produit national sensiblement plus faible qu'en 1957, et la hausse des prix depuis trois mois est de même bien moindre qu'elle l'avait été avant la dévaluation d'il y a onze ans.

Il semble que la spéculation intense et la fuite des capitaux qu'elle a entraînée de la France vers l'Allemagne sont dues à deux facteurs principaux. D'une part, après les élections de juin, le gouvernement français a pratiqué une politique monétaire très libre dans le but de favoriser la reprise économique, ce qui a facilité la spéculation. D'autre part, la hausse des prix a entretenu la crainte de nouvelles demandes d'augmentations de salaires en France, et les rumeurs de réévaluation prochaine du mark ont incité les spéculateurs à faire passer des capitaux en Allemagne en escomptant un affaiblissement du franc.

La semaine dernière, à cause des dangers qu'une dévaluation du franc aurait comporté pour la livre et même pour le dollar, les Etats-Unis et l'Angleterre se sont joints à la France pour demander à l'Allemagne de prendre certaines mesures compensatrices pour rectifier la situation et de faire une partie du chemin. Cela indique qu'au-delà des divergences de vues qui se produisent entre la France et ses alliés, il existe une certaine interdépendance économique qui oblige tous les pays de monnaies relativement fortes à s'entraider parce qu'ils sont solidaires

et que la faiblesse de l'un d'eux est un danger pour les autres.

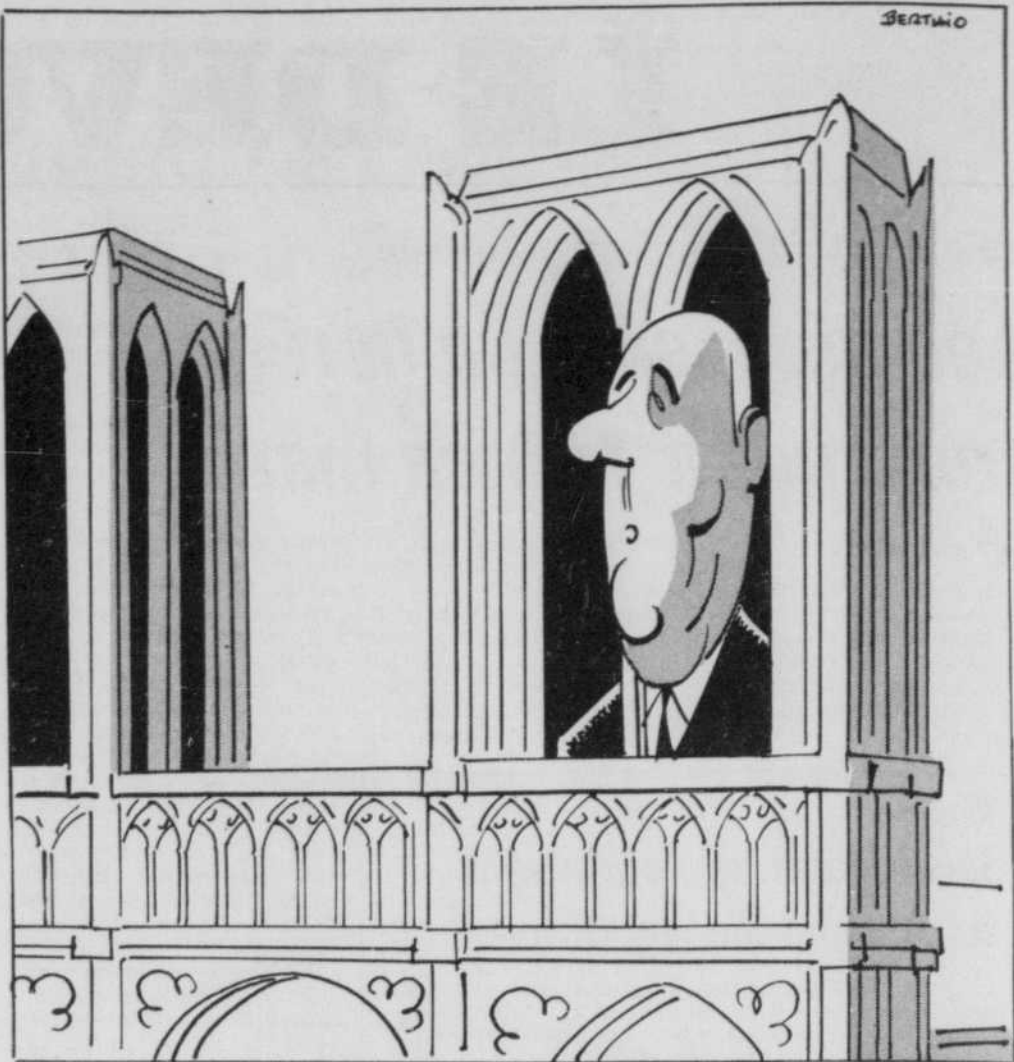
A cause de la situation économique relativement forte de la France dans le moment, et de l'aide financière que lui apportent les Dix, le général de Gaulle a jugé qu'il pouvait rejeter la dévaluation et la remplacer par des mesures d'austérité qui auront les mêmes effets stabilisateurs; il évite ainsi, comme il l'a dit: "l'artifice momentané d'une ruineuse facilité et la prime payée à ceux qui ont joué notre déclin".

Du point de vue politique, la manœuvre a été exécutée avec une grande habileté. En laissant courir jusqu'au dernier moment la rumeur, pour ne pas dire la "nouvelle" d'une dévaluation que tout le monde disait certaine, le général laissait l'opinion française sous l'effet d'un traitement de choc. La dévaluation anticipée représentait pour le pays une perte de prestige sur le plan international en même temps que le prix des sordres du printemps dernier.

En relevant le défi à la dernière minute, le président se trouvait mieux placé pour faire accepter des restrictions et des impôts qui, sans remettre en question les réformes des derniers mois, viseraient à rétablir l'équilibre économique du pays par une nouvelle répartition du fardeau. L'aide à l'exportation aura un effet analogue à celui d'une dévaluation; avec un contrôle des prix, une diminution énergique du déficit budgétaire assurée par la diminution des dépenses et des subventions, la spéculation pourra être enrayée.

Comme l'a dit le général de Gaulle, cela implique des mesures pour empêcher les agitations et manifestations qui gênent l'activité normale du pays. Les réactions à l'extérieur de la France ont été diverses; certains commentateurs jugent que le chef du gouvernement français risque d'entraîner toutes les monnaies dans un désastre; d'autres admirent son courage. Le président Johnson accorde son appui à cette entreprise audacieuse. Le résultat dépendra dans une large mesure de la réaction du peuple français au programme d'austérité et d'effort qu'on lui propose.

Paul SAURIOL



La cloche de Notre-Dame

LIBRES PROPOS

Faut-il courir avec frénésie au suicide?

par Jean-Marc Léger

Le moins que l'on puisse exiger du gouvernement québécois dans une question aussi lourde d'implications que la place et le régime de l'école anglaise dans le Québec, ce serait la formation d'une commission d'enquête chargée d'étudier tout le problème des langues à la lumière de l'évolution démographique et culturelle, les motivations et les conséquences à court et à long terme de l'option pratiquée, par les immigrants surtout, entre l'école française et l'école anglaise, à la lumière aussi de l'expérience d'autres pays ayant connu des situations similaires.

Il serait inconcevable qu'ayant créé des dizaines de commissions d'enquêtes ou d'étude de toutes sortes pour des problèmes infiniment moins importants, le gouvernement québécois improvise un projet de loi à propos de l'école, de la langue de l'école au Québec: il révélerait non seulement une effarante légèreté mais un électoralisme malaisément qualifiable, car on ne saurait tout de même pas faire croire à l'opinion qu'il n'y a aucun rapport entre cet empressement et les élections partielles du 4 décembre.

L'ancien premier ministre Johnson, dont on invoque aujourd'hui le témoignage, avait annoncé la promulgation d'une "politique linguistique": pareille politique se réduirait-elle à un projet de loi déposé dans la précipitation, à seule et trop évidente fin de rassurer la minorité anglophone, et qui sait d'ébranler la vieille allégeance libérale de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce? On veut croire que M. Bertrand, dont l'intégrité et le souci de l'intérêt public, sont constamment soulignés, verra en l'occurrence plus haut et plus loin qu'une élection partielle.

Notre nouvelle "Assemblée nationale" va-t-elle consacrer par une loi ce qui depuis longtemps est un fait: l'anglicisation massive des Néo-Québécois? Entend-elle accélérer et rendre irréversible le processus? Il est vrai que la minorité anglophone (et apparemment il suffit, pour y appartenir, d'opter pour l'école anglaise) sera instantanément priée d'améliorer l'enseignement du français dans ses institutions scolaires afin que les jeunes Anglo-Québécois aient "une connaissance convenable de la langue de la majorité". Bref, on consentirait que l'immigrant au Québec ait vocation à devenir anglophone pourvu qu'il soit en mesure de comprendre le français. Ailleurs, la loi intervient généralement pour corriger le déséquilibre qui se manifeste au détriment des faibles; ici, elle interviendrait pour l'accentuer: aux facteurs d'ordre économique et social qui poussent littéralement le nouveau venu vers la langue anglaise, la loi ajouterait la garantie de sa protection. C'est ce qu'on appelle: consacrer

le "libre choix" entre les écoles anglaise et française.

Au cours du débat sur la loi créant le ministère de l'immigration, le gouvernement a refusé d'inscrire dans l'exposé des motifs la moindre allusion au nécessaire renforcement du caractère français du Québec, sous prétexte que ce serait là "faire preuve de discrimination". Voilà où nous en sommes. Le premier titulaire du nouveau ministère, soulignant récemment la gravité de la situation démographique des Franco-Québécois, incitait ceux-ci à avoir plus d'enfants pour éviter la "minorisation". C'est assez dire combien il compte peu lui-même sur le pouvoir assimilateur des Canadiens français. On peut déjà prévoir que la majorité des futurs immigrants recrutés par le nouveau ministère québécois de l'immigration, que ceux-là mêmes iront grossir, à nos frais et à notre bonne santé, les rangs de la minorité anglophone. C'est le glissement avec frénésie vers le suicide.

La semaine dernière, le journaliste anglophone P. Desbarats déclarait n'être nullement scandalisé par l'affaire de Saint-Léonard: "pour la première fois, disait-il, les Canadiens français ont agi comme des êtres humains normaux, comme tous les peuples normaux". En juillet dernier, la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, dans un arrêt qui fera date, proclamait que les lois linguistiques de Belgique (organisant la "convivence des unilinguismes", flamand en Flandres, français en Wallonie) n'attaquaient en rien aux droits de l'homme. Résumant l'un des principaux considérants de la Cour, le quotidien Le Soir, de Bruxelles, écrivait: "La Cour estime que le refus de créer ou de subventionner des écoles francophones en zone flamande n'est contraire à au-

cun des articles de la convention européenne des droits de l'homme. Les mesures découlant de la loi belge sont rigoureuses mais s'inspirent de l'intérêt public qui exige l'enseignement dans la langue de la région... Le refus des conventions se justifie par la défense de l'homogénéité linguistique de la région".

Certains diront: "Mais le Québec est "bilingue". Cela est faux: sur le plan scolaire, rien dans la constitution ne prévoit, moins encore ne stipule, deux langues d'enseignement; c'est le respect de la seule diversité confessionnelle qui est requis. A supposer même qu'il faille tenir un précédent d'un siècle comme ayant force morale et politique, cela ne saurait valoir que pour les anglophones d'origine, les véritables "ex-britanniques". Quel "droit acquis" possèdent à l'école de langue anglaise au Québec la masse des immigrants arrivés depuis la dernière guerre mondiale et ceux qui s'y installent tous les jours?

Nous sommes ici au cœur même du problème de la survie de la langue française au Québec, à la jonction des facteurs démographique, politique et socio-culturel. Aucun pays au monde, même les plus puissants, ne tolère sur son sol une immigration qui vient l'affaiblir, a fortiori qui viendrait le menacer à terme dans son existence même.

Une loi consacrant le droit à l'école anglophone au Québec pour tous ceux qui le désirent marquerait une étape décisive dans le processus de renonciation et de minorisation de la communauté franco-québécoise. S'ajoutant à l'offensive centralisatrice tous azimuts du gouvernement fédéral, pareille mesure consumerait la disparition de ce qui avait pour être depuis 60 un certain réveil national.

Pensées pour notre temps

Les langues en usage dans le monde

Si l'on compare le grand nombre de langues et de dialectes dans le monde et leur distribution respective avec le nombre des différents pays, il est permis de conclure que, vraisemblablement, la plupart des pays présentent des traces de bilinguisme.

Toutefois, le nombre des langues n'est qu'un aspect de la question. Il est tout aussi important de savoir combien de personnes parlent ces différentes langues et qui sont ces personnes. Le fait le plus marquant dans cette étude est le suivant: la moitié de la population du globe utilise des langues indo-européennes alors que celles-ci ne constituent que 5 pour cent des différents idiomes du monde. Ceci est dû au fait qu'elles englobent des langues telles que l'anglais, langue parlée par 266 millions de personnes, l'hindi et l'ourdou avec 185 millions, l'espagnol avec 145 millions, le russe avec 135 millions, l'allemand avec 100 millions, d'autres langues encore telles que le français, l'italien, le portugais et le bengali avec respectivement plus de 50 millions de personnes les utilisant. Si nous ajoutons à cela les 500 millions qui parlent le chinois-mandarin, on peut constater qu'un grand nombre d'habitants du globe n'utilisent qu'un petit nombre des langues existant dans le monde. En effet, plus de 70 pour cent de la population mondiale se sert de moins de 12 pour cent des langues existant sur la terre.

(Le Bilinguisme: phénomène mondial, W. F. Mackey, Editions Harvest House).

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
 Directeur de l'information: Jean Francoeur
 Trésorier: Arthur Lefebvre
 TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Bovin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

bloc-notes

Le règlement du conflit à la RAQ

Quand on analyse, même sommairement, l'entente finalement intervenue entre la Régie des alcools du Québec et ses employés, on a de la difficulté à comprendre qu'il ait fallu cinq mois de grève pour en arriver là.

Il n'est pas question de minimiser ici les résultats obtenus par les grévistes. Un commis de magasin, par exemple, voit son salaire annuel maximum passer immédiatement de \$4,336 à \$5,059.60. Des augmentations à peu près semblables vont aux employés de bureau et d'entrepôt. Dans ce dernier cas, on note également une reclassification des tâches qui apportera même des bénéfices additionnels aux employés concernés.

Et la plupart des clauses dites normatives sont plus que raisonnables. On peut même dire que la sécurité d'emploi qu'on a obtenue est un véritable modèle du genre.

Malgré tout, pourtant, on se dit qu'il n'était pas nécessaire de 13

mois de négociation et de cinq mois de grève pour déboucher sur une pareille entente. En ce qui concerne les salaires, en particulier, les hausses sensibles obtenues proviennent en très grande partie de l'addition de deux heures et demie à l'horaire hebdomadaire régulier. Or, ce prolongement de la semaine de travail était offert par la Régie depuis longtemps. Il y a également assez longtemps que la Régie était disposée à négocier une classification nouvelle aux entrepôts.

Quant aux clauses normatives, également fort importantes nous le concédons, on a malgré soi l'impression que le syndicat et la Régie auraient pu aussi les régler beaucoup plus rapidement s'ils avaient vraiment concentré leurs efforts sur ce point. C'est probablement que, de part et d'autre et surtout du côté syndical, on était passablement traumatisé par la question des salaires et qu'on attendait d'avoir pris une décision à ce sujet avant d'aborder sérieusement tout autre problème.

L'intérêt public

Certes, il serait malhonnête de laisser entendre que ce qui vient d'être paraphé aurait pu l'être, tel quel, avant ou dans les premiers

moments de la grève. On imagine bien que la partie patronale aurait préféré régler pour un peu moins, même si le règlement final ne valait nullement à l'encontre de la politique salariale du gouvernement. Mais, l'écart entre ce qu'il était possible d'obtenir sans la grève ou dans les premiers temps de la grève et ce qu'on obtient après avoir sacrifié son salaire pendant vingt-deux semaines, valait-il vraiment tous les sacrifices qu'on s'est imposés? Il est permis de se poser la question.

Disons, pour notre part, que, sans vouloir substituer notre jugement à celui des négociateurs syndicaux, nous sommes loin d'être convaincu que cette grève était vraiment justifiée. Les légers gains obtenus en faveur d'un groupe de salariés n'autorisaient pas une telle perturbation de l'intérêt public.

Evidemment, on nous dira qu'il ne faut pas juger par les résultats atteints mais par les objectifs qu'on s'était fixés, et que ces objectifs pouvaient valoir le dérangement qu'on a causé à la population. Il resterait alors à savoir si ces objectifs étaient réalistes.

Mais disons que tout cela demeure une question d'appréciation où rien ne se tranche au couteau. Et qu'il est plus facile, aujourd'hui, de porter jugement qu'il pouvait l'être

l'ambition, l'agressivité ne cessent de tisser tout autour du globe leurs toiles gluantes et malféiques. Tout se passe comme si le subconscient des peuples en était encore au stade de l'égoïsme infantile. S'en emparer, avant que l'autre ne s'en empare; dominer, pour ne pas être dominé; écraser, pour ne pas être écrasé. C'est encore la loi de la jungle, celle-là même qui a toujours engendré avec une implacable précision le sang répandu et les terres anéanties. Aujourd'hui, nous savons tous que la guerre, la guerre totale, est devenue impossible parce qu'absurde et exterminatrice. Et pourtant, chacun s'observe avec convoitise et mépris, chacun tremble et prépare dans l'ombre ces monstres de l'épouvante."

Pierre Elliott Trudeau, dans une allocution à la Fédération libérale du Canada, section Québec, le 10 novembre.

"L'Eglise n'encourage pas les solutions violentes; elle refuse de se solidariser avec les expressions révolutionnaires; ce serait trahir l'esprit du Christ, qui, pour la rédemption des hommes, a répandu son sang et non celui des autres. Mais elle ne se solidarise pas davantage avec les abus, avec les égoïsmes individuels et collectifs, avec les injustes oppressions. Toute son action vise à tonifier les forces morales des individus et des groupes, à promouvoir leur éducation, l'élevation de leur valeur humaine et chrétienne. C'est ainsi qu'elle les prépare à affronter de façon positive dans la collaboration et dans la paix, les transformations sociales désirées et nécessaires."

Paul VI, dans un discours prononcé à Rome le 14 novembre.

Robert L. Stanfield, dans un discours à la Chambre des communes, le 6 novembre.

"Ainsi le gouvernement met en danger notre unité nationale et notre expansion nationale. Il a adopté une politique de confrontation. Il dit simplement: nous avons adopté une attitude ferme, faites comme nous vous le demandons, sinon gare à vous! Le ministre des finances et ses collègues ont déjà réussi à faire ce que la plupart des gens croyaient impossible: ils ont réussi à unir les divers partis séparatistes au Québec. Ils réussiront peut-être maintenant à détruire les arrangements fiscaux et le principe de péréquation, et à lâcher de nouvelles forces qui diviseront le Canada".

Robert L. Stanfield, dans un discours à la Chambre des communes, le 6 novembre.

"Tout se passe en vérité comme si les rapports entre les pays n'avaient pas évolué depuis 5,000 ans. Les intérêts et les appétits, la méfiance et la

des
idéesdes
événementsdes
hommes

LIBRE OPINION

La grande pitié de la langue dite maternelle au secondaire

par Viateur Beaupré

"Maintenant ces gens-là sont en droit de nous dire: Comment! Vous prétendez être Français, et vous ne savez ni parler ni écrire votre langue!" Daudet, La dernière classe.

Nous leur avons donné ce droit, à ces gens-là; il s'agit maintenant de leur enlever ce droit. Le moyen est très simple, mais très difficile: apprendre à écrire et à parler notre langue. Car, "quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient bien sa langue, c'est comme s'il tenait la clef de sa prison..." dit encore Daudet.

Nous ne sortons pas de prison uniquement avec cet outil de la langue. La culture, c'est aussi la politique, l'économie, les arts, le goût du pain,

la saveur du vin, la courtoisie, la droiture, et tout. Mais si nous nous libérons à tous les autres points de vue, sans devenir plus maîtres de notre langue, nous aurons cette consolation équivoque d'être des barbares en liberté.

Un professeur, une école, une commission scolaire, un ministère de l'éducation qui, actuellement, au Québec, ne prend pas tous les moyens pour permettre au français de jouer ce rôle libérateur, il faut bien dire qu'ils préparent efficacement un génocide. Cela peut se faire en toute sérénité sur les rives du St-Laurent, pendant que l'on s'apitoie sur Belgrade ou le Biafra.

Je n'exagère rien en disant que l'enseignement du français est actuellement dans une situation tragique. Sans doute, la langue maternelle est-elle tou-

jours menacée, comme toutes les choses précieuses, fragiles. Mais quand un petit peuple de 6 millions doit défendre sa langue contre celle de 200 millions, il doit être héroïque, sinon il disparaît. Nous sommes engagés dans ce combat épique, un contre vingt. Et si vous parlez de rendre prioritaire l'étude du français, au cours secondaire, on vous regarde stupéfait, en se demandant d'où vous sortez pour avoir des idées si extravagantes. On nous met souvent, très souvent, trop souvent sur le dos le continent nord-américain pour nous inviter à supporter la Confédération; je souhaiterais que d'autres se le mettent parfois sur le dos, ce continent, pour apprendre que ça pèse lourd, 200 millions d'anglophones; ça pèse lourd sur le dos et sur la langue.

Dans cet article, je limiterai mes observations au cours secondaire. Parce que je le connais mieux, et aussi, peut-être, parce que c'est le plus important.

Pourquoi cette pauvreté du français?

Il y a le milieu social où le français est généralement pauvre. Ce milieu impose, dans une large mesure, à l'étudiant du secondaire, la langue parlée ou écrite qu'il utilise. Il s'agit de savoir comment l'école travaillera à transformer ce milieu, étant bien entendu que le milieu pèsera toujours lourdement sur l'école.

A l'intérieur même de l'école, qu'est-ce qui ne va pas?

Les programmes. Ils doivent changer, s'adapter. S'ils changent trop souvent, trop radicalement, les professeurs et la direction pédagogique perdent bien du temps à se tenir au courant des programmes, au lieu de se tenir au courant du français. Au risque de passer pour très retardataire (en retard sur qui? sur Racine ou sur Michel Louvain?), je dirai que les programmes de français ont peu de raisons d'évoluer plus vite que la langue de Pascal. Un lecteur contemporain, s'il est intelligent, trouve très claire la langue de Pascal et très obscur le jargon de certains programmes contemporains (voir, comme exemple type, le programme Méthodologie du travail intellectuel, au Secondaire V). Ceux qui comprennent leur langue comme les singes maîtrisent le violon, s'étonneraient fort si on leur disait qu'une page de Mauriac ressemble fort à une page de Pascal. Ils auraient autant de profit à s'étonner que Mauriac ait seulement

deux jambes en ce siècle de la vitesse.

Les méthodes pédagogiques. C'est beau, l'école active, les méthodes nouvelles. Mais là encore une grave illusion est possible: celle de croire que l'important c'est la mini-jupe ou la chevelure-Samson. Ce qu'il y a sous la mini-jupe ou la chevelure, est-ce un mannequin de plâtre ou un être humain en santé et équilibré?

Certains, par exemple, mettront le salut de la race dans la méthodologie du travail intellectuel; et quand on consulte le programme de ce cours, on constate avec ahurissement qu'il s'agit d'un catalogue de recettes, écrites pour la plupart dans un style qui n'a de nom en aucune langue.

Les manuels scolaires, qui changent presque à chaque degré du cours. Avec la conséquence que les notions acquises l'année précédente tombent dans l'oubli, et que la révolution culturelle de l'année en cours prépare efficacement l'anarchie de l'année suivante.

L'abandon de la grammaire et de l'analyse, ces bêtes noires coupables, paraît-il, de brimer la spontanéité de l'étudiant, d'étouffer sa personnalité générique et féconde. Ce qui revient à dire que l'étudiant aura d'autant plus de chance d'être précis, éloquent, qu'il ne saura exactement de quoi il parle. S'il apprend les nuances des temps et des modes, s'il sait distinguer une apostrophe d'un complément circonstanciel, s'il ne confond pas un sujet en inversion avec un complément d'objet direct, on veut nous faire croire que cet étudiant sera brimé, qu'il ne sera pas aussi épanoui que certains professeurs qui, eux, les ignorent et ont pu néanmoins réussir brillamment leur Brevet A, leur Licence, et parvenir à des postes enviables et peut-être même supérieurs dans la hiérarchie scolaire. Ecrire et parler avec un instinct de jodel, cela va bien, disait l'autre, aussi longtemps qu'on est dans un cercle de jouaux. Le bronco est un joual on ne peut plus épanoui parmi ses confrères: il est très à l'aise avec l'attribut, les temps et les modes; il n'a pas de complexes. S'il doit garder sa riche personnalité de bronco, je concède qu'il est inutile de l'atteler à la grammaire et à l'analyse.

La conséquence la plus nette de cet abandon, c'est que les étudiants du Secondaire V réussissent médiocrement des travaux d'analyse que des étudiants de 8e classique, il y a à peine cinq ans, pouvaient travailler avec une certaine allégresse. Si l'on proteste, j'irai

plus loin: j'offrirai gratuitement au Ministère de l'éducation des concours d'analyse destinés à la Préclassique (7e année) d'il y a cinq ans; ils suffiront à "couler" la moitié des étudiants du Secondaire V (12e année).

"Mais, dira un bronco épanoui, ce que nous perdons en grammaire et en analyse, nous le retrouvons, et au centuple, par un entraînement plus poussé dans la composition et la compréhension des grands auteurs. Nous ne savons peut-être pas ce que sont le sujet et le subjonctif, mais attendez de lire nos analyses de Britannicus, nos descriptions de Manic 5 et de l'Expo. Vous verrez ce que vous allez voir."

J'ai vu ce qu'il y avait à voir. J'ai vu que les descriptions sont incohérentes et plates; j'ai vu que l'analyse de Britannicus a l'originalité, la logique et la profondeur des discours de la pythie des bêtises blanches.

Les examens dits objectifs ont toute la popularité qu'ils méritent chez des administrateurs et des enseignants médiocres. Cela se corrige vite, donne des résultats indiscutables, permet de "couvrir" une vaste matière. De plus, ils sont adaptés à la mentalité moderne qui pense par éclair, et s'exprime par des chiffres ou des interjections. Je concède tout cela, et nie tout le reste. Car, pour admettre tout le reste, il faudrait admettre au préalable que l'enseignement du français doit avoir les objectifs vantés plus haut. Pour savoir si un étudiant a compris Le Cid, je préfère lui poser trois questions qui exigeront chacune une heure de réflexion et de rédaction, que de lui poser 300 questions objectives pour la même durée d'examen. Evidemment, cela est plus difficile à corriger et expose davantage aux erreurs d'interprétation de la part du professeur. Mais il faut s'y résigner (et s'en réjouir): mettre un enfant au monde et l'éduquer sera toujours plus difficile et occasionnera toujours plus de tracas que si on délègue ces responsabilités aux ordinateurs ou à l'agence Gallup.

Ce n'est pas avec le procédé barbare et populaire des examens objectifs que l'on entraînera l'étudiant à réfléchir et à s'exprimer. Que l'on garde les examens objectifs pour déterminer quels singes on enverra dans la Voie Lactée.

Le mythe de l'homme technicien, l'homme de l'avenir vénéré par le Rapport Parent, qui l'avait lui-même hérité par contagion, tend aussi à nous faire croire que le salut de la race est dans les sciences.

On commence à contester ce mythe et on le contestera de plus en plus. Au lieu de bâtir des cours pour "bourrer" de sciences des adolescents, on trouvera bon de faire une place plus large au français qui tient davantage compte de la personne humaine, qui humanise davantage parce qu'il étudie davantage l'homme. On redécouvrira avec émerveillement qu'il est beau et toujours très urgent d'apprendre à penser. On découvrira avec non moins d'émerveillement que le grec et le latin sont moins démodés que la IBM, la FLQ ou la CCM. Mais là j'anticipe: je dis ce qui arrivera dans une génération, quand la nôtre, dans sa fougue barbare, aura fait produire au mythe de l'homme technicien ses ultimes conséquences barbares.

En attendant, sauvons au moins le français contre la IBM qui, paraît-il, se refuse à rendre le français prioritaire: avec sa formation hautement spécialisée et démocratique, elle a engendré ce principe très scientifique et très démocratique que toutes les disciplines du cours secondaire doivent recevoir le même nombre de périodes de cours par semaine. Si le français a droit à 5 périodes, l'anglais aura droit à 5 périodes. Cette machine doit avoir des charmes inépuisables pour ceux qui rêvent de faire l'égalité dans la médiocrité et de faire fonctionner une école de 4,000 étudiants comme on fait fonctionner la Confédération ou la monarchie idéale des fourmis.

Je sais bien que donner plus de périodes à une discipline n'est pas un moyen infallible de la rendre plus efficace; tout comme le fait de rendre le français prioritaire au Québec n'entraîne pas automatiquement une amélioration de la langue parlée. Mais il faut commencer par là. Puisque, quand on veut faire disparaître une langue, on procède toujours comme on est en train de le faire avec le français. C'est un des moyens les plus efficaces que l'on a trouvés pour tuer le grec et c'est le même moyen très simple que l'on emploie contre le latin.

Quand on étudie une langue "juste pour ses besoins", il faut peu de temps pour qu'on n'en ait plus besoin.

On n'aura pas à me faire de longs discours pour me convaincre que toutes les disciplines peuvent contribuer au perfectionnement de la langue maternelle. A la condition d'être enseignées par des professeurs qui ont de l'admiration pour leur langue maternelle et qui la connaissent. Il ne suffit pas de connaître le français pour enseigner l'histoire, c'est une lapalissade; une autre lapalissade dit qu'il ne suffit pas de connaître l'histoire pour l'enseigner en français. Il

faut bien dire que cette admiration et cette connaissance de leur langue maternelle se trouvent chez une infime minorité de professeurs. Ces originaux se rencontrent parmi les Européens enseignant au Québec et parmi les Québécois formés par un autre régime que celui actuellement en vogue au cours secondaire. Obtenir que tous les professeurs, dans toutes les disciplines, corrigent les fautes de français dans tous les travaux des élèves et qu'ils en tiennent compte dans les notes, exige une persévérance et un courage presque surhumains; d'autant plus que, dans

Suite à la page 8

1,001
cadeaux originauxUne oeuvre exclusive
d'un artisan du Québec

Choisissez
parmi les
milliers d'articles
en montre dans
les boutiques
de la
Centrale
d'Artisanat.
Prix variés.



Vase en céramique

Une organisation sans but lucratif.

la centrale d'artisanat du Québec

A MONTRÉAL:
• 1450 rue St-Denis
• Hôtel Reine Elizabeth
• 403 est, rue Ste-Catherine
• 302 est, rue Craig

Ouvert de 9:30 a.m. à 5:30 p.m., samedi inclus.
Jeudi et vendredi, jusqu'à 9:00 p.m.

VISITEZ CES
EXPOSITIONS
ARTISANALES

et rencontrez les artisans
du 21 novembre au 4 décembre
Jean Cartier, céramiste
Pierrette Leclair, emailleur

Centrale d'artisanat du Québec
1450, rue Saint-Denis

MONTROSE

ALBUM DE LUXE DE

ÉDITH PIAF

PLUS DE 30 GRANDS SUCCÈS

STEREO

SUR DISQUES
CAPITOLVALEUR
DE \$15.98EXTRA
SPÉCIAL7⁹⁹
L'ALBUM

CONTENANT

ALBUM
DE
3 DISQUES

STÉRÉO

12" MICROSILLON
STCL-2953

ÉDITH PIAF

CÔTÉ 1 - L'effet que tu me fais - Bravo pour le Clown - Les grognards - Comme-moi - C'est l'amour - Le vieux piano - **CÔTÉ 2** - Non, je ne regrette rien - T'est beau, tu sais - Milord - Boulevard du crime - Exodus - **CÔTÉ 3** - Les trois cloches - La vie en rose - L'homme à la moto - Vallée - Hymne à l'amour - Avant nous - **CÔTÉ 4** - La goulante de pauvre Jean - Mon manège à moi - La foule - L'accordéoniste - C'est à Hambourg - **CÔTÉ 5** - T'est l'homme qu'il faut - La vie l'amour - Ça fait drôle - Fais comme si - Je m'imagine - Je suis à toi - **CÔTÉ 6** - Mon Dieu - Toujours aimer - Les amants merveilleux - Les orgues Barbarie - Polichinelle.

50¢ par 3 disques pour frais de poste
et d'emballage - Taxes en plus

SCELLÉ
1ère QUALITÉ

MONTROSE

3162 est, Bélanger
Montréal 408

RA.9-2833

90° Anniversaire

(1878-1968)

A cette occasion
Berlitz vous offre
des réductions
de 20 à 30%
sur tout
Berlitz Blitz en:
Anglais - Français
Espagnol
Allemand - Italien
Japonais.

Pour bénéficier des tarifs
"90° anniversaire",
Inscrivez-vous avant
le 31 décembre 1968
et prenez, vous aussi,
votre **Berlitz Blitz**,
Maintenant ou en 1969.

Berlitz
Langues vivantes

Siège Social,
1 Place Ville Marie,
Montréal - 288-3111

Alma 668-8888 • Calgary 265-3850 • Chicoutimi 549-7474 • Drummondville 478-7000 • Edmonton 429-5602 • Granby 378-8787 • Halifax 423-1257
Hamilton 529-2448 • Joliette 755-0420 • Montréal 248-3111 • Ottawa 232-5343 • Québec 529-8161 • Rimouski 722-1944 • Rouyn 762-0282
Shawinigan 537-0416 • Sherbrooke 569-9179 • Soré 743-4670 • St. Hyacinthe 773-7022 • St. Jean 346-6100 • St. Jérôme 435-1298
Toronto 924-7773 • Trois-Rivières 378-2811 • Val d'Or 824-2300 • Valleyfield 371-3010 • Vancouver 685-9331 • Victoriaville 758-1333

arts

et

spectacles

Deux grands écrivains couronnés en France

● Prix Fémina à Marguerite Yourcenar

● Prix Médicis à Elie Wiesel

Éclatement de la littérature française! Elle pourrait être la leçon que viennent de donner les grands jurys littéraires français. En effet, après Yamba Oulougoum, écrivain noir, qui a obtenu le Prix Renaudot, le jury du Prix Fémina vient de couronner Marguerite Yourcenar ("L'Oeuvre au noir") née à Bruxelles (père français et mère belge) et résidant dans le New-Jersey, tandis que le jury du Prix Médicis a choisi "Le mendiant de Jérusalem" de Elie Wiesel, juif né en Transylvanie et Américain vivant à New York.

Le prix Fémina

Selon Marguerite Yourcenar, "L'Oeuvre au noir" (Gallimard éditeur) est "un effort pour évoquer la condition humaine sous ses aspects du XVI^e siècle". Le héros de son livre, Zénon, philosophe, médecin, alchimiste, évoque aussi bien la figure légendaire de grand médecin Paracelse que Léonard de Vinci, tel que nous le révèlent ses "Cahiers". C'est l'homme de la renaissance, se dégageant péniblement de la pensée figée du moyen âge dans sa recherche de la raison et de la liberté d'esprit.

Ce roman de l'esprit est également un roman traditionnel, un roman d'aventures. Ces aventures sont la pénible naissance de la société mo-

derne, le heurt des religions, des civilisations, des races, les guerres, les persécutions. Le titre du livre est emprunté au langage de l'alchimie: "L'Oeuvre au noir" est la phase de dissolution et de séparation des matières qui permet de parvenir au Grand oeuvre, ici la libération spirituelle et intellectuelle de la pensée humaine.

L'oeuvre de Marguerite Yourcenar n'est pas importante au point de vue du nombre de ses titres. Sa grandeur est dans leur rareté. On connaît d'elle tout particulièrement "Les Mémoires d'Hadrien" qui connaissent un succès mondial. Elle a traduit d'une façon remarquable les poèmes Cavafy. Citons également "Alexis", "Électre ou la chute des masques", "Le mystère d'Alceste", ou, qui n'a pas son microtaure.

Le Prix Médicis

"Le Mendiant de Jérusalem" (Editions du Seuil) de Elie Wiesel, qui vient d'obtenir le Prix Médicis, est d'abord un document sur la "guerre de six jours" qui opposa Israël à l'Égypte. Wiesel y réunit, sous le mur des Lamentations, tous les héros de ses oeuvres précédentes. Ce livre est avant tout un témoignage d'une profondeur émouvante sur l'âme juive. De la formation mystique de son enfance, Wiesel a

gardé un goût visionnaire et un sens prophétique. Chaque événement trouve sa résonance et son explication dans le rappel de l'enseignement de "Hassidim", les prophètes mendiants de la tradition juive. Le style, d'un lyrisme frémissant, est inspiré par celui des livres saints.

Elie Wiesel, considéré comme l'un des plus importants écrivains israéliens, est né en 1928 à Sighet, en Transylvanie. Il gagne la France après avoir échappé aux camps de déportations nazis. Il travaille dans le journalisme. Il se fixe ensuite aux E.-U. et devient citoyen américain. Il écrit en français. Depuis 1960, il a publié neuf ouvrages. Il a obtenu le prix Rivarol en 1963 pour l'ensemble de son oeuvre et le Prix du souvenir (Prix de littérature juive) en 1955.

"Ecrire en français, a-t-il déclaré en arrivant à Paris pour recevoir

son Prix, est une gageure, un véritable défi; il s'agit pour moi de plonger dans une langue qui m'est étrangère et d'exprimer dans cette langue des idées qui ne sont pas faites pour elle."

La petite histoire

Pour la première fois depuis 64 ans, la lauréate de Fémina, Marguerite Yourcenar, a fait l'unanimité des voix des dix membres du jury dès le premier tour; d'habitude, les discussions sont longues et difficiles.

En outre, une des "dames" du jury, Madame Simone, a déclaré en commentant les résultats: "Nous devions bien cette réparation au grand écrivain qu'est Marguerite Yourcenar... et nous serions honorées en l'appelant à siéger parmi nous".

Au Médicis, deux voix sont allées à Pierre Silvan, pour "Zacharie Blue".

Une maison de la danse prochainement au Québec?

MONTREAL — Le fondateur-directeur de la troupe ethnique les Feux-Follets, M. Michel Cartier, et Mme Ludmilla Chiriaeff, directrice artistique des Grands Ballets Canadiens, ont à coeur la réalisation d'un grand projet.

Il s'agit de la création d'une Maison de la Danse qui réunirait sous un même toit les Feux-Follets, troupe ethnique, les Grands Ballets Canadiens pour la danse classique, et une autre compagnie illustrant la danse moderne.

Ce souhait a été formulé au cours d'une conférence de presse à l'occasion du retour des Feux-Follets, après une tournée de six semaines en Europe. Les danseurs ont donné des spectacles dans plusieurs villes de France, de Suisse, de Belgique et au Luxembourg.

Les critiques ont été fort élogieuses et le public a réservé un chaleureux accueil à la troupe, offrant un spectacle dynamique dans lequel les numéros se suivent sans interruption.

M. Cartier a précisé que les Feux-Follets veulent donner le folklore du Canada d'aujourd'hui comme celui d'il y a 100 ans. Le folklore, a-t-il dit, c'est ce qui est mort, des traditions perdues qu'on fait revivre momentanément, de sorte que les Feux-Follets ne sauraient véritablement constituer une troupe folklorique.

Voulant exprimer le Canada de nos jours, M. Cartier a déjà en tête une idée de ballet basé sur des danses modernes. La tournée européenne des Feux-Follets était placée sous l'égide du ministère des Affaires extérieures, lequel y déléguera au printemps prochain, les Grands Ballets Canadiens.

PEINTURE: le Musée de Québec présente, jusqu'au 16 décembre, une rétrospective de la carrière de l'artiste Napoléon Bourassa. Cette exposition est marquée par le lancement d'une biographie écrite par la petite-fille de l'artiste, Anne Bourassa.

Falstaff
ORSON WELLES
"UN CHEF D'OEUVRE D'ORIGINALITE PERVERSE"

Cul-de-Sac
"UN CHEF D'OEUVRE D'ORIGINALITE PERVERSE"

"LA RÉVOLUTION FRANÇAISE"

AUJ. MERC. et JEUDI les 26-27-28 NOV.

au café campus

La formation musicale (Ex-Sinners) la plus audacieuse et la plus percussive d'une jeunesse québécoise en éveil!

POUR RÉSERVATION 735-1259

café campus

5150 DECELLES REINE-MARIE 735-1259

Le grand Meaulnes
LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DÉMI-SIÈCLE, FAIT RÊVER LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER...

EN COULEURS
J'ALAIN FOURNIER
Tel. 861-2996 900 ouest, STE CATHERINE

FLEUR DE LYS
858, E. STE CATHERINE - 288-3303
CINÉMA DE PARIS

LOUIS DE FUNÈS
les grandes vacances
Aussi en réédition en couleur
SON SEUL AMOUR
JEAN TALON, à l'est de PILLER 525-7000
3019, E. SHERBROOKE - 525-2174
MAISONNEUVE

LA PEUR
LE DRAME ANGOISSANT D'UNE JEUNE SOURDE-MUETTE!
12.30, 2.15, 4.10, 5.50, 7.45, 9.40
1204, E. STE CATHERINE - 523-5180
CANADIEN

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
avec Michel Simon
un film de CLAUDE BERRI
POUR TOUS
5550 ouest Sherbrooke - 489-5559
CINÉMA (V)

I even met HAPPY GYPSIES
"UN FILM QUI INSPIRE L'ÉTONNEMENT ET L'ADMIRATION."
EN COULEURS (L'Express)
UN FILM UNIQUE D'UNE PUISSANCE CAPTIVANTE!
Semaine: 8.00 - 10.00
Dimanche: 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
5550 ouest Sherbrooke - 489-5559
SALLE HERMÈS

NIGHTMARE
"TOUT RESPIRE LE MYSTÈRE ET C'EST LA LE SUSPENSE DU FILM."
— Le Figaro
UN FILM DE ARNE MATTHESSON ULLA JACOBSSON
SOUS-TITRES ANGLAIS
Semaine: 7.30 - 9.30 Dimanche: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
1204, E. STE CATHERINE - 525-8600
FESTIVAL

Le bruit de la ville

MEDAILLES: le Conseil des Arts du Canada a remis, hier soir, ses médailles aux poètes Earle Birney, J. M. Smith, à l'architecte Eric Arthur, à la romancière Gabrielle Roy et au peintre Jacques de Tonnancour. Outre la médaille, M. Jean Martineau a donné à chacun des récipiendaires une somme de \$2,500.

LANCEMENTS: ce soir, à la Place Bonaventure, la librairie Bertrand lance un ouvrage de Werner Hirsig, "Destin de l'homme", publié par les Éditions de l'Arc. A 18 heures, Mercredi soir, aux Éditions du Jour, à 17 heures, lancement d'un roman, "La mort de mes vingt ans", de Pierre-O. Gagnon, dont c'est le premier livre.

THEATRE: le T.P.Q. a déjà visité, depuis le 11 octobre, 35 centres au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Le spectacle que présente le Théâtre populaire du Québec est l'A-VARE, de Molière.

MUSEE: le Musée des Beaux-Arts de Montréal a prêté à trois musées américains un jaguar minuscule en or datant d'environ 400 ans avant Jésus-Christ. Cette pièce fera partie de l'exposition "L'Or de l'Amérique: chefs-d'oeuvre de l'époque pré-colombienne".

VARIETES: le Café-campus de l'AGEAM accueillera ce soir, demain et après-demain soir, les 26, 27 et 28, le groupe de la Révolution Française autrefois appelé les Sinners.

Horaires des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUDOUVILLE (AU LOCAL DES APPRENTIS-SORCIERS: réclame)
COMEDIE CANADIENNE: "Pauvre Amour" de Marcel Dubé - 20.30
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (Salle du Gesù): "Volpone" en semaine: 19h30; le samedi: 20h30; réclame dimanche.
LE PATRIOTE: Claude Gauthier et Renée Claude
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "La grosse tête" revue satirique et musicale
LA POUQUIERIE: "L'escalier" de Dyer - 20h.30 (jusqu'au 14 décembre).

THEATRE DU RIDEAU VERT: "Ce soir on improvise" du mardi au samedi à 20h30; le dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER: O.S.M. avec Serge Baudo A 20h.30
THEATRE MAISONNEUVE: America Hurrah 20h.30
THEATRE PORT ROYAL: "Le Tartuffe" de Molière, par le T.N.M. A 20h.15

Horaires des cinémas

ALOUETTE: "Suzanne et ses péchés mignons" 1.30 - 3.25 - 5.25 - 7.30 - 9.40
AMHERST: "Le Cobra" et "Le Bonou de Londres"
BIRCH: "Mercredi des Cendres" et "Bagarres à Bagdad pour X-27"
BONAVENTURE: "Les Oiseaux vont mourir au Pérou" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 - 11.15
CANADIEN: "La Peur" 2.15 - 5.50 - 9.40
"La louve solitaire" 12.30 - 4.10 - 7.45
CINEMA 5: "Le vieil homme et l'enfant" 1.30 - 9.30; Dim 1.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHAMPLAIN: "Les jeunes fauves" 2.30 - 5.10 - 10.10 - "Maldonne pour un espion" 12.30 - 4.10 - 8.00
CHATEAU: (Voir Artéfact)
CINEMA DE PARIS: "Le grand Meaulnes" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINEMAZIE: (Voir Champlain)
DAUPHIN: "Salle Renoir: 'Baisers volés'" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
DAUPHIN: "Salle McLaren: 'Vivre pour vivre'" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.30
ELECTRA: "La nuit la plus chaude" et "Violence de la nuit"
FLEURS DE LYS: "Le grand Meaulnes" 1.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
FRANCAIS: "Parlons femmes" et "L'homme du Bengale"
GRANDS: (Voir Français)
JEAN TALON: "Les grandes vacances" 6.30 - 9.50 - "Son seul amour" 8.10
MAISONNEUVE: "Les grandes vacances" 5.30 - 9.50 - "Son seul amour" 8.10
MERCIER: (Voir Electra)
MIDI-MINUIT: "Comment les séduire" et "Suzanne"
PAPINEAU: "Le préteur sur gages"
PARISIEN: "Le petit bagueur" 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.35 - 5.55 - 9.15
PIGALLE: (Voir Midi-Minuit)
PLAZA: "La Peur" 12.30 - 4.10 - 7.45 - "La louve solitaire" 2.15 - 5.50 - 9.40
RITZ: "Histoires Extraordinaires" et "Le Rayon infernal"
RIVOLI: "Autant en emporte le vent" soirs à 8.00; matins sam. et mer. 2.00
ST-DENIS: (Voir Bijou)
VERDI: "La Passion de Jeanne d'Arc" (inter-titres français) 7.45 - 10.15
"Les Procès de Jeanne d'Arc" (en fr.) 6.30 - 9.00
"Les Procès de Jeanne d'Arc" - 1.00 - 3.45 - 6.30 - 9.00
VILLERAY: (Voir Electra)

EN LANGUE ANGLAISE

ATWATER: "Anno"
AVENUE: "Rachel, Rachel" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.15 - 9.25
CAPITOL: "Cogan's Bluff"
CINERAMA IMPERIAL: "Ice Station Zebra" 8.30 du lundi au samedi, 7.30 dim. 2.00 mer. sam. dim.
CINEMA WESTMINSTER SQUARE: "I love You Alice B. Toklas"
ELEVSE: "Salle Alain Resnais: 'Cul-de-Sac'" 7.30 - 9.30 sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (le sam.)
ELEVSE: "Salle Eisenstein: 'Falstaff'" même horaire
KENT: "A Pin in the Ear"
LOEW'S: "The Boston strangler"
PALACE: "Lady in Cement"
PLACE DU CANADA: "Penny Girl" 2.00 - 4.15
PLACE VILLE MARIE: "Petite salle: 'Grande suite'" 12.45 - 2.45 - 4.45 - 6.45 - 8.45
SEVILLE: "Humeau et Juliet" des 1.00
SNOWDON: "Revolutions"
WESTMONT: "Hot Millions" 1.55 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.25
YORK: "Great Catherine" 1.20 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.40

ET AUTRES LANGUES

ITALIEN: s.-t. anglais
JAPONAIS: s.-t. anglais
VENDOMME: "The House of Sleeping Virgins" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30
SUIDOIS: s.-t. anglais
VAN HORNE: "Hagbard and Signe" 1.25 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
FESTIVAL: "Nightmare" 7.30 - 9.30 dim.
1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Tchéco: s.-t. anglais
ART CINEMA: "Shop on Main Street" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
PLACE VILLE MARIE: "Closely Watched Trains" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30
Yong: s.-t. anglais
SALLE HERMES: "I Even Met Happy Gypsies" 8.00 - et 10.00 dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
CINEMATHEQUE CANADIENNE: 7.00 C.I. cinéma d'animation européenne (2) 9.30 "La révolte des pécheurs"

PLACE VILLE-MARIE

KLONDIKE STEAK HOUSE
BANQUETS & MARIAGES
744-5841

Blue Bonnets

CINEMAS de REPERTOIRE

CE SOIR et demain soir
DREYER et BRESSON
• LA PASSION DE JEANNE D'ARC
à 7h.45 et 10.15
• LE PROCES DE JEANNE D'ARC
à 8h.30 et 9.00

verdi
5380, ST-LAURENT — 277-4145

CE SOIR et demain soir
2 films de Roman Polanski
CATHERINE DENEUE dans

• REPULSION (en français)
2 séances: 6.00 et 9.45
• LE BAL DES VAMPIRES
à 8 heures (dernier spectacle)
EN FRANÇAIS (les 2 films)
Jeudi à samedi
ELECTRA et PHAEDRA

lido VILLE DE LAVAL
360 boul. LABELLE — 681-1888

EDDIE "Fingers" BIRD
Tous les soirs
Route Transcanadienne,
Sortie 21
à
Côte-de-Liesse

KLONDIKE STEAK HOUSE
BANQUETS & MARIAGES
744-5841

"UN VÉRITABLE ENCHANTEMENT!"

ICE CAPADES
En Amérique, le spectacle no. 1 pour la famille.

CE SOIR 8 heures
et jusqu'à LUNDI soir
- Matinées -
SAMEDI et DIMANCHE
à 1.30 et 5.30 p.m.
LUNDI à VENDREDI à 8 h. p.m.
SAMEDI SOIR à 9 h. p.m.
BILLET À PRIX POPULAIRES:
2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.00
Bons billets tous les prix,
toutes représentations au
MAGNIFIQUE NOUVEAU FORUM

Canadian Concerts and Artists

Jeudi soir, 28 novembre
YEHUDI et HEPHIZIBAH MENUHIN
en récital conjoint
Programme: Sonate la majeure, no 2, Brahms; Sonate no 1, Bartók; Sonate à Kreutzer, Beethoven.

Jeudi soir, 5 décembre
VALENTIN GHEORGHIU
"pianiste d'une technique magistrale" - Le Devoir
Programme: Fantaisie du mineur, Mozart; Fantaisie du majeur, Schumann; 3 Impromptus, Schubert; Nocturne, fa dièse, Andante Spianato et Grande Polonaise Brillante, Chopin.

Dimanche soir, le 15 décembre
ALEXANDRE BRAILOWSKY
pianiste
Concerto re mineur, Vivaldi; Sonate, la majeure, Scarlatti; Sonate re mineur, Beethoven; 24 préludes, Chopin; Rêllets dans l'eau, Debussy; Valse impromptu et Rhapsodie hongroise, Liszt.

Prix: Brailowsky: \$2, \$2.50, \$3.50, \$4, \$5.
Gheorghiu: \$2, \$2.50, \$3.50, \$4, \$5.
Menuhin: \$2.50, \$3, \$4, \$5, \$6.

Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de CCA.
Billets d'étudiants (\$1.00) nombre limité. Se présenter en personne à CCA seulement.
Commandes postales à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.

RÉSERVATIONS PAR TÉLÉPHONE À CCA SEULEMENT!
932-2171; 2234

SALLE WILFRID-PELLETIER

Concert de Gala

10ème Anniversaire

LES FESTIVALS DE MUSIQUE DU QUÉBEC INC.

1958 ouest Dorchester, suite 2
Montréal 931-1779

'HOMMAGE à nos DÉCOUVERTES' (1958 - 1968)

SALLE CLAUDE CHAMPAGNE
220 chemin Bellingham
Samedi - 30 novembre 1968
20 heures

BILLET: \$2.00, \$3.00, \$4.00 en vente aux Festivals de Musique du Québec uniquement.

arts
et spectacles

Trois films à voir au 2
ce soir et demain soir

Le Cuirassé Potemkine de Serge Eisenstein et Joseph Kilian de Pavel Juracek et Jan Schmidt seront à l'affiche de Ciné-club, ce soir, à 23h.30.

Joseph Kilian, film expérimental d'inspiration kafkaïenne, nous plonge dans un univers insolite et étouffant où l'individu, la personne humaine, n'existent plus. Tout est étouffé par la répression d'une société bureaucratique.

Un jeune homme débale dans les rues d'une ville qui semble morte. Il est à la recherche d'un nommé Joseph Kilian et constate que tout, autour de lui, est marqué du sceau d'une idéologie tyrannique.

Il entend des bribes de conversations où le mot comprendre revient comme un leitmotiv. Le monde est déjà si difficile à comprendre, alors, à quoi bon chercher à étudier les dictats?

Peu à peu, l'absurde, autour de lui, s'intensifie. Dans un magasin de location de chats, il doit se soumettre à d'invariables formalités. Quand il revient porter l'animal, le magasin a disparu. Personne ne peut le renseigner.

Face à d'immenses rangées de classeurs où les êtres humains sont réduits à leurs fiches signalétiques, il veut se justifier: "Je suis un homme normal", dit-il. Les fonctionnaires se justifient à leur tour.

Impossible de trouver Joseph Kilian ou que ce soit, et même pas dans l'édifice où ce nom apparaît sur plusieurs portes.

Il pense l'avoir trouvé dans la personne d'un homme qui fait des mots croisés à une terrasse. Cette fois-ci, est-ce bien Joseph Kilian?

La vieille dame indigne
Demain soir, à 20 heures, Radio-Canada propose un film simple et fort, d'une émouvante humanité: la Vieille Dame indigne.

Cette étude de caractère réalisée par René Allio d'après une nouvelle de Bertold Brecht, met en vedette Sylvie (dans le rôle de la vieille dame), Malka Ribowska et Victor Lanoux.

Tout comme Roberto Rossellini, René Allio aime les gens simples et humains, sincères et naturels. Il a voulu, avec la Vieille Dame indigne, traiter des questions fondamentales, comme le sacrifice

et la liberté, le droit au bonheur et l'aliénation à travers la vie quotidienne de "petites gens".

Madame Bertini, âgée de 70 ans, vient de perdre son mari. Elle a vu plusieurs enfants qui, tous mariés, sont dispersés ça et là, à l'exception d'Albert et Gaston qui demeurent à Marseille.

Albert, dont les affaires vont mal, pense que la mort de son père lui serait une occasion pour venir habiter la maison familiale. Par contre, Gaston, qui y voit aussi son intérêt, voudrait prendre sa mère chez lui.

A leur grande surprise, elle refuse, alléguant qu'elle veut vivre seule. Elle leur annonce, par surcroît, que l'entreprise de son mari était grevée de dettes et qu'elle doit vendre.

Munie d'un peu d'argent et disposant de temps libre pour la première fois de sa vie, madame Bertini commence peu à peu à découvrir, à sentir des choses et des événements qu'elle n'avait jamais pu voir ou vivre. Sa vie n'était que privations et sacrifices pour sa famille. Elle s'aperçoit que le goût du vin est meilleur qu'elle ne le savait. Elle découvre les magasins, les restaurants, les repas aux terrasses, les promenades, le reflet des réverbères dans l'eau nocturne, la vie grouillante tout autour d'elle.

Madame Bertini se lie même d'amitié avec Rosalie, une serveuse aux moeurs "trop" libres.

C'est alors que la famille s'indigne. Comment leur mère peut-elle ainsi dilapider leur héritage et s'acharner avec des gens peu recommandables?

La vieille dame "indigne" qui vient de découvrir qu'elle a peut-être poussé trop loin l'esprit de sacrifice et qu'elle risquait de mourir sans avoir pleinement vécu, pousse le diable encore plus loin. Elle vend meubles, bibelots, outils, souvenirs, à un brocanteur; elle s'achète une voiture; elle part en vacances avec Rosalie.

A la fin de sa vie, madame Bertini essaye d'arracher au destin quelques instants d'insouciance béhémote, quelques instants de bonheur, de liberté.

Signalons que la musique de la Vieille Dame indigne est de Jean Ferrat et que le film remporta, en 1965, plusieurs trophées internationaux.

condition féminine

La contestation étudiante vue par
le psychiatre François Cloutier

Texte basé sur une émission récente du Dr François Cloutier à "Un homme vous écoute", Radio-Canada

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la contestation étudiante constitue un sujet d'actualité. C'est aussi un sujet aussi difficile que délicat à traiter. Est-ce parce qu'il comporte des aspects politiques, des aspects sociologiques et des aspects psychologiques qui en compliquent l'étude? Est-ce à cause des émotions qu'il soulève, des engagements qu'il suscite? Est-ce parce que la contestation étudiante bouleverse les idées reçues et met en cause la structure traditionnelle de l'autorité? Sans doute, ces raisons jouent-elles à des degrés divers.

La première constatation qui vient à l'esprit, c'est qu'il s'agit d'un phénomène général. Avant la fameuse "révolution de mai" en France, il y avait eu des signes avant-coureurs dans plusieurs pays européens, en Allemagne et en Italie entre autres. En Amérique du Sud, les étudiants ont toujours représenté un ferment de revendication. On sait ce qui s'est passé à Mexico tout récemment. Maintenant, c'est le Québec qui bouge.

Si le phénomène est ainsi répandu, c'est que partout au monde, les étudiants se ressemblent. Ils constituent un groupe particulièrement susceptible de réagir. Par définition, les étudiants possèdent une scolarisation plus poussée que le reste de la collectivité et ont tendance à participer davantage aux problèmes de l'heure. Il faut noter — et ceci est assez intéressant — que se sont surtout les facultés de sciences humaines qui sont impliquées dans les formes les plus spectaculaires de contestation. C'est ce qui s'est passé en France et maintenant, c'est ce que l'on constate dans notre milieu. Les étudiants en médecine, par exemple, s'inscrivent facilement dans la société telle qu'elle existe. Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de revendications mais ils n'adoptent pas les mêmes méthodes pour les faire valoir. En revanche, les étudiants en sciences sociales qui ont un statut mal défini, qui ne savent pas très bien sur quoi leurs études vont déboucher, sont poussés, eux, à manifester davantage et à élargir leurs griefs à une contestation de la société tout entière.

Le monde a changé depuis une génération. Un des aspects les plus importants de cette évolution, c'est la facilité des communications. L'univers tout entier réagit à la manière d'un petit village. Cela peut sembler paradoxal. Dans une collectivité restreinte, les nouvelles se propagent rapidement, les gens sont en interactions constantes. Aujourd'hui, les nouvelles se propagent tout aussi facilement mais à l'échelle planétaire. Cela signifie que les étudiants, entre autres, sont amenés à participer à ce qui se fait ailleurs. C'est beaucoup plus qu'une espèce de phénomène de contagion.

Il n'y a pas si longtemps, dans notre Québec isolé par la neige et davantage encore par ses institutions rigides, tant religieuses que politiques, les étudiants n'avaient guère l'occasion de se révolter, de se rebeller, même si alors, le système d'éducation était certainement plus insatisfaisant qu'il ne l'est maintenant. A notre époque, ceux-ci sont sensibilisés au monde.

A l'analyse plus poussée, on constate que les étudiants justifient ce qu'il faut bien appeler leur révolte par l'insatisfaction. D'où vient — et ceci est une deuxième constatation — cette insatisfaction? On accuse la société de consommation. Le philosophe Marcuse, qui est actuellement à la mode, un peu malgré lui, en fait une critique pertinente, plus pertinente d'ailleurs que certaines de ses conclusions. Une telle société détermine une sorte de carence sur le plan spirituel. C'est une société qui multiplie les biens matériels mais qui, parallèlement, est obligée de créer de façon constante de nouveaux besoins. Toute l'économie des pays industrialisés est basée sur un jeu complexe qui fait intervenir les besoins et les biens de consommation.

D'autres facteurs paraissent jouer. Il y a l'augmentation des loisirs qui est en train de déterminer un nouveau type de civilisation. Il y a l'extension considérable des moyens audiovisuels. Il y a la publicité, la propagande qui pénètrent dans chaque maison et dans chaque esprit. Il y a l'évolution politique propre à l'époque: l'accession à l'indépendance de nombreux pays, la constitution de grands ensembles économiques.

Ces bouleversements amènent des transformations telles que les institutions s'en ressentent. C'est ainsi qu'une institution fondamentale comme la famille a beaucoup changé. C'est probablement à ce niveau qu'il faut chercher la grande cause de l'insatisfaction actuelle. Les enfants qui ont vu tous leurs désirs comblés, qui ont vécu dans un climat que l'on peut qualifier de "permissif", qui ont été amenés à s'émanciper de façon précoce, sont les insatisfaits d'aujourd'hui. C'est la faille de tout système d'éducation. Il y a eu, dans bien des cas, démission de la part des parents. Sous prétexte de comprendre, n'ont-ils pas refusé d'assumer

leurs responsabilités? A ceci s'ajoute une vieillesse indécutable des structures. Celles-ci ne sont plus adaptées à ce monde qui change trop vite.

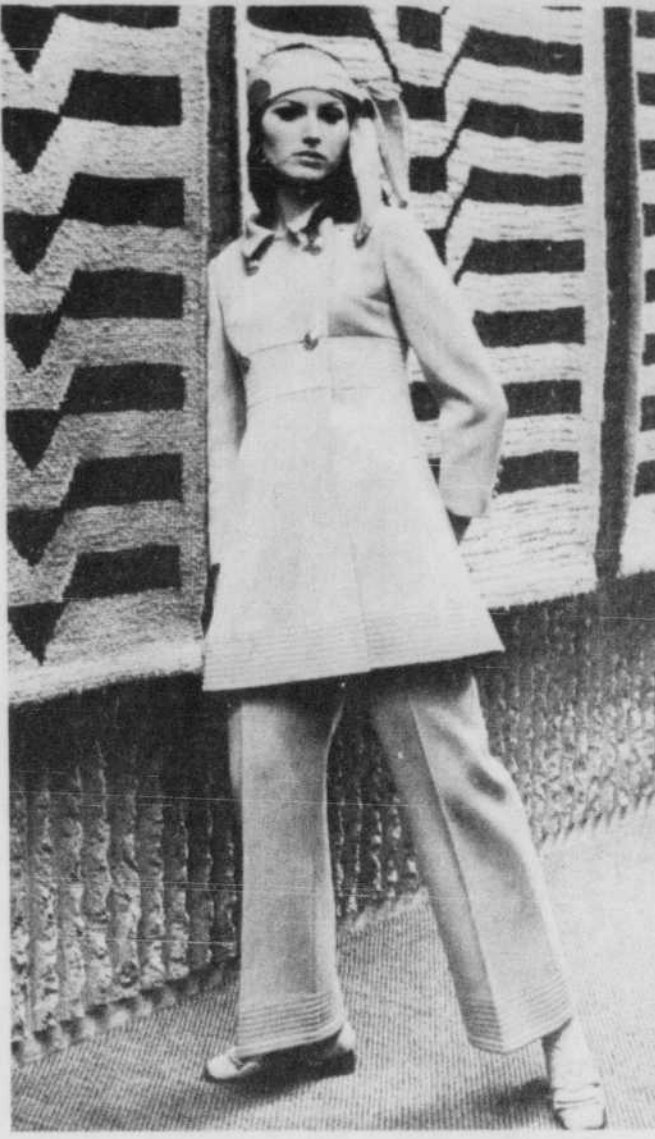
Enfin, une troisième constatation a trait aux facteurs déclenchants. En premier lieu, il convient de citer la violence dans le monde. La plupart des jeunes, même les plus agressifs, vous diront que cette violence est pour eux intolérable. Comment leur refuser d'y recourir lorsqu'ils n'ont eu sous les yeux que l'exemple de la violence, lorsque les adultes qui, théoriquement, devraient leur servir de modèles, n'utilisent pas d'autre technique de faire valoir leur bon droit? La violence engendre la violence. Il s'ensuit un refus de la société adulte et une tendance à se réfugier dans d'autres valeurs qui deviennent propres à cette classe en voie de formation, la classe des jeunes. C'est, sur le plan sociologique, une véritable sous-culture. La philosophie "hippie" en est une manifestation.

Parmi ces facteurs, n'y aurait-il pas aussi l'influence parfois désastreuse de certains maîtres? Marcuse lui-même, lors d'une entrevue récente, prétendait qu'il fallait tout détruire. A la question: "Qu'allons-nous faire après?", il disait le plus simplement du monde: "Après, nous verrons!" Combien de maîtres à penser, par magie, parlent ainsi de révolution totale! Combien de professeurs frustrés se croient "dans le vent" parce qu'ils adoptent des attitudes qui témoignent surtout de leur opportunisme ou de leurs problèmes personnels!

Il m'arrive d'expliquer certains phénomènes caractéristiques de notre époque par ce

que j'appelle la "théorie de la masse disponible". Qu'est-ce que la "masse disponible"? Elle est faite en partie de ces centaines de milliers d'étudiants que l'on forme sans pouvoir toujours leur offrir les débouchés nécessaires. Elle est faite de la jeunesse qui n'est pas encore déterminée, que les véritables options inhérentes à l'existence n'ont pas encore entamée. Cette masse disponible, dans le passé, a toujours été mobilisée d'une certaine façon, par les guerres comme par les aventures coloniales. Le pouvoir appartenant aux vieux, les jeunes ne pouvaient guère que subir les conséquences de leurs politiques et de leurs ambitions. Pour la première fois dans l'histoire, cette masse, qui vit une période de paix relative, exige qu'on s'occupe d'elle, exige de repenser le monde. C'est peut-être le fond du problème.

Chez-nous, les changements ont été particulièrement rapides, dans la mesure où un rattrapage considérable s'imposait. Dans le domaine particulier de l'éducation, un système destiné uniquement à une soi-disant élite et coupé en grande partie de la réalité moderne s'est brutalement, en quelques années, ouvert vers l'extérieur. Indiscutablement, ce système est dans une période de rodage. Les étudiants ont des revendications justifiées à bien des points de vue. Il faut souhaiter qu'elles ne servent pas surtout de prétexte à des comportements procédant davantage de l'anarchie que de la réflexion. Dans un climat de compréhension, elles peuvent fort bien permettre d'engager un dialogue fructueux et amener les réformes de structure qui s'imposent.



Déjà le printemps pour ceux qui font la mode. L'avant-première de la mode printemps était présentée hier place Bonaventure et comprenait des modèles choisis entre une centaine de collections exposées au marché du manteau et du vêtement sport. Les tailleurs-pantalons sont en tête d'affiche; les vestes de style safari ou d'officier les accompagnent. Des ceintures, des découpes, de grosses coutures apparentes soulignent la coupe des vêtements de printemps. Les tissus sont souples, doux, plus féminins. Côté couleur, beaucoup de gris, de bruns, et à nouveau le blanc et le noir. Côté longueur, la mini n'a pas perdu de son prestige et de sa popularité et la maxi-jupe retourne aux oubliettes. Sur notre photo, un ensemble créé par Jocardi comprenant le pantalon pattes d'éléphant et la veste longue, appuyée à la taille.

Des cartes de vœux
signées Québec

Vous trouverez plusieurs modèles de cartes de vœux dont les dessins ont été conçus par des artistes du Québec. Voulez-vous une carte originale qui rappelle le passé? Le Château Ramezay offre à ses visiteurs quelques modèles de cartes rappelant les vieilles maisons de ce coin pittoresque de Montréal.

L'une représente le marché Bonsecours, l'autre le Château Ramezay et une troisième les fêtes de Noël et du Premier de l'an à l'époque de nos ancêtres. Des cartes de vœux signées Québec à l'intention des gens qui n'ont pas renoncé, malgré l'augmentation du prix des timbres, à cette coutume traditionnelle.

Clin d'oeil

FEMINA: au 2, à 15h., à Femme d'aujourd'hui, extrait de la pièce de Marcel Dubé, "Pauvre amour". Chronique du livre avec Madeleine Gobeil. Chronique de pédiatrie avec le docteur Katherine Bernikoff.

CAMERA 68: ce soir à 22h. 30, le printemps de Prague, raconté dans un film tchécoslovaque — ou les étapes de la montée de Dubcek.

LITTÉRATURE: à la radio d'Etat, trois émissions à signaler: "La jeune poésie", à 20 h. 33, Gaston Miron, poète oral, texte de Pierre Morency. A 22 heures, de Paris, Martine de Barys interviewe les lauréats des Prix Fémina (Marguerite Yourcenar) et Médicis (Elie Wiesel), pour l'émission "Des livres et des hommes", animée à Montréal par Gilles Marcotte. A 23 heures, dans le cadre de l'homme rendu à Lauréatmont, on analyse la thématique de son oeuvre, avec, cette fois, la participation de la S.S.R.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT (2)		CBMT (6)	
9.25	Aujourd'hui à CBFT	7.25	Test Pattern and Music
9.30	Petit théâtre "La lettre"	8.02	Stand by Six
10.00	Telethon solidaire (éducation physique)	8.36	Today on CBMT
10.15	Ciel des hommes	8.38	That Morning
10.30	En mouvement	9.00	Picnic: "National Film Board" II
10.45	Monsieur Surprise présente	9.30	Quebec school Telecast
11.00	La souris verte	9.45	Quebec school Telecast
11.15	Cinéma: "Ordre d'exécution" (Allemagne, 1966)	10.00	Canadian Schools
12.30	Horizons verts	10.30	Friendly Giant
1.00	Cinéma: "Traqués par la gestapo" (Italie-france, 1969)	10.45	Chez Hélène
2.30	Ni oui ni non	11.30	Pick of the Week
3.00	Femme d'aujourd'hui	11.35	CBC-TV News
4.00	Bobino	12.00	Andy Griffith
4.30	Sol et Gobeil	12.30	Search for Tomorrow
5.00	Linus	1.00	Lunchtime Date
5.30	La vie qui bat	1.30	As the World Turns
6.00	Tour à tour	2.00	Bonnie Prudden Show
6.15	Le Journal	2.30	Coronation Street
6.25	Nouvelles du sport	3.00	Take 30
6.30	24 heures	3.30	The Edge of Night
6.45	Aujourd'hui	4.00	The Weaker Sex
7.30	Cinéma du mardi: "Au pays de la peur", aventures (E.U., 1961)	4.30	Swing around
8.00	Rue des Pignons	5.00	Molly Dook
8.30	Moi et l'autre	5.30	Abbott and Costello
9.00	Tous pour un	6.00	Julia
10.30	Camera 68	6.30	Hour-Glass
11.00	Le Journal	7.00	Behind the Screens
11.20	Nouvelles du sport	8.00	The Red Saxon Hour
11.30	Cinéma: "Joseph Kilian" et "Le cuirassé Potemkine"	9.00	Quentin Durpin, M.P.
1.00	Le Journal	10.00	CBC Newsmagazine
		10.30	20 Million Question
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Overall
		11.30	One of the Kind "Springhill 1958"
		12.30	Final Report

CFTM (10)		CFCF (12)	
7.15	Mire et musique	8.15	Sign-on and Newsmore 12
7.30	Les 999 best-sellers	8.30	Noranda Lectures
7.45	Métronome	9.30	Romper Room
8.15	24-36-24	10.00	Magic Tom
9.00	Toast et café	10.30	Ed Allen
10.00	Voix de femmes	11.30	Marriage Confidential
10.30	Leçons de beauté	12.00	In Town
10.45	Coup de de	12.30	The Big Spenders
11.00	Voix de femmes	1.00	The Mike Douglas Show
11.30	Cinéma-roman: "La vengeance du destin" (3e)	2.30	Perry's Probe
12.00	Les rejets du Capitaine	3.00	People in Conflict
12.10	Les manchettes	3.30	Doctor's Diary
12.15	Cinéma-roman: Nouveaux aristocrates (ter)	4.00	Little Hobo
12.30	Cinéma-roman: "CHASSEUR DE CHEZ MAXIM", comédie (France)	4.30	Family Theater: "Whispering Smith", western
2.00	"Redoutable homme des neiges" (E.U.)	6.00	The Pierre Berton Show
3.30	Madame s'amuse	6.30	Pulse
4.00	La cage à MIDAS	7.00	The Flying Nun
4.30	L'arabesque	7.30	The Jerry Lewis Show
5.00	Le 3 à 6	8.30	Switched
6.00	Télé-Métro	9.00	The Beautiful Phyllis
6.40	Sports-Images	10.00	The Avengers
6.50	Télé-Métron	11.00	The National News
7.00	Dernière heure	11.15	Pulse
7.15	Télé-Métron	11.40	Pajama Playhouse: "The Dark Mirror", drame
8.00	Les Champions		
8.30	Ordre Baille		
9.00	Borana		
10.00	Claude Blanchard		
10.30	Toute la ville en parle		

"JOURNÉE DES ÉTÉNNES"
à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal



Pré-vente de Noël de la corbeille du cadeau, jeudi le 28 novembre 1968 de 10h. A.M. à 9h. P.M. au Grand Parloir de l'Hôpital (2e Étage).

Une multitude de cadeaux, groupés spécialement pour faciliter vos emplettes de Noël, le tout au bénéfice des œuvres des Dames auxiliaires.

Sur la photo, de gauche à droite: Mme Pierre Beauvais, Mme Aimé Guilbault, présidente de la Corbeille du cadeau, Mme Robert Gallant et Mme A. Martial.

Plus de 2000 Canadiens ont
porté plainte au conseil de
la consommation

OTTAWA (PC) — La première réunion du conseil canadien de la consommation aura lieu à Ottawa le 9 décembre prochain. C'est ce qu'a annoncé en fin de semaine M. Ron Basford, ministre de la consommation et des corporations. Le conseil de 24 membres, présidé par M. David Leighton, a été établi afin de conseiller le ministre sur toute question ayant trait aux intérêts des consommateurs. A cette première rencontre, on discutera de l'organisation même du conseil et des programmes de travail.

On apprend d'autre part que le service aux consommateurs du ministère fédéral des affai-

res des consommateurs a reçu, depuis sa création, plus de 2.200 plaintes se rapportant aux produits canadiens. Mlle E. M. Ordway, directrice du service, a révélé que seulement 15 p.c. de ces plaintes n'avaient reçu aucune attention faute de renseignements suffisants ou parce que les personnes qui les avaient portées n'avaient pas par la suite répondu à l'accusé de réception. Mlle Ordway s'est dite enchantée de la façon dont les plaintes sont rédigées: "la plupart, a-t-elle souligné, sont bien documentées."

La Fondation Rhodes
ouvre ses portes
aux femmes

OXFORD — Les administrateurs de la Fondation des bourses Rhodes, mettant fin à une tradition de 60 ans, ont annoncé une participation pour les femmes à l'Université Oxford, en Angleterre.

Les candidates devront avoir moins de 30 ans, et venir d'un des pays du Commonwealth ou de l'Afrique du Sud.

La gagnante de la "Rhodes Visting Fellowship" qui sera créée l'an prochain, poursuivra ses études et donnera des cours à Lady Margaret Hall, l'une des cinq universités pour femmes, à Oxford.

les MOTS CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- Premier Ministre du Canada de 1867 à 1873 et 1878 à 1891 - Petit cube.
- Joindre une chose à une autre — Arbre de Malaisie.
- Piège pour prendre les souris.
- Étain — Suivre une action en justice — Ciel.
- Variété d'argile utilisée en peinture — Foyer de la cheminée — Iridium.
- Inflammation d'une artère.
- Mois de l'année — S'exhaler des corps.
- Parties extérieures de la bouche — Setrompa.
- Affirmation — Corps simple métallique de numéro atomique 21.
- Font du tort à — Xénon.
- Ensemble de grains microscopiques produits par les étiennes — Argile rouge ou jaune.
- Oiseau d'Australie — Sert à lier — Exhale des vapeurs.

- Espace de temps que dure une chose — Iridium — Qui jouit de la béatitude éternelle.
- Inventeur d'appareils pour les ascenseurs en 1852 — Femme de l'âne.
- Brevage des dieux — Partie d'un théâtre où jouent les acteurs.
- Petite mélodie de caractère aimable — Année.
- Manière d'agir — Habituel.
- Difficile à entamer — Facteur d'instruments de musique français (1752 à 1831) — Confère.
- Fraîchement salé, en caque — Inscription sur la croix de Jésus — Parcours des yeux.
- Renforce l'affirmation — Lieux où se reposent les loupes pendant le jour.
- Considérer ce qu'on désire — Dirige, guide.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	E	C	A	T	E	P	A	R	L	E	
2	E	Q	U	I	T	A	T	I	O	N		
3	Y	U	V	E	N	A	Z	I	T	E		
4	L	I	D	E	R	M	A	L	A	V	E	
5	S	C	O	R	I	C	E	N	O			
6	Q	U	I	M	E	N	R	E	N			
7	L	E	V	E	P	E	S	S	A	E		
8	E	T	E	U	L	E	C	A	E			
9	E	N	G	E	R	R	A	G	E			
10	M	E	T	E	R	L	E	T	T	E		
11	D	E	N	O	M	E	R	E				
12	T	O	E	T	O	R						

suites
de la première
page

RADIO-TV

Radio-Québec

D'ailleurs, le gouvernement se propose de se donner par Radio-Québec "des structures qui lui permettent de jouer son rôle sans avoir à céder aux pressions politiques".

Le Québec n'a nullement l'intention de faire de la propagande, a dit M. Bertrand. "Le Québec est une société assez mûre et assez évoluée pour se donner un agent diffuseur responsable, compétent, indépendant de toute partialité, et surtout désireux d'exprimer une culture propre par une création originale, de qualité internationale, digne de faire l'objet d'échanges avec les autres provinces et avec le monde francophone."

La radio et la télévision éducatives sont pour le Québec "des pièces essentielles d'un instrument plus complet à bâtir", sans lequel le Québec ne pourra survivre à l'époque de l'électronique, des ordinateurs et des satellites, comme point d'appui d'une culture francophone en Amérique du Nord.

Système intégré

Le Québec veut donc se doter d'un système global et intégré de communications électroniques, polyvalent et au service de tout le Québec, dans tous les domaines de sa compétence. Et toutes les installations techniques, les outils, doivent être implantés en fonction de ce développement.

"Nous voulons, a dit M. Bertrand, un système intégré et complet couvrant non seulement l'éducation et la culture mais aussi la transmission de données et les échanges entre les banques de savoir. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous avons songé aux satellites de communication. Ce système intégré, l'efficacité exige que nous le contrôlions en entier, ce qui n'empêchera pas une collaboration avec les autres provinces et avec le gouvernement fédéral, le cas échéant."

"Le Québec n'entend pas utiliser un tel système en dehors de sa compétence, mais il exige au moins le contrôle de tout l'outillage, et c'est normal. Parce que vous savez aussi bien que moi que, dans un domaine aussi technique, contrôler l'outil, c'est être en mesure de contrôler la croissance

de l'ensemble, et, indirectement, son contenu."

Au surplus, note le chef du gouvernement québécois, la radio et la télévision ne sont pas dissociables des autres moyens audiovisuels dans l'éducation, de même qu'elles sont aussi appelées à servir d'autres besoins qui sont aussi de la compétence du Québec.

De sorte qu'en définitive, c'est un domaine où le Québec doit agir si les Québécois veulent sentir que leur culture et leur génie propres sont créateurs non seulement dans le domaine des arts, et des lettres, mais aussi dans celui des sciences et des techniques.

"Notre retard, conclut M. Bertrand, risquerait de nous faire perdre ce que jusqu'ici nous avons réussi à construire pour sauvegarder et assurer l'épanouissement d'une manière d'être distincte sur le continent nord-américain. Nous serons présents à toutes les techniques modernes, ou bien d'ici quelques années, au rythme où ces techniques nous ébahissent déjà, nous pourrions être définis à juste titre comme une société folklorique."

LE FRANC

l'appeler au "combat" et à "l'effort".

De plus, l'exemple de la dernière dévaluation de la livre sterling, en novembre 1967, lui montre que cette opération n'a pas empêché, un an plus tard, l'application d'un programme d'austérité particulièrement draconien, pour en éviter une nouvelle.

Cela ne signifie pas cependant que les Français acceptent d'un cœur léger de "se serrer la ceinture": si aucune voix ne s'est élevée pour affirmer publiquement qu'une dévaluation eût été préférable, nombreuses sont les critiques à l'égard des responsables de la crise, et surtout les réminiscences des diverses catégories "socio-professionnelles", affirmant que "ce sont toujours les mêmes qui paient la note" avant même de connaître les modalités du "plan de bataille" qui seront exposées aujourd'hui à l'Assemblée nationale par le premier ministre.

Mais le choc psychologique provoqué par la décision spectaculaire du chef de l'Etat de faire face à la tourmente au lieu de se résigner à la subir, lui donne l'autorité nécessaire pour imposer, tout au moins temporairement, des mesures impopulaires, après avoir dit aux Français: "Voici pourquoi nous combattons".

Sur le plan international, le net raffermissement du franc, hier, et l'ouverture des marchés des changes, montre que la décision française, accompagnée d'un programme d'austérité et de rigueur dans tous les domaines, est prise au sérieux dans les milieux financiers. Et ces derniers ont été fortement impressionnés par

le télégramme adressé par le président des Etats-Unis au général de Gaulle, pour l'assurer de son entier soutien.

Le maintien de la parité du franc, estiment les spécialistes, consolide en effet, au moins temporairement, le frère éditrice monétaire international qu'une "dévaluation sauvage" — de l'ordre de 20 à 25% — aurait immédiatement abattu, ce qui aurait provoqué une crise économique majeure sur le plan mondial, et qu'une amputation plus modérée de la monnaie française (de l'ordre de 10% comme on s'y attendait jusqu'à samedi soir) aurait tout de même très sérieusement ébranlé. Aussi la décision du général de Gaulle a-t-elle été favorablement accueillie à Londres et à Washington.

Mais les "expériences fâcheuses" que connaissent en même temps la France et la Grande-Bretagne, qui entrent pratiquement en "économie de guerre", ne peuvent être prolongées très longtemps.

C'est sans doute pour cette raison que le général de Gaulle a déclaré qu'"on voit venir le jour où, à force d'expériences fâcheuses, le monde entier sera d'accord pour établir un système monétaire impartial et raisonnable, mettant chaque pays — des lors qu'il le méritera — à l'abri des mouvements subtils et absurdes de la spéculation."

Ainsi la bataille du franc, tout en apportant un répit sur le front monétaire mondial, rend plus urgente une révision du système établi à Bretton Woods il y a 24 ans. Ce sera probablement, estime-t-on à Paris, l'une des premières préoccupations du président Richard Nixon, après son installation, le 20 janvier prochain, à la Maison Blanche.

DROITS
SCOLAIRES

Non, répond M. Bertrand. Les principes qui l'inspirent ont été dictés par des déclarations antérieures. Il cite alors les prises de position de son parti au comité de l'Éducation en juin dernier et les déclarations de Daniel Johnson au cours de sa dernière conférence de presse, le 23 septembre. La loi s'appuierait donc sur ces deux termes: 1) Au Québec, nos concitoyens de langue anglaise doivent avoir une connaissance d'usage de la langue française, cette connaissance étant dispensée principalement par l'école. 2) Les parents doivent avoir le droit de choisir pour leurs enfants entre l'école française et l'école anglaise.

En complément, le futur ministre provincial de l'immigration prendra des mesures pour "qu'à leur arrivée, ceux qui choisissent de vivre au Québec et que davantage nous choisissons, sachant que le Québec est à majorité française; il conviendra donc de les orien-

ter vers une culture qui est la nôtre".

La délégation n'a guère prisé ni le fond ni la forme que M. Jean-Jacques Bertrand a donnés à ses propos. Elle a mis en doute l'efficacité d'une loi fondée sur de tels postulats, qui ne fera que sanctionner des privilèges dangereux, qui continuera à jeter les Néo-Canadiens dans les bras des Anglais puisque c'est l'Etat qui subventionnera leur intégration au groupe anglophone; une loi qui aggraverait les problèmes. On a rappelé les propos de M. Johnson qui souhaitait que le Québec devienne aussi français que l'Ontario est anglais.

Le ton montait, M. Raymond Lemieux, Me Yvon Groulx et M. François-Albert Angers, d'un ton courtois mais résolu ont soutenu que les dispositions que le gouvernement de l'Union nationale s'approprie à proposer à la législature mément irrésistiblement à une anglicisation à long terme du Québec.

Ancre dans ses certitudes, le premier ministre a mis en doute la représentativité du groupe à qui il faisait face. C'est un jeune délégué qui a alors posé la question de savoir si un gouvernement qui a pris le pouvoir avec 42 pour cent de voix était bien lui-même l'authentique porte-parole des Québécois.

M. Bertrand s'est alors retranché sur cette position: ce sont les députés qui disposent du projet de loi, tant les élus du parti au pouvoir que ceux de l'opposition. De toute façon a-t-il dit, le projet de loi sera déposé, mais la phase technique de la première lecture ne signifie pas pour autant une adoption rapide du bill.

Les députés ont-ils alors le droit de voter librement sans égard à la discipline du parti? a demandé quelqu'un; le premier ministre a éludé la question, pas plus qu'il n'a voulu s'attarder sur une suggestion voulant que le gouvernement évite de proclamer des principes, mais se montre équitable, voire généreux dans sa politique scolaire à l'égard des minorités linguistiques.

Le premier ministre tient à ses principes. Il a réitéré avant de se retirer son intention de présenter dès mardi son projet de loi.

Pendant tout cet entretien, un sujet flottait dans l'air que personne n'a voulu aborder: le rapport qui existe entre le projet et les prochaines élections partielles dans Notre-Dame-de-Grâce et Bagot.

Pourtant le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal était assis à côté de son chef. Il a donné de nombreuses reprises des explications techniques sur la structure de l'éducation au Québec, faisant des distinctions entre la situation dans l'île de Montréal et le reste de la province, mais évitant de s'aventurer sur le terrain glissant des droits linguistiques de la majorité.

A la sortie, un délégué fort en colère affirmait:

— Ils veulent le présenter le Bill de Saint-Léonard, quitte à le mettre sur la glace" après les élections; ce qu'ils désirent, c'est gagner des votes anglais et surtout ennuier les libéraux, mais M. Bertrand oublie qu'en ce moment, il est en train de casser en deux l'Union nationale.

TRANS-CANADA

les Oblats ont toujours fait valoir l'importance de maintenir un organe destiné aux francophones de l'Ontario.

Montréal-Mat, qui tire à quelque 150.000 exemplaires, est l'organe de l'Union Nationale. L'entreprise est aussi lucrative qu'efficace aux yeux de ses propriétaires. Il ne saurait être question de la vendre.

Le Devoir et l'Action sont des quotidiens qui ne peuvent être vendus. Ce sont d'abord des institutions et leur indépendance est fondée sur une longue tradition.

Le Journal de Montréal, dont le propriétaire est M. Pierre Peladeau, est un quotidien dont le tirage a augmenté notablement depuis deux ans. M. Peladeau exploite en outre une imprimerie et publie d'autres hebdomadaires spécialisés. Il n'envisage pas de vendre son entreprise.

LE CANADA

er l'inflation, et accroître sa productivité.

Puis, alors qu'on lui demandait si le Canada craignait un nouvel équilibre politique de l'Europe occidentale à l'occasion de la remontée économique de l'Allemagne, M. Trudeau a dit en substance qu'il se fût la modification de l'équilibre prenait la forme de changements très graves, le Canada s'inquiéterait un peu. Il a continué en disant que la montée de l'Allemagne et l'abaissement de la France favoriseraient peut-être l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun. Il ne faut pas interpréter dans le mauvais sens a-t-il dit l'action de l'Allemagne, il faut plutôt la féliciter d'avoir construit une économie forte grâce à son auto-discipline.

Il a terminé en disant que ce n'est pas parce que l'économie de l'Allemagne est forte qu'il faut s'inquiéter, mais qu'on devrait plutôt tirer la leçon de cette réussite.

Enfin, parlant de l'aide financière du Canada à la France au sein du groupe des dix, M. Trudeau a noté que plusieurs pays francophones d'Afrique font partie de la zone franc, et qu'au-delà de la France c'est également à ces pays que le Canada veut venir en aide.

Dès l'ouverture des travaux de la Chambre le ministre des finances avait rendu compte des réunions de Bonn, notant les mesures prises par la France et l'Allemagne pour mettre fin à la crise, notant la participation du Canada aux travaux des dix et à l'aide commune à l'égard de la France, notant avec optimisme les premières réactions des marchés européens et nord-américains aux décisions françaises.

L'opposition ne l'entend évidemment pas de cette façon. M. Stanfield a exprimé la crainte que la crise ne s'étende et ne mette en péril le dollar canadien lui-même. Il a pressé le gouvernement de convoquer au plus tôt une con-

LE NIGER

nements provinciaux qui sont en rapport quotidien avec des minorités de langue française.

On se souvient que la politique canadienne à l'égard des conférences internationales sur l'éducation a été établie clairement dans un document du gouvernement fédéral le printemps dernier.

Elle consiste en gros à favoriser dans la plus large mesure, la participation des provinces, tout en assurant la présence du gouvernement fédéral, qui assumerait au sein de ces délégations des rôles de liaison et qui n'interviendrait que dans la mesure de ses juridictions sur la politique extérieure du Canada.

Cette position avait été établie par suite des rocambolesques péripéties de la fameuse réunion de Libreville au Gabon et de celle qui lui a suivi à Paris.

férence internationale pour réformer le système monétaire et il a accusé le ministre de faire la preuve, par son optimisme, qu'il vit dans un paradis artificiel.

M. David Lewis de son côté a pris à partie ceux qui spéculent sur le marché des changes et créent ainsi les tensions qu'on a connues depuis quelques mois. Il a suggéré qu'on ferme les marchés des changes s'il le faut, pour ne les mettre qu'à la disposition des commerçants de bonne foi, et de l'industrie touristique. Il a, en second lieu, suggéré la libéralisation du taux des changes.

Le ministre des finances du Canada a établi clairement que notre pays n'a pas d'autre engagement concernant la crise monétaire, que ceux qui ont été rendus publics en fin de semaine.

Enfin, M. Benson a indiqué que les mesures d'austérité prises par la Grande-Bretagne récemment frapperaient 20% de nos exportations à ce pays. Elles ne seront pas réduites d'autant a-t-il cependant ajouté; elles devraient seulement être payées comptant. Il a assuré la Chambre que le gouvernement continuait d'étudier cette question.

LIBRE OPINION

Suite de la page 5

la correction des examens officiels du ministère, il apparaît presque criminel à tout le monde de tenir compte des fautes de français dans les disciplines autres que le français. Ce qui rend encore plus populaires les examens dits officiels.

Les charges d'enseignement ne favorisent en rien la langue maternelle. Donner moins de périodes de cours aux professeurs de français est une idée très impopulaire dans les syndicats de professeurs et plus encore peut-être chez les administrateurs. La plupart raisonnent comme la IBM: 5 périodes de français - 5 périodes de mathématiques. Cela sauve les mathématiques, mais pas le français. Car la préparation et la correction exigées par un cours de français seront toujours beaucoup plus exigeantes que dans toute autre discipline. Si l'on n'en tient pas compte dans la charge d'enseignement, il se produira et il se produit, du moins au Québec, qu'un certain nombre de professeurs préfèrent ne pas choisir le français.

"L'un dit: 'Je n'y vais point, je ne suis pas si sot.' L'autre: 'Je ne saurais.' Si bien que sans rien faire On se quitte..." La Fontaine.

Au risque de passer encore pour impertinent, je dirai que les syndicats de professeurs et d'administrateurs me paraissent sincères dans leur désir d'assurer ce qu'ils appellent la réforme de l'enseignement au Québec, le jour où l'un de leurs objectifs majeurs sera de défendre à mort, ou plutôt avec cœur, la langue maternelle. Si on me dit qu'ils ont "d'autres chats à fouetter", il faudra bien en conclure que les chats les préoccupent plus que leur mère.

Si un chef de syndicat de patrons ou d'employés cherche un chemin sûr, quoique très ardu, de parvenir à la gloire, qu'il ait le courage héroïque de mettre l'étude de la langue maternelle au premier rang de

ses occupations et préoccupations; qu'il fixe concrètement les mesures à prendre pour atteindre cet objectif sublime. Alors les autres revendications ou contestations apparaîtront inspirées par une recherche de la perfection plutôt que par une recherche visant à promouvoir une démocratie de la médiocrité, dont l'idéal est d'imposer le minimum, avec défense formelle de "faire du zèle". Pourtant, ce serait beau, le zèle pour la langue qui nous différencie des baleines.

Ce serait beau, pour des raisons que je crois inutile de développer. (Le père Viateur Beaupré, c.s.v., est professeur au collège de Matane.)

Ensemencement
des nuages

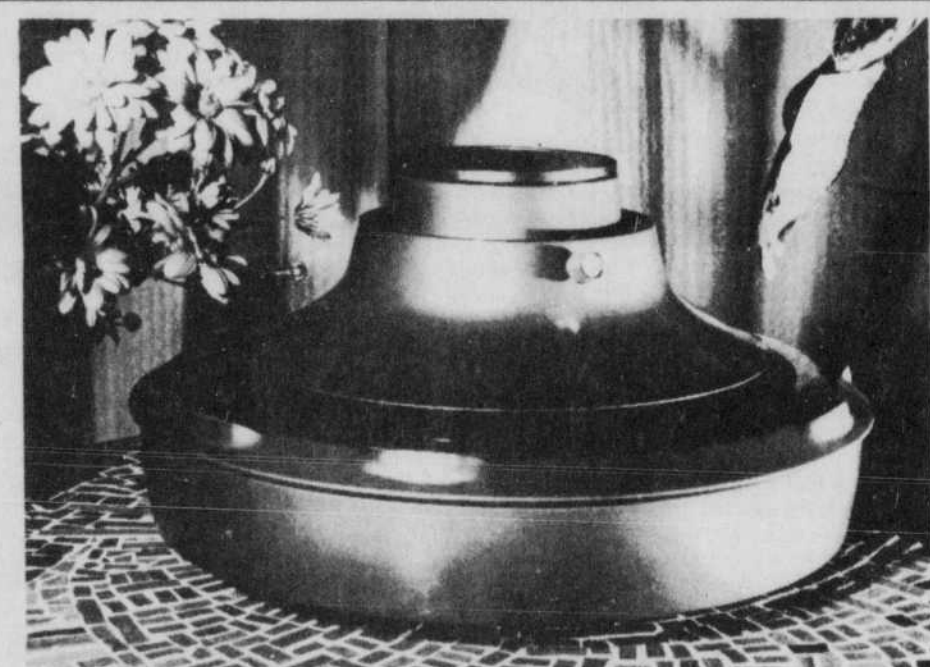
QUEBEC — Par suite des représentations faites au conseil des ministres par M. Paul Allard, titulaire des richesses naturelles, le conseil des ministres donne suite au mémoire déposé par M. le juge Rolland Legendre, président de la commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau, et élargit le mandat de la dite commission, l'autorisant à examiner le problème des eaux atmosphériques ainsi que les tentatives de modification du temps et du climat.

M. Arthur Pinard

M. Arthur Pinard, président de Pinard & Pinard Automobile de Drummondville, est décédé subitement le 22 novembre, à l'âge de 77 ans. Il était le père de M. Bernard Pinard, député de Drummond à l'Assemblée législative et ex-ministre de la voirie. M. Roch Pinard, ex-secrétaire d'Etat dans le gouvernement fédéral, était son neveu.

Le défunt laisse en outre dans le deuil: son épouse Yvonne Lupien, ses fils Georges, vice-président de Pinard & Pinard Ltd., Jean-Claude et Michel; ses filles Rosette, Marie-Paule, Thérèse, Céline, Lucienne et Bernadette; plusieurs beaux-frères et belles-sœurs; ses neveux, le Père Gaston Pinard, c.s.v., de Montréal, et le Père Philippe Lupien, des Pères du St-Esprit du collège Limbour de Hull.

Funérailles à 10h.00 ce matin en l'église paroissiale Saint-Frédéric de Drummondville. Inhumation au cimetière de l'endroit.

WALTON...
chef d'œuvre de précision dans un
humidificateur

Pas de mèche. Pas de courant d'air. Pas de filtres colmatés à nettoyer. Walton produit de la vapeur mécaniquement par atomisation centrifuge de l'eau. Complètement inoffensif par la température, l'humidité relative ou la vélocité de l'air. Opération douce et silencieuse. Modèles de table à partir de \$74.95. Modèles pour fournaise à partir de \$134.95. Le Squire, modèle illustré ci-haut coûte \$124.95. Vert olive avec moulure de cuivre et indicateur de niveau d'eau. Pulvérisé 6 gallons d'eau par jour pour humidifier 6 à 8 pièces.



Disponibles chez les dépositaires suivants:

ALWIN'S 1926 ouest, rue Ste-Catherine 937-3547 6177 ouest, rue Sherbrooke 489-8444	ATELIER MOBILE PAUL GRONDIN Plomberie & Chauffage 4213 Boul. Rosemont 729-5255
AUDIO SHOP LTD 2029 rue Peel 842-9171	RAVARY BUILDERS SUPPLY 3835 est. rue Notre-Dame 527-2311
ROGER GILBERT Plomberie & Chauffage 7475 Boul. St-Michel St-Michel 729-6911	ELECTRO AID INC. 1194 Van Horne 274-8391
PASCAL à tous les magasins des centres d'achat	Peck's Sherbrooke et Guy 937-2325
A. & R. DINELLE Plomberie & Chauffage 1283 Van Horne 273-2538	SYMPHONY SHOP Ltd. 5020 Chemin Côte des Neiges 737-3693
J.A. St-Amour Meubles et Accessoires 6575 rue St-Denis - 274-8341	PREVOST COMPAGNIE DE REFRIGERATION REFRIGERATION COMPANY LTD 336-1949 91 Boul. Labelle, Laval

Docteur HENRI-CHARLES
TETREAULT, D.C. est
décédé à St-Césaire de Rouville,
le 25 novembre 1968.

Né à Ste-Cécile de Milton, le 18 juillet 1898, il fit ses études au Séminaire St-Hyacinthe et obtint son B.A. au Collège de St-Laurent, en 1922.

Diplômé du Collège de Chiropractie de Toronto en 1924, il fut très actif au sein de sa profession qu'il pratiqua à Montréal et à St-Césaire de Rouville. Il fut président du Collège des Chiropracticiens de la province de Québec à plusieurs reprises.

Il fut conseiller municipal à St-Césaire de Rouville pendant plusieurs années. Il fut maire de cette municipalité.

Il fut également très actif à la Commission Scolaire de cette ville.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Bernadette Leduc, ses enfants: Docteur et madame Hubert Payne (Denise), monsieur et madame Jean-Charles Tetreault, monsieur et madame Paul-André Tetreault, madame Monique Tetreault, Me et madame Monique Desmarais (Marcelle) ainsi que ses petits-enfants, ses frères et sœurs.

La dépouille mortelle est exposée au Salon J.P. Poirier à St-Césaire et les funérailles seront chantées à deux heures et trente (2:30) p.m., jeudi le 29 courant à St-Césaire.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEUNES FILLES!
JEUNES GENS!

DE MONTRÉAL
ET LA RÉGION

qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:

ÎLE DE MONTRÉAL - RIVE SUD - VILLE DE LAVAL

Communiquez sans tarder avec le:

Service du tirage à 844-3361

AGENCE LM VOYAGES

Écoutez l'émission LM Voyages
avec Jacqueline à Radio CKLM
tous les dimanches à 11 h. a.m.

Voyage en Terre Sainte ■

Départ 19 déc. et 16 fév.

Entièrement accompagné de Montréal.

A partir de CA \$437.

Croisière "Spéciale LM" ■

Les Antilles et les îles accompagnées
exceptionnellement par

Mlle Suzanne Lapointe.

Départ le 3 jan. A partir de CA \$550.

Moût et Jour de l'an à Paris ■

Deux semaines de vacances
inoubliables à Paris pendant les
fêtes, Départ le 22 décembre.

A partir de CA \$563.

Voyage en Israël et en Europe ■

Départ le 15 mars. CA \$780.

Voyage France Hollande Suisse ■

Départ le 12 mai.

UNIQUE ET INSURPASSABLE OSAKA EXPO 70

Le voyage de votre vie "Expo 70"

à l'Expo 70 et tout l'Orient; 24 jours

à partir de CA \$1.300.

Places limitées.

Reservations ouvertes.

LM Voyages
1184 O. Ste-Catherine
Tél.: 861-9091

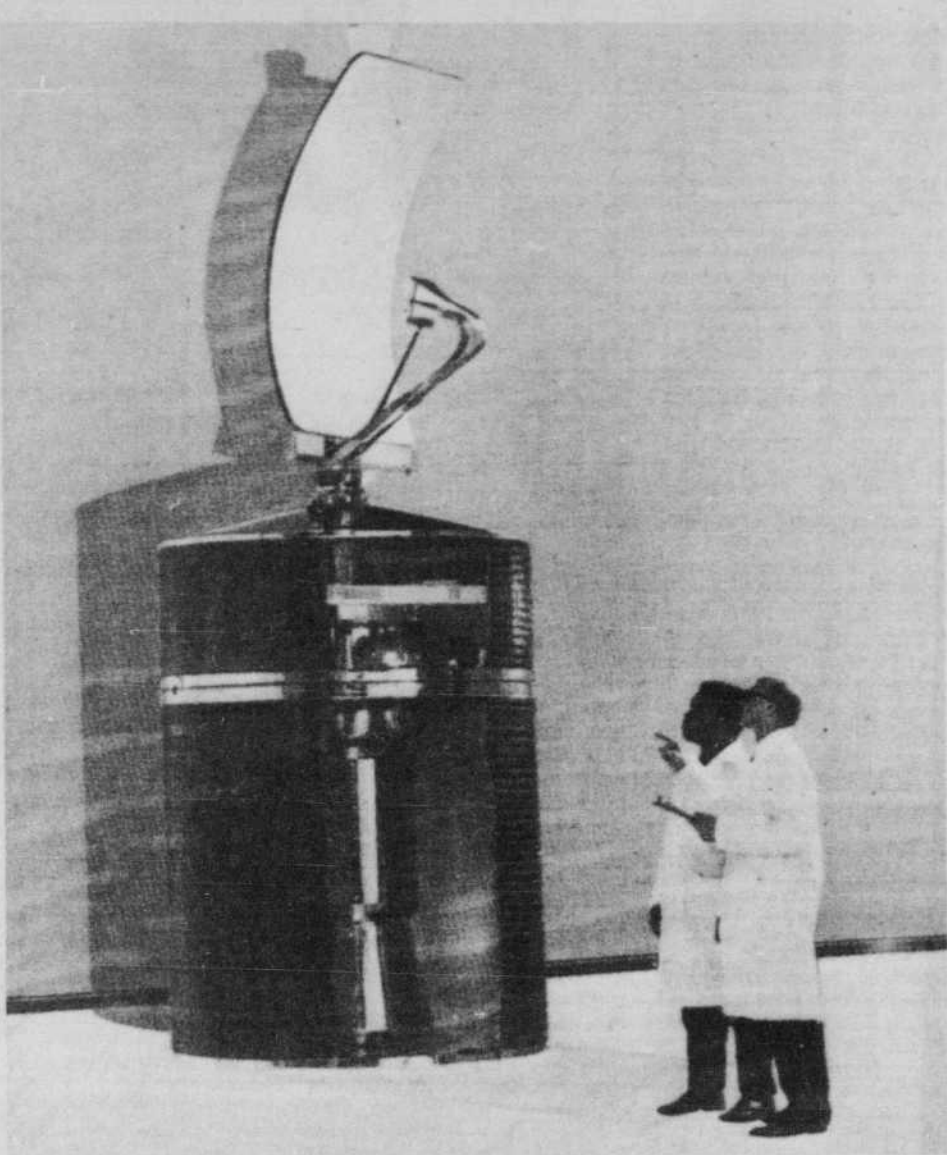
Présente ses voyages
en groupe accompagnés
au départ de Montréal.

Coupon à retourner
à LM Voyages pour
les brochures désirées.

LM Voyages, 1184
Ouest Ste-Catherine,
Montréal.

Président: Charles de Rey

Relations extérieures: Marie-Anne D'Arcy



La Northern Electric a dévoilé la maquette grandeur nature du satellite de communications qu'elle propose au gouvernement canadien pour lancement en 1971. Le satellite aurait six canaux capables de porter 6,000 circuits-voix à sens unique ou six programmes de télévision en couleur. Il graviterait dans l'orbite de la Terre à une distance de 22,300 milles. RCA Victor doit également soumettre un projet au gouvernement fé-

déral. La Northern Electric, une filiale de Bell Canada, a soumis le sien au ministre fédéral de l'industrie après six mois d'études et des déboursés de \$276,000. La Northern Electric précise que son satellite répondrait aux besoins du pays en télécommunications et télévision pour une période de dix ans. Le système pourrait être développé par la mise en orbite d'autres satellites semblables en 1980. Le satellite de la

Northern aurait la forme d'un cylindre de 13 pieds de hauteur et de cinq pieds de diamètre et serait surmonté d'une antenne incurvée. Il serait encerclé de 18,780 piles solaires et pèserait mille livres. L'équipement pour le placer convenablement sur orbite pèserait à lui seul 500 livres. Le satellite de la Northern serait de fabrication canadienne dans une proportion de 64,5 pour cent. (Téléphoto PC)

L'inflation est le problème majeur au pays, soutient la Chambre de commerce

Un premier correctif: Ottawa doit réduire ses propres dépenses

OTTAWA (PC) — La Chambre de commerce du Canada déclare que le problème majeur qui se pose au Canada aujourd'hui est encore celui de l'inflation.

Dans son mémoire annuel présenté hier au premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, la Chambre insiste que le premier correctif, selon elle, à apporter pour enrayer l'inflation est une réduction des dépenses gouvernementales.

"Les professions de foi," à cet égard, "doivent être renforcées par les actes," a affirmé le président M. A. S. Leach, en présentant le mémoire au premier ministre et au cabinet fédéral.

Le mémoire note avec plaisir que le nouveau gouvernement fédéral "semble devoir aller jusqu'au terme de son mandat, de sorte que les considérations d'ordre politique n'exercent peut-être pas la même influence" que durant les années précédentes durant lesquelles le Canada a eu des gouvernements minoritaires au Parlement et des élections générales répétées à courts intervalles.

"Ce qui pouvait être politiquement impossible dans les années précédentes devient possible aujourd'hui," affirme le mémoire qui ajoute: "Si le moment est venu où il faut absolument prendre de pénibles décisions, c'est aussi le moment où il nous faut et où il nous est possible d'agir."

aura été démontré que "les initiatives bénévoles sont insuffisantes par rapport aux besoins".

La Chambre de commerce formule d'autre part des principes qui selon elle devraient gouverner une révision de la législation ouvrière du pays.

Parmi ceux-ci, le mémoire mentionne:

- 1) La négociation obligatoire de conventions collectives en échange de l'engagement des syndicats de ne pas faire la grève pendant la durée d'une convention collective.
- 2) La révocation du droit de grève dans la fonction publique. "Dans le régime de monopole qui caractérise la fonction publique où la violence des forces du marché — prix et coûts déterminés en fonction de la concurrence et des risques de perte de marchés — ne joue pas et où les caisses sont alimentées par

le Trésor public, une grève ne peut se justifier ni socialement, ni économiquement", affirme le mémoire. Le mémoire ajoute que les fonctionnaires devraient avoir droit statutairement à des conditions d'emploi et à des salaires qui, dans l'ensemble, "correspondent mais sans plus" aux normes qu'établit le secteur privé de l'industrie.

"Il y aurait lieu de se conformer à ces normes pour régler les différends de travail dans la fonction publique qui n'auraient pas trouvé de solution par la négociation," affirme le mémoire.

3) Interdit aux syndicats, "lorsqu'ils cherchent à défendre leurs propres intérêts", de nuire sans mesure aux intérêts financiers d'une troisième partie non impliquée dans le conflit, ou d'abolir les droits civiques de quiconque.

La Chambre de commerce

U Thant propose un pool international des "cerveaux"

NATIONS UNIES (AFP) — La "fuite des cerveaux" (brain drain) des pays en cours de développement vers les pays les plus développés va en s'accroissant et risque d'élargir encore l'écart entre pays non industrialisés et pays industrialisés, révèle un rapport que le secrétaire général U Thant a soumis lundi à la commission économique de l'Assemblée générale.

Le Canada et les États-Unis sont les principaux bénéficiaires de cette migration des techniciens, chercheurs et personnel hautement qualifié des pays les moins riches vers les pays les plus riches qui offrent de plus hauts salaires et de meilleurs moyens de recherches, de découvertes et de perfectionnement.

Prenant l'exemple des États-Unis ce rapport note que le nombre des immigrants de cette catégorie était passé de 2,382 en 1947 à 20,760 en 1967.

Entre le Canada et les États-Unis le courant est en faveur des États-Unis: 48 pour cent des ingénieurs canadiens diplômés entre 1956 et 1961 sont allés s'établir aux États-Unis. Pendant la même période la Norvège a perdu 23,8 pour cent de ses jeunes ingénieurs, la Suisse 22,4 pour cent, les Pays-Bas 21,8 pour cent, la Grèce 20,7 pour cent souvent au profit de pays européens offrant de meilleurs débouchés.

En dehors des mesures que chaque pays, développé ou non, pourrait prendre pour prévenir cette migration des cerveaux, U Thant suggère la création d'un "pool international des cerveaux" auquel les pays développés pourraient contribuer en matière grise ou en argent, et sur lequel les pays moins fortunés pourraient tirer pour obtenir ou former du personnel spécialisé.

déclare qu'il "existe actuellement dans tous les pays un climat tel que les décisions appropriées seront acceptées et bien accueillies au détriment de solutions de facilité".

La Chambre affirme que c'est à propos de la réduction de ses dépenses "que le gouvernement fait face à ses premières et à ce qui nous sem-

ble être ses plus importantes responsabilités du moment présent, responsabilités qu'il doit assumer d'urgence".

"Les professions de foi doivent être renforcées par les actes, insiste-t-elle." Se contenter de réduire les futurs budgets ne suffirait certes pas. Il n'est pas davantage acceptable d'incriminer les programmes à financement mixte."

Nouvel exécutif à l'ABMHPQ

Lors de sa dernière assemblée, l'association des bureaux médicaux des hôpitaux de la province de Québec a

élu son nouvel exécutif. Ce sont les docteurs Robert Lavigne, réélu président; Maurice Campbell, ex-président; Henri Robinson, 1er vice-président; Lionel Montminy, 2e vice-président; Jean-Guy Parent, secrétaire; Louis Venne,

trésorier. Font également partie du conseil exécutif à titre de directeurs, MM. les docteurs Gérard Boudreau, Gilles Brunet, Jacques Boulanger, Jean-Louis Léger, André Poisson et Louis Roy.

Opposition formelle

La chambre de commerce du Canada, qui dit représenter 2,700 sociétés commerciales à travers le pays, formule de nouveau dans ce mémoire son opposition formelle à l'assurance frais médicaux universelle, qui a donné lieu, dit-elle, à une "ingérence fédérale dans un domaine relevant de la compétence des provinces."

Une loi fédérale sur l'assurance-frais médicaux a été adoptée par le Parlement en 1968 et, selon des décisions correspondantes des gouvernements provinciaux, le régime est entré en vigueur en juillet dernier.

"Nous sommes bien d'accord, a souligné M. Leach, avec la déclaration du premier ministre, à savoir que le gouvernement, comme d'ailleurs tous les citoyens, doit se conformer à la loi... mais contrairement aux simples citoyens, le gouvernement peut modifier les lois."

"Nous insistons pour qu'il le fasse" à l'égard de l'assurance-frais médicaux, a ajouté M. Leach.

Le mémoire de la Chambre de commerce relève que pour l'exercice financier en cours du gouvernement fédéral, des augmentations de dépenses apparaissent "dans 55 postes distincts, soit au total \$1,024,000,000 de plus que les dépenses à ces postes pour l'année 1967-1968."

"Et ce, insiste la Chambre, dans une période expressément désignée par le gouvernement comme période d'austérité".

Sécurité sociale

Au sujet des programmes de sécurité sociale, la Chambre de commerce déclare qu'elle les appuiera "s'ils sont bien conçus" et lorsqu'il

Le SUPER CONTINENTAL c'est l'endroit le plus agréable entre Montréal et Vancouver!



- Voitures-coach et choix complet de places couchées
- Excellents repas inclus dans le prix du billet de voiture-lits
- Jeux organisés et passe-temps pour les enfants et les adultes
- Arrivées dans les villes intermédiaires à des heures commodes
- Toutes les places doivent être réservées d'avance

Départ quotidien de la gare Centrale: 17h 05
Exemples d'aubaines les jours de tarif Rouge:

de Montréal à:	Billet simple de voiture-coach	Billet simple de voiture-lits (chambrette)
WINNIPEG	\$25.00	\$46.00
SASKATOON	\$32.00	\$62.00
EDMONTON	\$37.00	\$71.00
VANCOUVER	\$47.00	\$89.00

vous voyagez en toute quiétude à 4 pieds d'altitude, par le



le chameran plein ciel

Situé à 111, Côte Vertu, entre l'Acadie et la Gare Vertu (métro du CN) visites de 1h à 3h. Soir: lun. à jeudi, 7h à 9h. Téléphone: 334-1863





Le comédien Emile Genest a accepté la présidence générale de la campagne de la Société canadienne du cancer pour l'année 1969. On le voit ici en compagnie de M. Laurent Jodoin (à gauche), président de la division du Québec, et Edgar Jamieson, trésorier honoraire de la même division. Un décès sur six est causé par le

cancer et toutes les mesures devraient être prises dans tous les hôpitaux du Québec pour faciliter le dépistage du cancer, déclare le Dr Jean-Paul Fauteux, président du comité médical consultatif de la Société canadienne du cancer. Le Dr Fauteux recommande en outre que l'Etat, qui a déjà pris à sa charge le soin

des malades par la loi de l'assurance-hospitalisation, fasse un pas de plus pour le confort des cancéreux. "Nous avons besoin, dit-il, de maisons de convalescence pour les incurables et de cliniques pour les malades qui doivent se déplacer pour des soins médicaux et paramédicaux."

Le dernier-né des engins habités soviétiques

PARIS (Le Monde) — La Pravda vient de publier un schéma du vaisseau spatial soviétique Soyuz, dont un certain nombre d'exemplaires ont déjà été mis sur orbite, soit à vide, soit avec un cosmonaute à bord Komarov, le 23 avril 1966, et Bérégovski le 26 octobre 1968. Cette première description fournit non seulement des indications sur l'engin mais permet aussi de formuler, en accord avec ce que l'on croit savoir sur les intentions des techniciens soviétiques, quelques hypothèses sur la configuration des engins qu'ils pourraient lancer à l'avenir.

Tel qu'il est décrit par "la Pravda" — voir le schéma ci-contre — le Soyuz comporte trois éléments principaux: ● A la tête du vaisseau, un compartiment "orbital" qui, approximativement, a une forme sphérique. Il comporte à l'arrière un sas établissant une communication avec les autres compartiments du vaisseau et, à l'avant, un dispositif destiné à assurer un amarrage avec un autre vaisseau spatial. Ce compartiment dont le volume est de neuf mètres cubes — contre moins de six mètres cubes pour la cabine Apollo — abrite une chambre munie d'équipements scientifiques et une chambre destinée au repos de l'équipage.

● Un compartiment de pilotage qui est relié vers l'avant, par le sas, au compartiment "orbital" et qui est accolé, à l'arrière, au compartiment moteur. Offrant aussi un

volume utile de neuf mètres cubes, il contient tout l'appareillage de commande du vaisseau spatial ainsi que l'équipement radio.

● Un compartiment propulsion qui comporte pour l'essentiel un moteur — d'une poussée de 400 kilogrammes — et deux panneaux d'une superficie de 14 mètres carrés porteurs de cellules solaires.

Le compartiment "orbital" doit sa désignation au fait qu'il n'est pas destiné à être ramené au sol. Il constitue en quelque sorte une petite station à bord de laquelle une équipe de cosmonautes peut travailler et prendre du repos. C'est le compartiment de pilotage qui est chargé de ramener à terre les occupants du Soyuz, après avoir laissé sur orbite le compartiment orbital. Quant au compartiment moteur, il est destiné à assurer les manœuvres de changement d'orbite, ainsi que le freinage du compartiment de pilotage nécessaire au retour au sol.

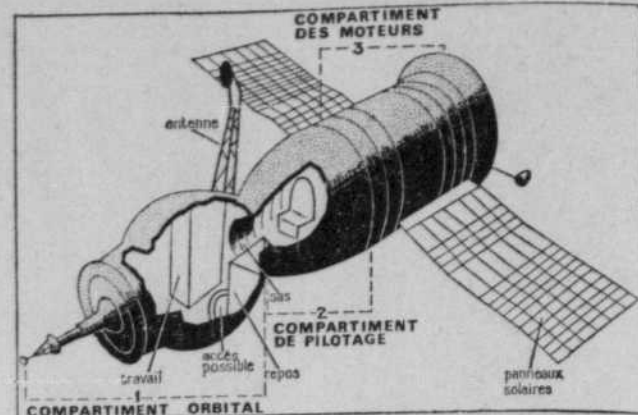
La configuration du Soyuz diffère donc sensiblement de celle du vaisseau Apollo. Alors que ce dernier a été entièrement conçu en vue d'un débarquement lunaire, le premier paraît répondre à des préoccupations différentes. Il semble plutôt être un des éléments constitutifs des futures stations spatiales ou engins lunaires soviétiques.

● Pour les vols autour de la Terre, on pourrait adjoindre à un Soyuz d'autres éléments mis sur orbite par d'autres fu-

sées, par exemple un second Soyuz: la réunion de deux Soyuz constituerait alors une station permanente sur orbite, dont l'équipage serait amené, puis redescendu au sol dans les compartiments de pilotage.

● Pour les vols en direction de la Lune, on pourrait adjoindre à un engin du type Soyuz un puissant compartiment moteur qui propulserait vers la Lune un habitacle spécial, après avoir laissé sur orbite terrestre le compartiment de pilotage et son compartiment moteur. Un tel engin pourrait se poser directement sur la Lune et en repartir pour rejoindre à son retour la partie du vaisseau qui aurait servi de base de lancement et serait restée sur orbite terrestre. La phase finale de rentrée s'effectuerait à bord du compartiment de pilotage, l'engin lunaire étant abandonné sur l'orbite terrestre. Reposant sur deux rendez-vous autour de la Terre, cette procédure s'opposerait radicalement à celle qui est préconisée par les Américains, qui s'appuie sur un seul rendez-vous mais autour de la Lune. La méthode américaine consiste, on le sait, à lancer un vaisseau autour de la Lune, d'où se décrochera un engin — le L.M. — qui atterrira, puis repartira de la Lune et rejoindra la partie du vaisseau restée sur orbite lunaire.

Enfin la configuration même du Soyuz montre que c'est un engin composite, d'où peut-être son nom: Union. Mais si on peut accrocher au vaisseau



de nouveaux éléments, on peut aussi en détacher certains des composants: peut-être les Zond que l'U.R.S.S. met actuellement en orbite autour de la

Lune et, qui sont aux dires mêmes des spécialistes soviétiques proches des Soyuz, ne sont-ils en fait que des Soyuz sans compartiment orbital.

CJMS veut créer un réseau de cinq postes

OTTAWA (PC) — Radiodiffusion mutuelle liée à la Commission canadienne de radio et de télévision l'autorisation de créer un réseau permanent reliant cinq postes radiophoniques francophones.

M. Raymond Crépault, propriétaire de Radiodiffusion et du poste CJMS de Montréal qui serait le poste central, a déclaré que la création de ce réseau s'imposait pour éviter aux postes francophones d'être isolés des événements mondiaux.

Le réseau proposé relierait CJMS à CJRC, d'Ottawa, CJLR de Québec, CJRS de Sherbrooke et CJRT de Trois-Rivières.

Dans une autre requête, M. Crépault a également demandé l'autorisation de racheter le poste CJLR.

Les stations anglophones du Canada ont facilement accès aux meilleurs services de nouvelles, a expliqué M. Crépault. Les postes français affiliés à Radio-Canada obtiennent aussi un bon service.

Entente temporaire à Chambly

Enseignants disponibles moyennant rémunération

L'entente intervenue dimanche soir entre la commission scolaire régionale de Chambly et ses 1,050 enseignants ayant éliminé la possibilité d'un lock-out, quelque 18,000 élèves ont pu hier matin reprendre leurs cours, interrompus depuis mercredi dernier.

Les professeurs de secondaire 1, 11, 111 et IV ont accepté d'être disponibles pour des périodes d'enseignement supplémentaires qui s'ajoutent à leurs 18 périodes régulières. Leurs confrères qui enseignent au niveau du secondaire V ont accepté de porter de 14 à 18 leurs périodes d'enseignement régulières tout en se mettant à la disposition de la direction si celle-ci requiert leurs services pour des périodes supplémentaires. L'entente précise toutefois que la direction ne pourra, en aucun cas, forcer les enseignants à faire des heures supplémentaires.

D'autre part, la commission scolaire a consenti à libérer les enseignants de certaines tâches de surveillance "externe" (par exemple, aux arrêts d'autobus et à la cafétéria). Les enseignants devront cependant au besoin remplir des périodes de surveillance à l'intérieur des écoles.

Les heures d'enseignement supplémentaires seront rémunérées au même taux que les heures régulières.

La direction et le corps professoral reconnaissent que cette nouvelle entente permettra d'assurer la continuité de l'enseignement. Ainsi il n'y aura pas d'heures creuses pendant la journée comme c'était le cas depuis la rentrée en septembre.

M. Hubert Girardin, président de la régionale de Chambly a déclaré au Devoir que l'entente est devenue possible à partir du moment où les deux parties ont cessé de se demander quelles pourraient être les implications de leurs négociations sur la convention provinciale.

En effet, les deux parties

sont d'avis que la prochaine convention collective des enseignants, quels qu'en soient les termes, jouera au désavantage de la régionale de Chambly dont la situation a été privilégiée par rapport à d'autres commissions scolaires de la province. Aussi a-t-on bien soin de préciser de part et d'autre que l'entente de dimanche n'est que temporaire et que dirigeants et enseignants de Chambly peuvent s'attendre, dès que la convention provinciale sera

signée, à des conditions de travail plus difficiles.

De son côté, M. Gilles Archambeault, président de l'association des enseignants de Chambly, a déclaré que les enseignants se sentaient "soulagés" par suite de l'entente avec la régionale. Les enseignants, a-t-il dit, sont heureux d'être libérés de la menace d'ultimatum qui pesait sur leur tête depuis un mois et se réjouissent d'avoir retrouvé la liberté à laquelle ils ont été habitués.

Au CEGEP de Chicoutimi Les étudiants votent le retour en classe

CHICOUTIME (PC) — Par un vote de 82 pour cent pris au cours d'une assemblée passablement houleuse, les étudiants du CEGEP de Chicoutimi ont décidé, hier matin, de se présenter au cours des 13.30 heures, hier après-midi.

Les étudiants se sont d'autre part, prononcés dans une proportion de 72 pour cent contre les conditions de réouverture posées par l'administration du collège.

Le CEGEP de Chicoutimi, qui accueille quelque 2,000 étudiants, était fermé depuis le 1er novembre dernier.

Les autorités de l'institution avaient alors décidé de suspendre les cours à la suite d'une manifestation organisée pour protester contre le renvoi de sept étudiants par suite de l'occupation d'octobre.

Dès le début de l'assemblée, qui a commencé à 8.30 hier matin, les quelque 1,650 étudiants présents se sont vu remettre un tract dans lequel on pouvait lire: "Les conditions de retour en classe qui nous sont imposées mettront le CEGEP de Chicoutimi sur un baril de poudre."

Bien qu'ils aient repris le chemin de la rentrée, les étudiants ont décidé qu'à chaque jour, une contestation symbolique aurait lieu afin de faire

comprendre à l'administration qu'ils n'acceptaient pas leurs conditions.

Parmi les conditions pour la reprise des cours, l'administration demande une certaine forme de censure interne, et la formation d'un comité permanent de discipline.

De plus, les administrateurs du CEGEP acceptent de réviser le cas de trois seulement des sept étudiants expulsés.



PLACE VILLE-MARIE



VOUS ÊTES LÀ AVEC ANSA FONE

Le Service d'appels téléphoniques, portatif, électronique à vendre.

PAS D'INSTALLATION FACILE À MANOEUVRER

Un nouvel appareil révolutionnaire. "Une secrétaire au téléphone électronique durant 24 heures" qui répond automatiquement, enregistre tous les appels téléphoniques des 365 jours, durant une année à votre bureau d'affaires.

Si vous laissez votre bureau seul vous utilisez

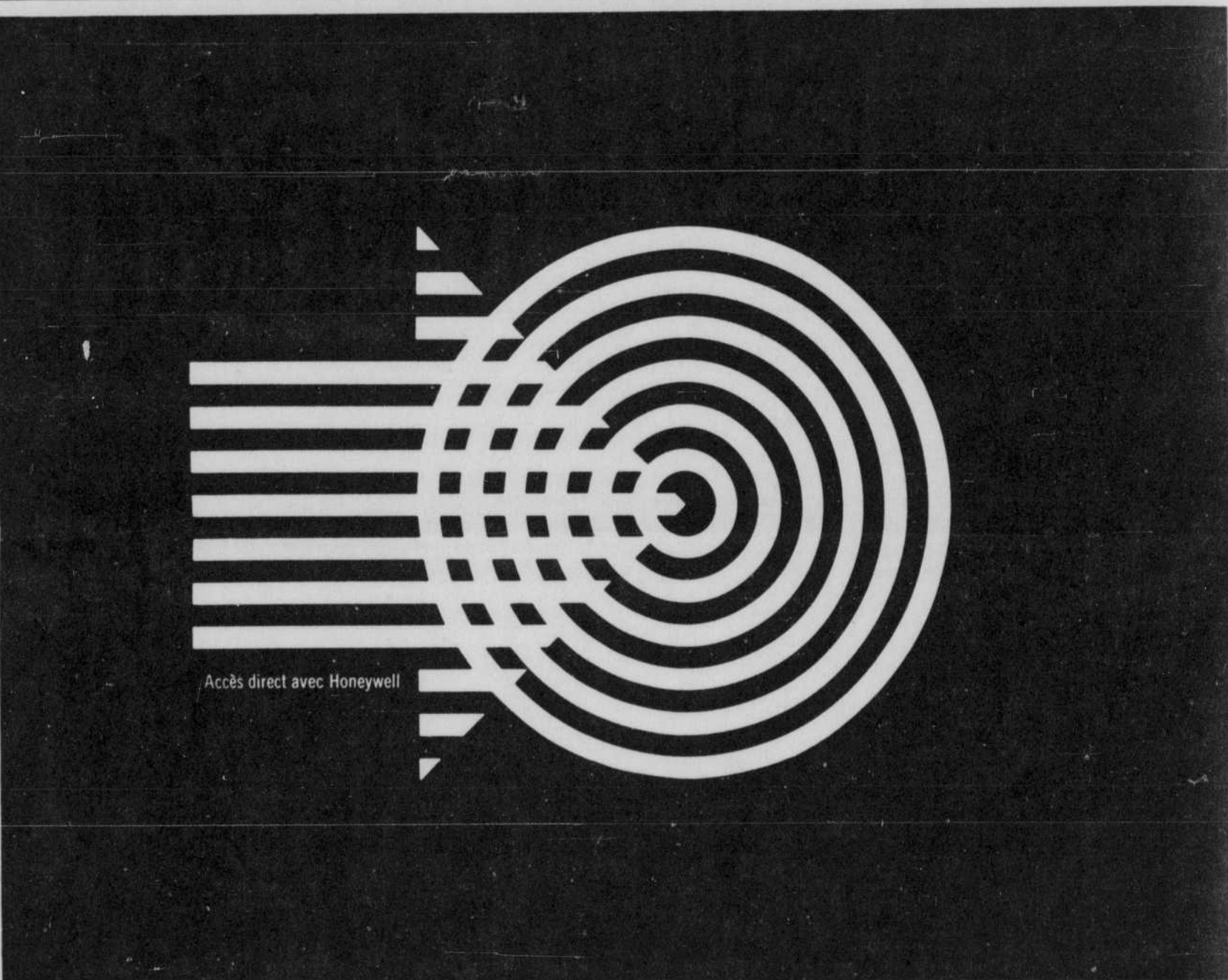
Ansa Fone

POUR TOUS LES BESOINS COMPOSEZ DES MAINTENANT LE NO DE TELEPHONE

735-5535

ou écrivez à:

5000 rue Buchan, suite 163.



Honeywell va droit au but... et lance 10 nouveaux dispositifs à accès direct pour ses ordinateurs Série 200

Nos ordinateurs à bandes magnétiques sont déjà sans rival.

Et nous venons d'accroître notre avance en lançant 10 nouveaux dispositifs mécanoïdes à accès direct, qui élargissent encore les possibilités déjà remarquables des ordinateurs Honeywell Série 200.

S'il est doté d'unités à accès direct, votre ordinateur peut trouver presque instantanément les données dont il a besoin, où qu'elles se trouvent:

dans sa propre mémoire, dans celle d'un autre ordinateur de votre compagnie située dans la même ville... ou même dans une ville lointaine.

En d'autres termes, votre ordinateur possède ce que nous appelons l'aptitude à la télécommunication.

S'il a l'esprit vif pour répondre, votre ordinateur Honeywell à accès direct pourra aussi absorber rapidement et économiquement une énorme quantité d'informations, ou mettre à

jour les données qu'il possède déjà.

Et si le succès vous oblige à adopter un système d'informatique plus complexe, vous n'aurez même pas besoin de refaire la programmation de votre ordinateur, en partie parce que Honeywell vous offre dès maintenant des dispositifs à accès direct allant de pair avec les ordinateurs de la Série 200.

Voulez-vous vous renseigner? Nos spécialistes sont à votre disposition. Appelez-les.

L'autre compagnie d'ordinateurs: Honeywell

Gin Tanqueray



Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE

LA VILLE DE ST-LAURENT A ADJUGÉ \$2,440,000.00 D'OBLIGATIONS À 7¼ POUR CENT

(Datées du 1er déc.)

potins financiers

Malgré l'incertitude qui régnait quant à l'avenir de la situation des monnaies en Europe, la Bourse de N.Y. a bien commencé la semaine et l'indice des industriels de DJ a clôturé, hier, 4.29 points plus haut à 971.35. La tendance était ainsi meilleure, hier, sur la Bourse de Montréal et la semaine a aussi bien débuté sur la Bourse de Toronto.

Sur la Bourse de Paris, il y eut hier envolée spectaculaire des valeurs étrangères et progrès des grandes valeurs françaises exportatrices.

Comme on le constatera dans la nouvelle de l'AFP, publiée ci-contre la pire de la récente crise financière serait passée et maints marchés financiers le reflétaient hier.

Bien que le franc français ne se soit pas dévalué, la demande continuait d'être bonne pour l'or, d'où des avances modérées des titres aurifères canadiens.

Les nouvelles économiques, autres que celles des monnaies, paraissent hier favorables aux stocks boursiers, canadiens et américains.

Le Napoléon-or cotait hier à Paris à \$84.20 vs \$85.30 durant la séance précédente, mais, sur le marché anglais, l'or cotait hier \$40.36 l'once vs \$40.20.

Le comportement tardif de Wall Street hier serait de bon augure pour ce matin, à moins qu'il survienne quelque chose de sensationnel du côté du change étranger. Il va sans dire que nos marchés devraient suivre l'exemple de N.Y.

Placer Development a eu un revenu net de \$88,000 durant le 3e trimestre vs \$2,707,000 en 1967.

Selon Mead & Co., les balances en espèces détenues par le Canada

seraient actuellement de \$1,275,000,000.00 soit exactement 100% de plus qu'à la même date l'an dernier. C'est grâce évidemment à la récente campagne d'Obligations d'Épargne du Canada.

C'est demain que la Banque Royale du Canada publiera son rapport annuel.

La Bourse Canadienne a été notifiée par Mount Pleasant Mines Limited qu'au cours des 2 dernières semaines, le président de cette entreprise s'est engagé, au cours d'une série de pourparlers avec les créanciers majoritaires de Mount Pleasant appelés à remplir une formule dans laquelle se trouve insérée leur dette, que la compagnie entend les régler en entier. Les négociations viennent d'être terminées et elles se sont avérées bénéficiaires. Il est dû aux créanciers une somme globale de \$318,000.00 qui devra, maintenant, être payée apparemment le ou avant le 1er janvier 1970.

La ville de l'Épiphanie, comté de l'Assomption, a vendu récemment à Bélanger Inc., une émission de \$88,500 d'obligations, à 7½% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 96.76. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.039%. L'emprunt comporte un solde de \$61,500 à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 25 ans.

La paroisse de St-Mathias, comté de Rouville, a vendu ces jours-ci à Bouchard & Leblond Inc., une émission de \$161,000 d'obligations, à 7½% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 95.93. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.2694%. L'emprunt comporte un solde de \$100,000 à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 20 ans.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Opemiska Explorers Limited a conclu maintes transactions financières

La Bourse Canadienne a été notifiée des achats et ventes effectués récemment par Opemiska Explorers Limited:

Achat	Compagnie	Valeurs
100 actions	de John-Manville	\$ 7,453.66
6,000 droits	de la Société Trust Royal qui serviront à l'achat de du Trésor de la Société Royal Trust	\$33,755.64
Vente		
500 actions	de la Trans-Canadienne	\$17,780.00
100 actions	de la Pine Line	\$ 8,322.56
1,000 actions	de la Johns-Manville	\$14,680.00

La compagnie a aussi fait savoir qu'elle a vendu \$2,500 de débetures à revenu subordonnées, 5%, convertibles, échéant le 1er décembre 1969.

Trois-Rivières Ouest a adjugé une émission de \$600,000, datées du 1er décembre

La ville de Trois-Rivières-Ouest, comté de Trois-Rivières, a vendu, récemment, à un syndicat, formé de la Banque Provinciale du Canada, Banque Canadienne Nationale, Bélanger Inc., Cliche & Associés Ltée, La Corporation de Prêts de Québec Inc., Crédit Québec Inc., Oscar Dubé & Cie Inc., Greiner, Ruel & Cie Inc., J. E. Lafontaine Ltée, Florio Matteau Inc., La Société de Placements Inc., une émission de \$600,000, d'obligations, à 7½% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 91.553. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.9043%. L'emprunt comporte un solde de \$460,000 à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 30 ans.

Datées du 1er décembre 1968, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1969 au 1er décembre 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour le renouvellement du solde non amorti de \$263,000 sur un emprunt original de \$325,000, autorisé par le règlement 57 pour un terme de 39 ans, mais émis en 1953 pour un terme de 15 ans seulement, pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et pour l'éclairage de rues.

L'évaluation impossible de la ville, pour 1968, s'élève à \$22,328,164. Le 31 décembre 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$4,821,264. La ville compte 6,800 âmes.

La planification et la distribution des biens familiaux

Le bulletin de novembre de Canada Trust est de nouveau fort à la page. On y lit que la partie du Budget relative à des modifications aux impôts sur les successions et les dons, à compter du 23 octobre 1968, présente un intérêt particulier en ce qui a trait à la planification de la distribution des biens familiaux. Peut-être le changement le plus significatif réside-t-il dans l'exemption de tous les montants laissés en bloc à une veuve, ou en fiducie pour celle-ci, par son mari, ou à un veuf, ou à une intention, par son épouse, y compris les prestations de pension et de rente. Bien que cette exemption résultera en un ajournement provisoire des impôts, la structure tarifaire révisée entraînera, dans plusieurs cas, une augmentation dans l'ensemble des impôts sur les successions et les dons si l'on considère leurs répercussions lors du décès du conjoint survivant.

Les changements proposés aux impôts fédéraux sur les successions et les dons devront être étudiés, s'il y a lieu, à la lumière des droits et rabais provinciaux. Une question qui mérite sérieuse considération est celle de savoir s'il vaut mieux laisser une succession en bloc à son conjoint sans impôt fédéral, quitte à payer seulement des droits de succession à une province, sachant qu'une autre série d'impôts fédéral et provincial devront être payés sur l'ensemble des biens du survivant.

Les traits saillants des modifications aux impôts sur les dons et les successions feront l'objet de Bulletins subséquents. Dans l'interim, il vous importe, après consultation d'un avocat, notaire, comptable, ou autre conseiller en planification des successions, de bien réfléchir avant d'apporter d'importants changements à votre présent testament. Nous croyons que le recours à la fiducie offre encore aux membres de la famille, le maximum de protection aux placements tout en y favorisant la croissance. Aussi, nous vous en recommandons fortement l'usage comme un moyen utile à la planification de votre succession.

Activités de Fonds Mutuels Corporation de Prêt et Revenu du Canada Limitée

Le bulletin Prêt et Revenu du mois courant est fort intéressant. On y lit, en première page, un article "Comment balancer ses placements", en marge de l'énoncé de quelques principes économiques fondamentaux. Il va sans dire que bien des investisseurs ne peuvent que tirer profit d'une telle lecture. En outre, les lecteurs de ce bulletin pourront aussi y lire maints extraits du rapport trimestriel, au 31 octobre 1968 de Fonds Mutuels Corporation de Prêt et Revenu du Canada Limitée. A cette date, la valeur d'actif de ses actions figurait à \$7.93 vs \$7.29 à la fin du trimestre précédent, soit donc une plus-value de 8.8%. Incidemment, l'actif net du fonds précité était de \$42,008,029.00. Cet actif comprend une douzaine de catégories de valeurs et chaque catégorie compte entre 5 et 12 compagnies ou institutions des plus progressives, révélant, en général, d'excellents choix, effectués par les membres de son comité de placement. Comme nous sommes à une époque de vitesse en tout et que nous assistons à des prédictions de professeurs d'universités, d'économistes, d'analystes financiers, ainsi qu'à des attaques érudites contre certains produits, sans oublier maintes campagnes de nature à engendrer des contractions des ventes et, par conséquent, des profits, il importe donc que les préposés aux placements suivent constamment l'actualité économique, politique, financière et autres.

Marcel CLEMENT

La ville de St-Laurent, comté de Jacques-Cartier, a vendu récemment, à un syndicat formé de A.E. Ames & Co. Ltd, Banque de Montréal, Banque Provinciale du Canada, Green Shields Inc., René-T. Leclerc Inc., Geoffrion Robert et Gélinas Inc., Morgan Ostiguy et Hudon Inc., une émission de \$2,440,000, d'obligations, à 7½%, à un prix de 93.42. L'émission comprend: \$1,653,000, de titres à 7½% 1969-78 et \$791,000, à 7½% 1988. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.4241%. L'emprunt comporte un solde de \$1,115,000, à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 12 ans et un solde de \$791,000, à renouveler en 1988 pour un terme additionnel de 10 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1991 à 1998 inclusivement.

Datées du 1er décembre 1968, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$1,653,000, en séries du 1er décembre 1969 au 1er décembre 1978 inclusivement et \$791,000, échoient le 1er décembre 1988. Elles ne sont pas rachetables par anticipation.

L'évaluation impossible de la ville pour 1968, s'élève à \$448,196,965. Le 31 décembre 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$30,363,293. La ville compte 60,379 âmes.

Le pire de la crise financière serait passé

Les grandes places financières du monde l'on relâché hier

PARIS (AFP) — Les valeurs suisses et étrangères — à l'exception des françaises qui ont légèrement fléchi — ont fait preuve de bonnes dispositions à la bourse de Zurich. Au stock exchange de Londres, les mines d'or et les pétroliers ont été très demandées, les industrielles lourdes et les fonds d'état en baisse. A Francfort, un affaiblissement général de la cote a été enregistré à la suite de prises de bénéfices et de ventes de la clientèle étrangère. A Tokyo, on a assisté à une chute des cours dans la crainte d'une réduction des exportations japonaises à la suite des mesures de resserrement du crédit prises dans plusieurs pays importateurs de produits japonais.

A Wall Street, la tendance a été soutenue à l'ouverture dans une atmosphère active, ce qui, selon les opérateurs, traduit le sentiment de la plupart des milieux financiers que le pire de la crise monétaire serait passé.

Sur les principaux marchés des matières premières de Londres, on avait noté lundi au début de la matinée certaines hausses. Celles-ci se sont effacées par la suite et, en clôture, les cours ont souvent fait ressortir de légères baisses par rapport à la clôture de vendredi. A New York, une tendance lourde a prévalu à l'ouverture sur la plupart des marchés.

A noter, enfin, que sur le marché parisien, l'argent au jour le jour s'est traité hier contre effets privés à 8¼% 10½% à l'ouverture et 8¼% en clôture, contre respectivement 10½% et 10¼% vendredi.

Bourse de Toronto

Le marché minier a clôturé plus ferme hier

TORONTO (PC) — Les prix se sont raffermis lundi à la Bourse de Toronto et les industrielles ont marqué leur plus important gain depuis plus de deux semaines.

L'indice des industrielles a avancé de 1.36 à 182.40. Il n'y a pas eu de réaction contraire à la nouvelle que le franc français n'a pas été dévalué même si les stocks d'or ont dépassé leur niveau habituel dans un volume léger.

Dome a gagné 1.4 à 72.34, Camflo 15 cents à \$5.70 et Auror 10 cents à \$3.40, tandis que parmi les industrielles, Ford du Canada augmentait de 1/4 à 300, Famous Players 4 1/2 à 76 1/2, Toncraft 2 1/4 à 24 1/4 et Thompson Newspapers 2 1/4 à 61.34.

Imperial Oil a acquis 3 3/4 à 84 3/4 et Empire Life 1 1/4 à 25 1/4, cependant que chez les valeurs les plus actives, Inco était en hausse de 1/2 à 38 1/2 et Revenue Properties 1 1/4 à 17 1/8.

Magna Electronics a perdu 1 7/8 à 16, et parmi les métaux de base et les pétroles de l'Ouest, Patino a augmenté de 1 1/4 à 33, Canadian Homestead 75 cents à \$9.25 et Asamera 5 1/8 à 15 3/8.

Placer a cédé 1/2 à 33 1/2, Banff a majoré de 1/2 à 12 1/4, New Continental Oil 17 cents à \$1.66 et Pacific Pete 3/4 à 23 7/8.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 281-273 et le volume d'actions échangées s'élevait à 4,161,000 au regard de 4,755,000 vendredi.

Des centres de production, par BASF Canada Ltd

La BADISCHE ANILIN & SODA-FABRIC AG (BASF), Ludwigshafen am Rhein, République Fédérale d'Allemagne, a décidé de consolider et d'approfondir ses relations commerciales toujours croissantes avec un grand nombre de clients industriels du Canada, en érigeant ici des centres de production.

Le premier grand pas dans cette direction doit avoir lieu dans le domaine du Styropor, un polystyrène expansible pour lequel la BASF détient des brevets mondiaux et possède des centres de production partout dans le monde. La BASF a non seulement découvert le mode de fabrication de la matière de base que l'on appelle Styropor, elle a aussi élaboré des procédés de transformation de ce produit en innombrables matériaux expansés d'applications extrêmement variées. Bien que la BASF détienne également les brevets couvrant les procédés de transformation, elle se contente normalement de produire la matière de base. La fabrication des articles finis, donc des matériaux expansés à partir de la matière de base, revient habituellement à l'industrie du pays concerné.

Dans la région de Montréal, la BASF veut construire un centre pour la production du Styropor, dont la capacité annuelle sera d'abord de 18,000,000 de livres. On pense ainsi pouvoir satisfaire aux demandes toujours croissantes en matériaux expansés à base de Styropor, principalement utilisés dans le bâtiment et dans l'industrie de l'emballage.

La BASF a l'intention de faire profiter le marché canadien de sa très large expérience dans la transformation du Styropor, en fournissant un appui technique très intense à tous les transformateurs de Styropor.

La production et la vente du Styropor seront assurées par la BASF Canada Ltd., à Montréal, membre du groupe BASF, chargée de la diffusion de tous les produits BASF.

La BASF projette également d'autres installations pour approvisionner l'industrie canadienne de transformation.

La Protection civile du Québec conseille les municipalités en matière d'urgence

NOUVELLES NOMINATIONS CHEZ CANADIAN TECHNICAL TAPE



ROBERT H. BRADY



HANS E. SIEBERT



WILLIAM F. CORDES



CASEY MURRAY

M. Leonard Cohen, président de la Canadian Technical Tape Ltd., annonce les nominations suivantes au sein de la direction: M. Robert H. Brady devient Directeur général des ventes de la société. A ce titre, M. Brady assumera l'entière responsabilité de la politique de vente et de l'orientation du personnel de vente. M. Hans E. Siebert accède à la fonction nouvellement créée de Directeur du développement des marchés. M. William F. Cordes est nommé Contrôleur de la société, et M. Casey Murray, Directeur de la région de l'Est.

M. Cohen a déclaré que ces nominations avaient pour but de consolider les structures de l'organisation eu égard à son expansion rapide dans ses services manufacturiers et son entrée sur le marché de nouveaux produits, y compris les rubans d'emballage en polypropylène. La Canadian Technical Tape produit un éventail étendu de rubans-pression pour usage industriel pour le marché canadien, et ses exportations rejoignent quelque 40 pays étrangers.

Bourse de N-Y

Wall Street a bien commencé la semaine

Le marché a été bien orienté à Wall Street dans une atmosphère assez active, ce qui semble traduire le sentiment des opérateurs que le pire est passé dans la crise monétaire. En tout état de cause l'opinion aux Etats-Unis a été rassurée par les déclarations officielles selon lesquelles le dollar est actuellement à l'abri de la spéculation. D'autre part la situation économique est satisfaisante: les commandes de machines-outils ont vivement progressé en octobre sous l'influence de nombreux ordres de l'industrie automobile; le

rythme quotidien des ventes de voitures neuves au cours du deuxième tiers de novembre a été supérieur de 31% à celui de la même période de l'année dernière; les commandes reçues par les aciéries continuent de progresser et la production sidérurgique hebdomadaire a été en hausse de 2.3%. En clôture on dénombrait 803 hausses et 581 baisses. Les plus-values ont dominé parmi les aéropatiales, les pétroles, les aciers, les télévisions en couleurs, les matériaux de construction, les banques d'épargne, les magasins et les mi-

nes d'or, ces dernières ont été influencées par les incertitudes persistant dans le domaine monétaire. Par contre les baisses ont été en majorité parmi les pharmaceutiques et les alimentaires. Lionel Corp., la plus active, a continué de faire l'objet d'une intense demande spéculative. McDonnell-Douglas a réagi par une hausse fractionnelle à une commande de 81 millions de dollars passée par la compagnie Trans-International Airlines.

TELE-METROPOLE CORPORATION

AVIS DE DIVIDENDE

Le 22 novembre 1968, les administrateurs de TELE-METROPOLE CORPORATION ont déclaré un dividende de 0.01½ pour chacune des actions ordinaires "a" et "b" payable le 31 décembre 1968 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 16 décembre 1968.

GEORGES ARPIN
Secrétaire

Montréal,
Le 26 novembre 1968

TELE-METROPOLE CORPORATION

AVIS DE DIVIDENDE

Le 22 novembre 1968, les administrateurs de TELE-METROPOLE CORPORATION ont déclaré un dividende de \$2.50 sur chacune des actions privilégiées "A" pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1968, payable le 15 janvier 1969 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 30 décembre 1968.

GEORGES ARPIN
Secrétaire

Montréal,
Le 26 novembre 1968



IMPERIAL OIL LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de cinquante cents (50¢) par action et un dividende supplémentaire de dix cents (10¢) par action a été déclaré sur le capital-actions émis de l'Imperial Oil Limited et sera payé le 27 décembre 1968 aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 2 décembre 1968.

Par ordre du Conseil d'Administration
Le Secrétaire général,
G. M. Henderson

Toronto, Ontario
ce 21ème jour de novembre 1968

Vous pouvez vous faire livrer à la maison cette eau sans chlorure.



Appelez

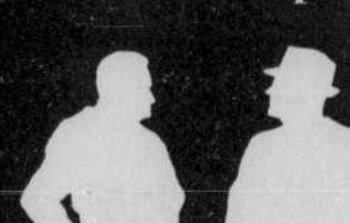
L'EAU MINÉRALE NATURELLE

Laurentian

pour détails

522-3138

Un prêt vous aiderait-il à lancer, développer ou moderniser votre entreprise?



Consultez-nous à ce sujet.

La BEI accorde des prêts et offre d'autres genres de financement à des entreprises nouvelles ou déjà existantes, partout au Canada.

Peut-être avez-vous besoin de fonds pour acheter un terrain, des bâtiments, de la machinerie, de l'outillage, pour augmenter votre capital de roulement ou pour répondre à d'autres besoins de votre entreprise. A ces fins, la BEI consent des prêts à la plupart des secteurs du commerce et de l'industrie: fabrication, agriculture, commerce de détail et divers autres domaines.

Nous serions heureux de discuter de vos besoins financiers avec vous.

Demandez notre brochure "Source de crédit pour les entreprises canadiennes".

banque D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES
MONTRÉAL, P.Q.—110 ouest, boul. Crémazie—901, carré Victoria • OTTAWA, ONT.—238, rue Sparks • QUÉBEC, P.Q.—925, chemin St-Louis • CHICOUTIMI, P.Q.—152 est, rue Racine • RIMOUSKI, P.Q.—143 ouest, rue St-Germain • SHERBROOKE, P.Q.—1845 ouest, rue King • TROIS-RIVIÈRES, P.Q.—550, rue Bonaventure

l'information

"Une famille qui ski(e) est une famille qui...paie"!

La bordée de neige d'il y a deux semaines a garni le flanc des montagnes québécoises d'une couche de fond plus que suffisante pour une mi-novembre à laquelle s'ajoutent le fruit de précipitations presque quotidiennes, ce qui fait présager un hiver particulièrement bon pour les amateurs de ski. C'est avec cette pensée réconfortante que nous reprenons, cette semaine,

mais aussi du curling, du golf que nombre de lecteurs continuent de pratiquer en hiver grâce à quelques semaines dans le Sud, d'équitation, du jeu d'échecs. Nous parlerons du professionnalisme et de l'amateurisme. Nos premières chroniques seront consacrées à ce qu'on est convenu d'appeler, depuis quelques années, le ski en famille.

bien équipés depuis plusieurs années apprendront peut-être avec surprise qu'il leur en coûterait presque le double pour obtenir une paire de skis de valeur égale à celle qu'ils ont obtenue, disons, en 1962. Mais l'équipement n'est pas tout. Il y a les frais des monte-pente et des repas, et là encore on vous tape dans le portefeuille à grands coups. Votre portefeuille,

A la manière de Larry Ouellette

notre chronique que nous avons cessé de faire paraître à la fin de la saison de golf. Nous profitons de l'occasion de cette rentrée dans les pages sportives du DEVOIR pour saluer tous nos lecteurs, tant les anciens que les nouveaux. Les anciens auront appris, par l'expérience de leurs lectures, que l'auteur de "A la manière de..." n'est au service d'aucune cause, d'aucun intérêt et encore moins, d'aucun individu, mais que d'autre part il est "contre" certaines choses, voire plusieurs, entre autres la promotion, la publicité déguisée en nouvelles, la technocratie du sport. Dans cette chronique, nous ne nous contenterons pas de parler du ski, qui accapare pendant une grande partie de nos textes, étant donné la place prédominante qu'occupe ce sport durant les mois d'hiver et l'intérêt qu'y portent les lecteurs du DEVOIR.

Il s'agit d'une expression presque pieuse, en raison de toutes les vertus qu'elle évoque. Si elle a le don de réconforter les bien-pensants, elle est surtout appréciée par les commerçants qui ne demanderaient pas mieux de voir afficher partout de grandes pancartes préchant les bienfaits du "Ski en famille". Et cela est fort naturel, car s'il est vrai qu'une "famille qui prie est une famille unie", il est aussi vrai de dire qu'une "famille qui ski(e) est une famille qui paie." Ce n'est pas notre intention de donner, dans cette page, des précisions sur le prix des skis, des bottes, des cannes, des pantalons, des anoraks, etc. Il est bien suffisant, je pense, de dire que tout coûte énormément cher. Les lecteurs intéressés pourront trouver ces renseignements dans un prochain article. Ceux et celles qui sont déjà

le, chers skieurs et skieuses, est tout ce qui intéresse les gens qui vendent l'équipement, autant que ceux qui préchent la vie au grand air, qui vantent les mérites des sports d'hiver, qui veulent vous enrégimenter dans le "ski en famille."

Nous n'en voulons pas aux commerçants du ski, et j'espère que ceux d'entre eux qui liront la chronique voudront bien le croire. Mais nous aimerions bien montrer pour ce qu'ils sont vraiment ceux qui prétendent que les mérites d'un père de famille s'accroissent aux yeux du Seigneur dans la proportion où il achète des skis, bottes, pantalons, anoraks, etc. pour un, deux, trois, quatre de ses enfants, et surtout s'il a le sublime héroïsme du ski en famille, même si elle a le ski en horreur et "passe ses après-midi à geler sur les pentes."

sportive

Campbell réplique qu'il informera le ministre Munro des 'faits véritables'

Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, a l'intention d'écrire au ministre de la Santé John Munro afin de lui révéler "les faits véritables" au sujet de l'engagement de joueurs amateurs par les organisations

professionnelles.

Campbell faisait allusion au discours du ministre fédéral devant l'Association atlantique de la Santé et des Loisirs à Moncton samedi dernier.

Munro avait alors exigé l'ar-

rêt des engagements prématurés des joueurs amateurs par les pros.

"Nous ne pouvons permettre aux hommes d'affaires d'acheter et de vendre de jeunes athlètes comme s'ils étaient du bétail."

Campbell a déclaré hier: "Je regrette que ses remarques ne soient pas fondées. Je vais lui faire parvenir les faits véritables de la situation par lettre."

A Ottawa hier, Munro a précisé qu'il incluait l'échange des joueurs dans ses commentaires "c'est la même chose... cette affaire de ne pas respecter l'éducation de ces jeunes et de les engager dans une association professionnelle en bas âges."

"Je crois que, lorsqu'un enfant connaît des succès en classe, on devrait empêcher le hockey professionnel de l'embaucher."

Il a inclus les étudiants universitaires dans cette classe, qui devraient être libres de jouer au hockey s'ils le désirent, mais sans y être forcés.

Le gouvernement a l'intention d'offrir à ces étudiants toute l'aide possible, y compris des tuteurs, s'ils portent les couleurs de l'équipe nationale de hockey, a dit le ministre.

"Intérêt incroyable" pour la Coupe Grey

TORONTO (PC) — Jake Gaudaur, commissaire de la ligue Canadienne de football, prétend que l'intérêt dans la classique de la coupe Grey n'a jamais été plus grand.

"Il existe un intérêt incroyable à travers le pays" a ajouté Gaudaur au sujet de la finale canadienne entre Ottawa et Calgary samedi prochain.

La première participation du Calgary depuis 1949 a augmenté l'intérêt.

Gaudaur, directeur-gérant du Hamilton jusqu'à sa nomination au poste de commissaire cette saison a déclaré:

"Même si Hamilton a pris part à la classique à neuf reprises au cours des 11 dernières années, j'ai toujours pensé que la participation d'un autre club ajouterait du panache aux célébrations et à la joute elle-même."

Le commissaire a révélé que la direction de la ligue ferait des réunions "de recherches" cette semaine même si on ne s'attend pas à découvrir quelque chose de nouveau.

"Je ferai un rapport sur la situation survenue au sujet de la TV par câbles."

De nombreux propriétaires, y compris le président Sam Berger de l'Ottawa, se sont plaints du fait que la TV-câbles ne respectait pas les règlements interdisant la transmission des joutes locales et réduisant ainsi les recettes locales.

"Les réunions porteront surtout sur des problèmes généraux et sur des résolutions

en vue de l'assemblée générale en février", a précisé Gaudaur.

EN BREF

"ICE CAPADES", étonnant spectacle sur glace présenté au Forum cette semaine, existe, et ne cesse d'attirer les foules, depuis déjà 29 ans. Une surprise cinématographique fait partie du spectacle de cette année, soit une présentation "multi-vision", sur 3 écrans à la fois, qui ne manquera pas de vous épater. On s'est aussi inspiré de la télévision pour monter un numéro assez spirituellement appelé:

"Mission Impossible"!

Avis légaux - Avis publics - Appels

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 octobre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Modern Children's Wear '68' Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17ème jour d'octobre 1968, sous le numéro 2096698. Ce 19ème jour de novembre, 1968. La Banque Toronto-Dominion.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 20 août 1968 par lequel Larry Smith Consulting Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à Bank of America National Trust & Savings Association, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 26 septembre 1968, sous le no 2092627. Ce 16 octobre 1968, Bank of America National Trust & Savings Association.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 4ème jour de novembre 1968 par lequel Montreal Sewing Machine & Supply Co. Ltd., a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures, à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 26 septembre 1968, sous le no 2092628. Ce 16 octobre 1968, Bank of America National Trust & Savings Association.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 20 août 1968 par lequel Canadian Urban Economics Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à Bank of America National Trust & Savings Association, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 26 septembre 1968, sous le no 2092628. Ce 16 octobre 1968, Bank of America National Trust & Savings Association.

Le Canadian Transport Tariff Bureau Association, Toronto, Ontario, au nom de ses membres, donne, par la présente, avis public que, des le 2 janvier 1969, les taux de transport entre les provinces du Québec et de l'Ontario seront augmentés; les détails de ces augmentations seront disponibles chez votre voiturier.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que ALBERT GERSTENZANG, monsieur, de 6159 Terreboune Ave., de cité et district de Montréal, se propose de présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil, demandant de changer son nom en celui de ALBERT GERST, et celui de sa femme, Dame Anna Tygner, de la même adresse, conformément aux dispositions de la Loi de Changement de Nom.

Montréal, le 14 novembre 1968
Alexandre I. Popliger,
Le Procureur du Requêteur

CANADA Province de Québec District de Montréal**COUR PROVINCIALE**

NO 149417
CAISSE POPULAIRE ST-FERDINAND DE LAVAL, ayant sa place d'affaires au 3500 boul. Dagenais, en ville de Laval (Fabreville) district de Montréal,

demanderesse
-contre-
J. A. MARCEL THERRIEN, autrefois domicilié et demeurant à 3075 rue Esther, Fabreville, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT à J. A. MARCEL THERRIEN à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 22 novembre 1968
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

MM. POUPART, GOYER & THOMAS, avocats,
60 ouest rue St-Jacques, Suite 300, Montréal, Qué.

Avocats de la demanderesse

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 novembre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Kates International Corporation Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de novembre 1968, sous le no. 2103983. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE

No: 14894
Nat Lecker de la cité et du district de Montréal et résidant au 5756 avenue Smart, Côte St-Luc.

Requérant

-vs-
Jan George Willem Van Heuven, auparavant de la cité et du district de Montréal, et présentement de lieux inconnus, Intimé, et le protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, Mis-en-Cause.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Jan George Willem Van Heuven est par la présente appelé à comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie de la pétition a été déposée pour lui au bureau de la cour.

Montréal le 15 novembre, 1968
Marius d'Amours,
Protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal.

Mtre Louis Schiff,
Avocat,
159 ouest, rue Craig,
(702) Montréal, P.Q.
Procureur du Requêteur

MINISTRE DES TRANSPORTS
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa (Ont.), et portant la mention "Soumission pour un bâtiment de pilote - Saint-Lambert", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, le 13 décembre 1968 pour la construction d'un bâtiment de pilotes de la voie maritime, à l'écluse de Saint-Lambert, Montréal (Qué.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, bureau 162, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (Qué.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt pour chaque jeu, d'un chèque visé de \$25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

On pourra aussi prendre connaissance des plans et devis au Builders Exchange de Montréal.

J.A.G. SAINT-LAURENT
Le Chef des achats et des contrats

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DE DIVORCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 1978

ELIE MAHEU, résidant et domicilié à 7590 - 8ème Avenue, Ville St-Michel, dans le district de Montréal,

Requérant,

-vs-
MURIELLE BIGAOUETTE, de lieux inconnus, Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée MURIELLE BIGAOUETTE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 14 novembre 1968
JACQUES PERRON
Régistrare

Me Gilles Duchesne, avocat
210 rue Ste-Catherine est, Suite 300, Montréal, P.Q.

Me Gilles Duchesne, avocat
210 rue Ste-Catherine est, Suite 300, Montréal, P.Q.

Me Gilles Duchesne, avocat
210 rue Ste-Catherine est, Suite 300, Montréal, P.Q.

Me Gilles Duchesne, avocat
210 rue Ste-Catherine est, Suite 300, Montréal, P.Q.

Me Gilles Duchesne, avocat
210 rue Ste-Catherine est, Suite 300, Montréal, P.Q.

Me Gilles Duchesne, avocat
210 rue Ste-Catherine est, Suite 300, Montréal, P.Q.

Me Gilles Duchesne, avocat
210 rue Ste-Catherine est, Suite 300, Montréal, P.Q.

Me Gilles Duchesne, avocat
210 rue Ste-Catherine est, Suite 300, Montréal, P.Q.

Me Gilles Duchesne, avocat
210 rue Ste-Catherine est, Suite 300, Montréal, P.Q.

AVIS

Avis est par les présentes donné que WUNDIES OF CANADA LTD. a l'intention de demander la permission d'abandonner sa charte en conformité avec la loi des compagnies de Québec.

Le 22 novembre 1968
DES JARDINS
DES JARDINS & SHEEHAN
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DISSOLUTION
Avis est par les présentes donné que LEASEWAY QUEBEC LTD. a l'intention de demander la permission d'abandonner sa charte en conformité avec la Loi des Compagnies de Québec.

Le 22 novembre 1968
LEASEWAY QUEBEC LTD.
DES JARDINS
DES JARDINS & SHEEHAN
Procureurs de la Compagnie

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO: 2322

ADRIEN COMTOIS, commis de bureau, domicilié et résidant au 10435 rue Chambord, à Montréal, district de Montréal,

Requérant

-vs-
CLAIRE FRANC, d'adresse inconnue, Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée CLAIRE FRANC est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 21 novembre 1968
JACQUES PERRON
Régistrare de la Cour Supérieure de Montréal

Mes LEFEBVRE & MERCURE
Suite 380 Immeuble G. L.
1, Place Laval
(Chomedey), Laval, Qué.

Avocats du Requêteur

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
GPE-68-10293

pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 17 décembre 1968

Poste Grand-Pré
(Comté de Maskinongé)

FOURNITURE DE DEUX (2) TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE 12/16/20 MVA, 120-26.4 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi, inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, P.Q.

Un dépôt de QUATORZE MILLE DOLLARS (\$14,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi, inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

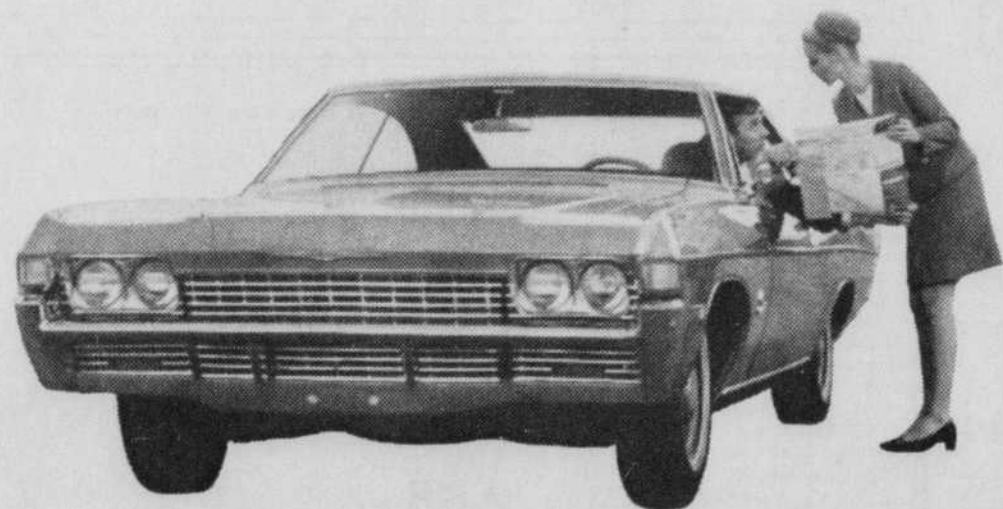
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 21 novembre 1968

Si vous voulez louer une voiture à Amos, Bourlamaque, Chibougamau, Drummondville, La Malbaie, Montmagny, Plessisville, Price, Schefferville, St-Eustache, St-Félicien, St-Gabriel, Ste-Thérèse, Val d'Or, Valleyfield ou Victoriaville, ne comptez pas sur les Américains.

Ils n'y sont pas.



Chez nous, comptez sur l'agence de chez nous.

Dans certaines villes du Québec, les agences américaines font leur possible pour nous faire concurrence, mais il y en a bien d'autres où nous sommes seuls.

Voilà ce qui arrive, à force d'offrir un plus grand choix de voitures, comme des Chevrolet Impala ou Camaro tout équipées.

Dans tout le Canada aussi, et aux É.-U. où nous

vous attendons à l'enseigne de National Car Rentals, et dans le monde entier, le service Tilden vous est offert à des tarifs imbattables, essence et assurance comprises.

Et même quand nous sommes seuls, nous nous forçons autant. Rien que pour montrer que l'agence de chez nous mérite bien sa place, la première.

TILDEN

Siège social du système: 1194, rue Stanley, Montréal 2.

Pour réservations au Canada et dans le monde entier appeler 878-2771

l'information

sportive

MERCREDI

Montréal à Los Angeles
Toronto à Pittsburgh
Chicago à New York
Boston à St. Louis
Detroit à Philadelphie
Oakland à Minnesota

Hockey

CLASSEMENT

Section Est

	Dj	g	p	n	bp	bc	pts
CANADIENS	19	12	4	3	63	43	27
NEW YORK	19	13	6	0	58	45	26
BOSTON	19	12	5	2	67	42	26
TORONTO	18	9	6	3	46	45	21
CHICAGO	19	10	8	1	74	59	21
DETROIT	17	7	7	3	61	53	17

Section Ouest

	Dj	g	p	n	bp	bc	pts
ST. LOUIS	19	9	6	4	59	38	22
LOS ANGELES	19	7	10	2	41	59	16
MINNESOTA	19	6	11	2	45	60	14
PHILADELPHIE	19	6	10	2	37	57	14
OAKLAND	21	5	13	3	42	70	13
PITTSBURGH	18	3	12	3	43	65	9

LES COMPTES

B A Pts			B A Pts		
B. Hull, Chi.	14	19 33	Ratelle, N.Y.	8	10 18
J. Béliveau, Can.	9	18 27	McDonald, St. L.	9	8 17
P. Esposito, Bos.	12	14 26	Hampson, Oak.	7	10 17
Berenson, St. L.	11	15 26	J. Johnson, Phil.	6	11 17
Howe, Detroit	8	18 26	Rousseau, Can.	5	12 17
Pappin, Chi.	12	13 25	Hadfield, N.Y.	5	12 17
Mikita, Chi.	7	18 25	D. Grant, Minn.	12	4 16
Nevin, N.Y.	13	10 23	Henry, St. L.	10	6 16
Cournoyer, Can.	14	7 21	Lemaire, Can.	9	7 16
Delvecchio, Det.	9	12 21	Marshall, N.Y.	6	10 16
Wharmam, Chi.	9	11 20	Hodge, Boston	6	10 16
Gilbert, N.Y.	7	13 20	Stankowski, Det.	6	10 16
Goyette, N.Y.	6	14 20	Sanderson, Bost.	6	10 16
Larose, Minn.	7	12 19	B. Orr, Boston	6	10 16
Cullen, Minn.	5	14 19	B. Orr, Boston	5	11 16

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Corporation Seals Co.
612 rue William, Montréal
Tel. 861-6085

Sceaux de Compagnie
Registre des Procès-Verbaux
Echantillons de Caoutchouc
Service Rapide 2 Heures

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.03 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES CANADIENNES

CANADIENNE: armures, tables, chaises, bancs, berceaux, hochets, coffres, de milieu, buffet-bas, vaisselles, table-chaise, encoignures, commodes, banc-lit, poutres, réclames, lits, bas prix, particulier. 671-2276. 9-12-68

COURS PRIVES

Cours particuliers ou en groupe par professeurs, mathématiques (niveau secondaire et collégial) français et espagnol (niveau élémentaire et secondaire) Tél. 336-0934 après 6 p.m. 27-11-68

DEMANDE D'EMPLOI

Surcroît des Fêtes: Maisons d'affaires, commerces, compagnies d'assurances, à bas prix, adresser pour vos enveloppes, publicité, cartes souhaits R. Pelletier, 671-2276. 30-11-68

DIVERS

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401. Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers Texaco \$30. Habits complets en tréfilé, un et fortel, \$20. Vêtements sport, \$10. \$15. Manteaux d'hiver, \$15. \$20. Pull-over, \$3. \$5. \$6.50. Pantalons \$3. \$5. \$6.50 etc., etc.

FEMMES DEMANDEES

Une importante association de Montréal recherche une
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Parfaite connaissance du français écrit et parlé. Sténographie et dactylographie rapide. Disponibilité pour heures supplémentaires.
Téléphoner entre 9 et 16 heures à:
343-6875 27-11-68

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
recherche pour diffuser la meilleure collection existant actuellement sur le marché. Personne présentant bien, travailleur et dynamique et de bonne élocution. Salaire élevé mais uniquement à la commission. Cours de vente, avantages sociaux importants, plan de pension, secteur exclusif de ventes, place stable et d'avenir.
M. Godin, Éditions Robert Laffont Ltée, 3333 chemin Queen Mary Montréal 247. 342-5934 27-11-68

HOMMES DEMANDES

ARTISANS D'ENTRETIEN - RÉFRIGÉRATION ET ÉLECTRICITÉ
2 postes disponibles
Compte du travail par roulement
- \$3.29 l'heure -
Ministère de l'Agriculture OTTAWA

Expérience et formation en travaux de réfrigération, systèmes de climatisation et autres travaux d'électricité connexes.
Adressez vos formules de demande à la Commission de la fonction publique, Ottawa 4.
Vous pouvez vous procurer des formulaires de demande à tous les bureaux de la Commission de la Fonction publique, à un Centre de main-d'œuvre du Canada ou aux bureaux de poste.

Veillez mentionner le numéro d'affiche 68-0-656.

Fonction publique du Canada
Sur la montagne, vue magnifique. Cottage de construction récente, 5 chambres, 3 1/2 salles de bain, 2 foyers naturels, hall d'entrée en marbre. Garage double-faîte. Propriétaire, \$67,000.
Tel: 277-4048 27-11-68

Abrité, cottage bien situé sur petite place et près de la rivière. 7 pièces, 11,722. Tél. 331-4836. 27-11-68

PROPRIÉTÉ À VENDRE
OUTREMONT
Sur la montagne, vue magnifique. Cottage de construction récente, 5 chambres, 3 1/2 salles de bain, 2 foyers naturels, hall d'entrée en marbre. Garage double-faîte. Propriétaire, \$67,000.
Tel: 277-4048 27-11-68

PROPRIÉTÉ À VENDRE
OU À LOUER
DUVERNEY: bungalow grand luxe, près commodités, sous-sol fini pour logis, bureau \$200, par mois ou pour vente \$25,000. Tél. 661-9758. 29-11-68

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR - SPÉCIALITÉ -
Habits et costumes sur mesure
351 est. rue GUIZOT
Tél. 388-2532 27-11-68

Sylvestre
Équipement complet de ski pour amateurs professionnels.
4801, rue Papineau
Tél. 527-2439

J.N.O.

Plante a repris sa place au sommet!

MONTREAL (PC) — Tandis que Jean Béliveau s'approchait à six points du meneur Bobby Hull chez les compteurs, les gardiens de but ont décidé

Joe Frazier passe au premier rang

SYLVANIA, Ohio (AFP) — La World Boxing Association publie son classement des boxeurs par catégories et décerne le titre Boxeur du Mois à quatre d'entre eux: les Américains Doyle Baird moyen, Stanley Howard moyen junior et Dwight Hawkins plume ainsi que le Vénézuélien Ramon Blancos léger.

Le poids-lourd Joe Frazier, reconnu champion du monde dans cinq États, prend ce mois-ci, chez la WBA, la première place comme aspirant, remplaçant Jerry Quarry et le Canadien George Chuvalo, qui ne figuraient pas le mois dernier parmi les 10 meilleurs. D'autre part, chez les mi-moyens, le Mexicain Raul Soriano remplace à la première place, avant le champion Curtis Cokes, l'Argentin Ramon La Cruz descendant à la cinquième place.

de partager la vedette avec les francs tireurs en fin de semaine.

Hull domine toujours chez les compteurs avec un total de 33 points, mais Béliveau a réduit son avance à six points avec quatre points, y compris sa 600e aide dans la LNH, la semaine dernière.

Les vétérans Jacques Plante et son coéquipier Glenn Hall, du St-Louis, ainsi que Dave Dryden, du Chicago, ont particulièrement brillé dans leurs filets.

Plante, qui mène la course avec trois blanchissages cette saison, et Hall, affichent la meilleure moyenne chez les cerbères avec une moyenne de 2.00 buts alloués par match. Plante prend toutefois la vedette avec une moyenne individuelle de 1.83. Au fait, St-Louis a blanchi ses rivaux pendant 128.54 minutes de jeu.

Pour sa part, Dryden a blanchi ses rivaux deux fois en trois matches et n'a accordé qu'un but dans l'autre en baissant sa moyenne de 3.11 à 1.95.

Entre-temps, Phil Esposito, du Boston, grâce au troisième truc du chapeau de sa carrière, a rejoint Red Berenson, du St-Louis, et Gordie Howe au 3e rang des compteurs, tandis que Danny Grant, du Minnesota, demeure le meilleur franc tireur de la division Ouest avec 12 buts.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE		DEUXIEME COURSE	
1. Trot - A Reclamer \$1,500. Allo. âge et sexe.	BOURSE: \$1,000	1. Trot - A Reclamer \$1,500. Allo. âge et sexe.	BOURSE: \$1,000
2. Valiant Newport	M. Bourrette 2-1	2. Valiant Newport	M. Bourrette 2-1
3. Frivolous Edge	G. Lachance 5-2	3. Frivolous Edge	G. Lachance 5-2
4. Lapes Knight	A. Hanna 4-1	4. Lapes Knight	A. Hanna 4-1
5. Argo Can	H. Filion 6-1	5. Argo Can	H. Filion 6-1
6. Dolly's C	pas choisi 8-1	6. Dolly's C	pas choisi 8-1
7. Riddell Bronze	J. C. Martineau 8-1	7. Riddell Bronze	J. C. Martineau 8-1
8. Car Vion	R. Bouthillier 10-1	8. Car Vion	R. Bouthillier 10-1
9. Dac Carol	Y. Lavigne 12-1	9. Dac Carol	Y. Lavigne 12-1
10. Early Date	B. Côté 1-1	10. Early Date	B. Côté 1-1
11. Eabron	L. Bourgon 1-1	11. Eabron	L. Bourgon 1-1
TROISIEME COURSE		QUATRIEME COURSE	
1. Trot - A Reclamer \$1,500. Allo. âge et sexe.	BOURSE: \$1,000	1. Trot - A Reclamer \$1,500. Allo. âge et sexe.	BOURSE: \$1,000
2. Valiant Newport	M. Bourrette 2-1	2. Valiant Newport	M. Bourrette 2-1
3. Frivolous Edge	G. Lachance 5-2	3. Frivolous Edge	G. Lachance 5-2
4. Lapes Knight	A. Hanna 4-1	4. Lapes Knight	A. Hanna 4-1
5. Argo Can	H. Filion 6-1	5. Argo Can	H. Filion 6-1
6. Dolly's C	pas choisi 8-1	6. Dolly's C	pas choisi 8-1
7. Riddell Bronze	J. C. Martineau 8-1	7. Riddell Bronze	J. C. Martineau 8-1
8. Car Vion	R. Bouthillier 10-1	8. Car Vion	R. Bouthillier 10-1
9. Dac Carol	Y. Lavigne 12-1	9. Dac Carol	Y. Lavigne 12-1
10. Early Date	B. Côté 1-1	10. Early Date	B. Côté 1-1
11. Eabron	L. Bourgon 1-1	11. Eabron	L. Bourgon 1-1

Les choix de M. Lee

Course	1er	2e	3e
1	1 - 87 - 3		
2	5 - 1 - 2		
3	4 - 3 - 1		
4	2 - 7 - 1		
5	3 - 5 - 1		
6	2 - 3 - 7		
7	7 - 3 - 1		
8	7 - 2 - 5		
9	4 - 2 - 5		
10	2* - 1 - 3		

Escargot
PLACE VILLE-MARIE

Partout dans le monde les amateurs de bon Scotch n'ont plus qu'à dire HAIG pour avoir leur marque préférée.

NE SOYEZ PAS VAGUE... DEMANDEZ

HAIG

LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH Distillé, mûri et embouteillé en Écosse

CIGARETTES EXPORT
BOUT UNI ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

Les touristes québécois seront accueillis à bras ouverts par les Expos en Floride!

Depuis le début de la grande aventure du baseball majeur à Montréal, tous ont eu l'occasion d'observer avec quelle minutie les dirigeants des Expos mettent au point l'organisation qui fera ses grands débuts montréalais au Parc Jarry le printemps prochain.

Les Expos ne laissent définitivement rien au hasard. La preuve en a encore été faite, hier matin, au cours d'une conférence de presse qui a permis aux scribes de connaître tous les détails relatifs au camp d'entraînement de l'équipe. Incidemment, il sera tenu à West Palm Beach, Floride, du 17 février au 31 mars.

Chacun sait le grand nombre de touristes québécois qui se rendent chaque année en Floride pour se reposer sous les chauds rayons du soleil. Il ne fait aucun doute que bon nombre d'entre eux seront désireux d'assister aux parties d'exhibition que présenteront les Expos. Ils seront accueillis à bras ouverts par l'équipe c'est certain puisque la direction compte faire construire des estrades pouvant accommoder 500 spectateurs à leurs parties.

L'entraînement aura lieu au terrain principal de l'équipe, soit au Richmond Field. Il est probable cependant que ce terrain changera de nom. C'est en effet l'intention des dirigeants des Expos de conférer un caractère plus représentatif de l'équipe à l'endroit. Selon Jim Fanning, le Richmond Field pourrait donc devenir "Le Losange Expo" ou encore "Le Losange Montréal".

Al Smith quitte les Maple Leafs

TORONTO — La direction des Maple Leafs de Toronto, de la Ligue Nationale, a annoncé hier avoir rappelé de leur club ferme de la Ligue Centrale, le défenseur Pat Quinn pour remplacer Marcel Pronovost, blessé à un genou.

Quinn sera en uniforme demain alors que les Leafs seront opposés aux Penguins de Pittsburgh. Pronovost s'est blessé à un genou au cours du match de dimanche contre les Bruins de Boston.

Les Leafs ont par la même occasion révélé que le jeune gardien Al Smith a été envoyé au club Tulsa, toujours dans la Ligue Centrale. Smith avait alterné avec Johnny Bower et Bruce Gamble dans les filets des Leafs depuis le début de la saison.

AL BALDING, grande vedette du récent tournoi pour la Coupe du Monde, est en tête d'un contingent de 465 golfeurs canadiens qui participeront au troisième tournoi annuel promoteur "Canada-Bahamas", cette semaine. Le Québec, incidemment, sera représenté par 25 équipes.

UN HAIG HAIG S.V.P.
ÇA N'EXISTE PLUS

REVENIR SUR TERRE POUR APPRENDRE SI TRISTE NOUVELLE!

ÇA S'APPELLE HAIG TOUT COURT

AH! BIEN!... VITE QU'ON M'ENLÈVE CET UNIFORME!

Partout dans le monde les amateurs de bon Scotch n'ont plus qu'à dire HAIG pour avoir leur marque préférée.

NE SOYEZ PAS VAGUE... DEMANDEZ

HAIG

LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH Distillé, mûri et embouteillé en Écosse

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
G. Marchand, C.A.
Paul Lefebvre, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunette, C.A.
159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
F.J. Bastien, C.A. & S. Barrière, C.A.
G. Bordas, C.A. & B. Pellerin, C.A.
J. Allard, C.A. & J.M. Durost, C.A.
A. Thériault, C.A. & J. Joyal, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale,
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 1, Que. - 844-4445

BENOIT, DIR, BERTRAND, PAQUETTE & CIE

Comptables Agréés
L.H. Benoit, C.A. & R. Bertrand, C.A.
J.P. Dir, C.A. & A. Paquette, C.A.
Édifice Le Chénier
3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 24, Que.
Téléphone: 327-9221

LORENZO, BELANGER & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Montréal - Paris, France
Chicoutimi, Que.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
Paris, France - Montréal
1980 ouest, rue Sherbrooke
937-4238

BESNER, TREMBLAY BOURDELLAIS & CIE

Comptables Agréés
426 ouest, Fleury
Montréal 12, Que.
Téléphone 389-5995

BERNIER & BISSON

Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques, Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER

Comptable Agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Que.
861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables Agréés
R.V. Barnett, C.A. & H.E. Bell, C.A.
A.M. Cameron, C.A. & H.M. Cairns, C.A.
L.J. Carrière, C.A. & M.A. Denig, C.A.
W.A. Farlinger, C.A. & D.J. Finley, C.A.
J.B. Gick, C.A. & A.W. Gilman, C.A.
G. Giguère, C.A. & J.P. Givelle, C.A.
G.P. Keating, C.A. & K.A. McKenzie, C.A.
R. Normandeau, C.A. & R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. & R. Pearl, C.A.

informations

Brandt: Bonn n'est animé par aucune soif de puissance

BADEN BADEN (AFP) — "La République fédérale allemande n'est pas animée d'une soif de puissance en Europe" a déclaré hier soir M. Willy Brandt, ministre fédéral allemand des affaires étrangères, dans une interview du "Suedwestfunk", semblant se référer, sans toutefois y faire expressément allusion, à certains commentaires de presse, notamment britanniques, après

la conférence monétaire de Bonn.

M. Brandt a estimé que ces accusations étaient "ridicules et nuisibles" et a affirmé que l'Allemagne de l'Ouest n'avait nullement l'intention de profiter de sa puissance économique actuelle pour "évincer quelque pays que ce soit de la scène politique européenne".

Selon le président du SPD, ce genre de remarques, "pu-

sées dans les épisodes malheureux de l'histoire de l'Allemagne et du continent, sont injustes à l'égard des Allemands de 1968, et entravent la coopération européenne".

Utilisant la même image que celle de son collègue des finances, M. Franz Josef Strauss dimanche soir, M. Willy Brandt a affirmé "nous sommes tous dans le même bateau".

Notre prospérité dépend aussi de celle de nos voisins, a ajouté en substance le ministre. Il a indiqué que la République fédérale était très intéressée au succès des mesures prises en France et en Grande-Bretagne.

"Nous ne voulons pas paraître meilleurs que nous le sommes, a poursuivi M. Willy Brandt, mais la RFA contribue dans une très large mesure au soutien du franc. Cependant, nous ne rendrions service à personne si nous ne faisons pas tout ce qui est nécessaire pour tenir en ordre notre propre maison".

M. Willy Brandt a terminé en condamnant les "fausses notes" qui se sont manifestées dans l'opinion publique allemande. "Je ne puis que le déplorer, car nous montrons présumptueux à l'égard de nos voisins serait sot et dangereux" a-t-il conclu.

La situation politique reste confuse en Italie

ROME (AFP) — M. Sandro Pertini, président de la chambre des députés, a terminé hier soir la série de ses consultations avec les leaders des groupes parlementaires de tous les partis. Cette mission de sondage lui avait été confiée dimanche par M. Giuseppe Saragat, président de la République italienne, pour tenter de résoudre la crise ministérielle, ouverte le 19 novembre par la démission du gouvernement démocrate-chrétien de M. Giovanni Leone.

Pressentis pour participer de nouveau à un gouvernement avec les démocrates-chrétiens, les socialistes, ainsi que les républicains ont exprimé leur perplexité devant la situation confuse au sein du conseil national de la démocratie chrétienne après quatre jours de débats houleux.

A l'issue de ces débats, M. Mariano Rumor, secrétaire général, et la direction du parti démocrate-chrétien, qui avaient démissionné, ont été reconduits dans leurs fonctions. Cependant ils n'ont pas abouti à la formation d'une direction "unitaire", et non plus seulement majoritaire, souhaitée par l'aile gauche du parti.

Pour sa part, M. Mauro

Causes matrimoniales

CITE DU VATICAN (AFP) — Près de 60% des causes matrimoniales introduites au tribunal de la rote ont été réglées cette année dans le sens de la reconnaissance de la nullité du lien matrimonial, apprend-on de source non officielle.

Les statistiques annuelles ne paraîtront que dans quelques semaines dans le bulletin officiel du St-Siège. Les causes matrimoniales se seraient élevées à 196, on note une augmentation du nombre des déclarations de nullité par rapport aux années précédentes. L'année dernière les sentences de nullité furent en nombre à peu près égal à celles qui conclurent à la confirmation de la validité du mariage.

Ferri, secrétaire du parti socialiste, a déclaré qu'il y avait eu, après le conseil national de la démocratie chrétienne, un accord provisoire comportant un "élément d'incertitude et d'instabilité" que seul le congrès démocrate-chrétien du printemps prochain pourra éliminer.

"Notre position est ferme, a ajouté M. Ferri, les socialistes sont prêts à étudier des solutions de gouvernement qui n'aient pas un caractère provisoire et qui reposent sur une volonté politique affirmée de toutes les composantes de la majorité".

Biafra: la Croix-Rouge a un urgent besoin d'argent

GENEVE (AFP) — Le Comité international de la Croix-Rouge envisage de renoncer à son action au Nigeria-Biafra, s'il n'obtient pas dans les détails les plus brefs vingt deux millions de francs suisses (environ 5 millions de dollars), a indiqué M. Pierre Gaillard, sous-directeur du C.I.C.R., au cours d'une conférence de presse.

Ces vingt deux millions, a précisé M. Gaillard, sont nécessaires au financement d'un programme d'acheminement des secours de novembre 1968 à février 1969. Bien que la crise monétaire actuelle ne constitue pas un moment favorable pour solliciter les gouvernements, l'obtention de ces fonds est une "impérieuse nécessité" pour le C.I.C.R. a ajouté M. Gaillard.

Entre temps, les troupes fédérales nigériennes, après avoir été repoussées au début du mois de novembre à la suite d'une succession d'attaques biafraises, cherchent à reprendre l'initiative sur le terrain. Elles ont lancé à cet effet des offensives sur les "fronts" nord-est et nord-ouest.

Le dernier bulletin de guerre publié par les Biafrais a confirmé que les troupes fédérales avaient lancé une puissante offensive dans le secteur d'Awka et repris Adazi et Agulu, deux petites villes.

D'importantes unités biafraises, qui il y a deux semaines, avaient tenté de reprendre Onitsha se trouvaient coupées de l'arrière entre les éléments avancés de la première division et les soldats de la deuxième division basés à Onitsha. On s'attend que les première et seconde divisions tenteront une jonction avant de lancer une nouvelle offensive vers Nnewi, la ville natale du colonel Ojukwu et vers l'aérodrome biafrais d'Annabelle, situé à environ 15 milles au sud de Nnewi. On s'attend cependant à une résistance acharnée des Biafrais pour défendre ce secteur clé où la production agricole est importante.

Des éléments de la première division de l'armée fédérale ont aussi lancé une offensive dans le secteur d'Alkpo mais on a encore aucun détail relatif à cette attaque.

Alors que la guerre, qui dure depuis 17 mois reprend d'intensité, le problème du ravitaillement pour les réfugiés prend aussi de l'acuité.

Dans les milieux de la Croix-Rouge à Lagos, on confirme que l'opération humanitaire — la plus importante entreprise depuis la deuxième guerre mondiale — est sérieusement menacée par le manque d'argent mis à la disposition des organismes compétents.

Londres propose une conférence sur le système monétaire

LONDRES (AFP) — M. Roy Jenkins a préconisé hier après-midi aux Communes, la convocation dans les plus brefs délais possibles d'une conférence internationale destinée à réviser le système monétaire international et les institutions qui le régissent. Il a souhaité que des initiatives dans ce sens soient prises au plus tôt.

"En attendant, a déclaré le Chancelier de l'échiquier, nous devons nous arranger au mieux dans le cadre du système existant". Dans ce domaine, il a salué la décision française de maintenir la parité du franc comme un acte courageux dont il souhaitait le succès.

Enfin, M. Roy Jenkins qui a été violemment attaqué à ce sujet par les conservateurs, a affirmé qu'à son avis, la décision du gouvernement britannique d'imposer aux importateurs le dépôt pendant six mois de 50% de la valeur de leurs commandes à l'étranger, n'était pas contraire aux règles de l'AEE et que les pays membres de cette organisa-

tion, sauf le Danemark, ne l'avaient pas mal accueillie.

Il a enfin défendu les mesures d'austérité intérieure annoncées vendredi dernier en déclarant que la sagesse était de réduire la consommation et non pas les dépenses publiques qui sont, elles, nécessaires au développement futur du pays.

La déclaration de M. Roy Jenkins sur la nécessité de réexaminer le plus rapidement possible l'ensemble du système monétaire international, a éveillé le plus grand intérêt à Londres.

Dans les milieux autorisés on précise à ce sujet "qu'avant qu'une conférence internationale puisse être convoquée il faut que le calme soit rétabli dans les marchés monétaires et que la conférence soit soigneusement préparée à l'échelon des experts".

"Cette conférence devra procéder à l'examen de l'avenir du système monétaire international sans se laisser influencer par une instabilité passagère. Pour le moment donc, il ne faut pas s'attendre à une initiative britannique".

Washington est convaincu d'un accord prochain avec Saigon

WASHINGTON (AFP) — Les dirigeants américains demeurent convaincus que la solution qui permettra de sortir de l'impasse les négociations de Paris sur le Vietnam est proche, quelles que soient les difficultés qui restent à aplanir entre Washington et Saigon.

On est plus que jamais décidé, à Washington, à accélérer la mise au point d'une formule permettant au Sud-Vietnam d'accepter l'envoi d'une délégation à Paris en dépit de l'exaspération suscitée par le marchandage de Saigon par les dérobades du président Thieu et par la lenteur des tractations avec le gouvernement sud-vietnamien et malgré les exigences de Hanoi et du Front national de libération qui réclament la réunion immédiate d'une conférence à trois groupant leurs propres délégations ainsi que celle des Etats-Unis.

Le secrétaire américain à la défense M. Clark Clifford s'est fait l'écho dimanche, dans une interview télévisée, de l'optimisme qui règne à la Maison-Blanche et au département d'Etat. Il s'est déclaré convaincu que le Nord-Vietnam veut la paix parce que, sur le plan militaire, l'adversaire est à bout

de souffle. A ce propos, les rapports des services de renseignements américains sont formels.

Les Nord-Vietnamiens, soutiennent-ils, ont renoncé aux offensives de grande envergure et se sont rendu compte que la guérilla s'est soldée par un échec. En conséquence, dit-on au Pentagone, l'adversaire a tout intérêt à reprendre la négociation le plus rapidement possible. De l'avis de M. Clifford, les incidents dans le secteur de la zone démilitarisée

ne revêtent pas un caractère suffisamment grave pour compromettre la reprise des négociations de Paris. Pour la forme, il a toutefois indiqué que si la sécurité du corps expéditionnaire américain devait être mise sérieusement en danger, il se pourrait que les Etats-Unis envisagent la reprise des bombardements du Nord-Vietnam.

C'est donc le nouveau durcissement auquel on assiste à Saigon qui inquiète avant tout les dirigeants de Washington.

La conférence du pacte de Varsovie se tient à Bucarest

BUCAREST (AFP) — Les travaux de la conférence annuelle des Etats signataires du pacte de Varsovie, s'ouvriront ce matin à Bucarest. Ils dureront jusqu'au 29 novembre, précise l'agence roumaine Agerpress.

L'agence précise que cette conférence sera présidée par le maréchal Yakoubovski, commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie.

L'Agerpress ajoute, sans autre précision, que les délégués

des différents Etats signataires du pacte analyseront "les problèmes de préparation au combat".

La présence du maréchal Yakoubovski et de plusieurs dizaines d'officiers supérieurs du pacte de Varsovie à Bucarest avait été signalée de différentes sources au cours des dernières heures. Cependant, dans les milieux officiels roumains, on observait un mutisme absolu.

Nous avons choisi Bancardchek®



Pourquoi?

Parce que Bancardchek est un chèque amélioré.

Votre chèque est garanti.

Les Bancardcheks sont émis en coupures de \$25, \$50 ou \$100, au choix. Mais ce ne sont là que des maximums. Vous inscrivez sur votre chèque le montant que vous voulez, jusqu'à concurrence de ces sommes. Et comme la Banque Provinciale garantit votre chèque, il est accepté sans discussion dans la plupart des établissements commerciaux. Le Bancardchek... c'est encore mieux qu'un chèque ordinaire.

Votre carte vous identifie.

La carte Bancardchek portant votre nom, un numéro ainsi que votre signature est une identification indiscutable. Endossez votre Bancardchek et présentez-le au caissier en même temps que cette carte. Les numéros et les signatures devront être identiques. Vous bénéficiez ainsi d'une très grande sécurité en cas de vol ou de perte. Le Bancardchek... c'est encore mieux qu'une carte de crédit.

Votre banque vous appuie.

Faites-vous un chèque plus important que le montant que vous avez en banque? La Banque Provinciale versera à votre compte les fonds nécessaires pour le couvrir, jusqu'à concurrence du montant convenu. Cette "réserve de crédit" mise à votre disposition ne vous coûtera rien si vous ne l'utilisez pas. Présent quand vous en avez besoin, le Bancardchek... c'est encore mieux que de l'argent comptant.

Demandez les vôtres dès aujourd'hui à la Banque Provinciale. Ils sont gratuits!

Bancardchek le chèque amélioré



**banque
provinciale**

le vin
**Porto rouge
Emu
999**



et le
**Sherry
demi-sec
Emu**

à toute heure, les vins de l'heure; orgueil de l'Australie!
Seulement \$2.50 pour la bouteille de 40 onces.